Quotidien fondé en 1862 — 20 centimes — Nº 59 — Samedi 28 février 1959

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE 28 FEV 1959 LAUSANNE

Electricité
Henri Cavé
PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE
TÉL. 22 53 18
DÉPOSITAIRE
«LE RÊVE»

TRIBUNE DE LAUSANNE

LE QUOTIDIEN ROMAND DU MATIN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: AVENUE DE LA GARE 33 - TÉL. 021 - 22 31 31 - RÉGIE DES ANNONCES: PUBLICITAS S.A. - LAUSANNE - TÉL. 021 - 23 01 21

CINÉMA
ATLANTIC
Téléphone 22 11 44
PROLONGATION
du film sans pitié, courageux
PASSEPORT
POUR LA HONTE
avec Eddie Constantine - Diana Dors
En 1re vision
Au-dessous 18 ans pas admis

La flottille de chalutiers russes stationnée près de Terre-Neuve brouille-t-elle les ondes radar?

Le destroyer américain « Roy D. Hale », qui arraisonna jeudi à midi le chalutier soviétique « Novorossisk », au large de Terre-Neuve, a fait relâche hier à la base américaine de l'île. Son commandant, le lieutenant Korte, fit rapport sur l'opération effectuée par cinq membres du destroyer à bord du chalutier soviétique, soupçonné d'avoir volontairement coupé plusieurs câbles sous-marins du réseau transatlantique.

Selon le premier rapport du lieutenant Korte, il n'a pas été établi formellement que le chalutier russe se livrait à une activité autre que la pêche au large de Terre-Neuve. La question de savoir s'il avait endommagé les câbles sous-marins par accident n'a pas été résolue non plus. Sur la base de ce rapport, le Département d'Etat américain va maintenant décider quel genre de représentations devront être faites au Kremlin.

L'amiral Jerault Wright, commandant de la flotte atlantique, a déclaré que l'équipage du chalutier russe ne s'était pas opposé à l'intervention américaine et que le capitaine s'était même montré « amical et serviable ». Le Département de la défense précisait plus tard que le chalutier avait 54 hommes et femmes à son bord et que les conversations entre Russes et Américains s'étaient faites en français.

De son côté, un porte-parole de la « Canadian Overseas Telecommunications Corporation », copropriétaire d'un des câbles, a déclaré qu'il n'avait pas de raison de croire que la rupture était due à une autre cause qu'un accident assez habituel.

Cependant, la flottille de chalutiers soviétiques n'en a pas moins été surveillée d'assez près par des avions et des navires américains. On la soupçonnait d'être équipée d'instruments servant à brouiller les postes de radar. Du reste, cinq ruptures de câbles ont été signalées depuis samedi sur la voie suivie par le chalutier soviétique.

A Washington, alors que des navires étaient envoyés sur les lieux pour réparer les câbles, les leaders du Congrès ont approuvé l'action américaine dont l'ordre a été donné par l'amiral Wright, avec l'approbation du secrétaire à la défense, M. Neil MacElroy. La Maison Blanche a en outre déclaré que le président Eisenhower avait été informé de la chose.

Le gouvernement de l'URSS sera incessamment informé par le gouvernement des Etats-Unis des conditions dans lesquelles le chalutier soviétique « Novorossiak » a été arraisonné.

Le porte-parole du Département d'Etat a annoncé hier au cours de sa conférence de presse que l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avait reçu l'instruction de faire part au gouvernement de l'URSS, non seulement de l'événement lui-même, mais du rapport préliminaire envoyé à Washington par le commandant du navire de guerre américain « Roy D. Hale », après l'opération d'inspection effectuée à bord du chalutier soviétique.

Le porte-parole officiel a fait remarquer que l'initiative d'arraisonner le bâtiment avait été prise par le commandant de la marine des Etats-Unis, après consultation avec le Département d'Etat. Le sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Robert Murphy, avait donné son approbation à cette action, qui n'a revêtu aucun caractère hostile et était entièrement conforme aux clauses de la convention internationale de 1884 relative à la surveillance du bon fonctionnement des câbles transatlantiques, a dit le porte-parole.

VERSION SOVIÉTIQUE

« Acte illégal de la flotte de guerre mondiale » : c'est en ces termes que l'agence Tass qualifie, dans une courte dépêche datée de Washington, le contrôle opéré à bord du chalutier soviétique « Novorossisk » par l'équipage du navire de guerre américain « Roy D. Hale ».

L'agence Tass ajoute que le contrôle a été effectué à la suite d'une « prétendue rupture des câbles transatlantiques » dans la région où se trouvait le « Novorossisk ». L'agence précise que les enquêteurs américains ont été bien reçus à bord du chalutier soviétique, et qu'ils n'y ont découvert aucun signe d'une activité autre que la pêche.

1000 bombardiers communistes sont concentrés près de l'île de Formose

(UPI) — Le ministère chinois nationaliste de la défense a annoncé hier que 1000 bombardiers communistes sont concentrés à proximité de Formose.

C'est le contre-amiral Liu Hoh Tu qui a annoncé cette nouvelle, précisant que les appareils, des bombardiers légers de construction soviétique type « Il 28 », peuvent larguer trois tonnes de bombes chacun et ont un rayon d'action d'au moins 2600 km.

M. Segni devant la récession

(De notre correspondant permanent à Rome, Robert Filliol)

Des milliers d'ouvriers italiens se battent actuellement pour éviter de venir grossir l'armée des chômeurs. L'occupation des cotonnières méridionales à Naples, de la fabrique d'optique et d'appareils de précision de la Galileo à Florence et des cimenteries de Civitavecchia constitua un des épisodes les plus récents et les plus dramatiques de la « reconversion » d'une partie de l'industrie.

D'autres signes ne laissent subsister aucun doute sur la réalité du ralentissement de l'activité économique. Après le formidable boom de la période 1950-1957, l'industrie du bâtiment traverse une période très difficile. A Rome, vingt mille logements neufs ne trouvent pas preneurs alors que les bidonvilles de la banlieue et les cavernes des environs du Tibre abritent une population de 60 000 « clandestins ». Les appels des Chambres du travail, les cortèges de chômeurs dont le plus impressionnant a été celui des 700 « disoccupati » de Castiglione d'Orcia, Badia San Salvatore et de Pian Castagno lesquels ont organisé une marche de la faim de 80 km. sur Sienne, se multiplient.

Cette « reconversion » que les industriels jugent indispensable au moment où l'Europe des Six entreprend la réalisation du Marché commun, pose un problème très grave au nouveau gouvernement. Les licenciements massifs de Florence, de Naples ou de Civitavecchia ont eu des conséquences immédiates sur les économies locales alors que les promesses de « redistribution judicieuse » des emplois restent dans bien des cas une formule dépourvue d'effet pratique.

Il est significatif de constater que le clergé a manifesté devant l'ampleur désastreuse de la « reconversion » industrielle une attitude bienveillante à l'égard des ouvriers. C'est ainsi qu'à Florence l'on a vu Mgr Florit, coadjuteur de l'archevêché assister les grévistes de la Galileo, tandis qu'à Civitavecchia des prêtres se sont relayés pour ravitailler les ouvriers qui occupaient les cimenteries « Italcementi ».

Le nouveau gouvernement ne peut ignorer ni la prise de position du clergé ni la détérioration du climat social. Alors que les ministères précédents, en dépit du recul de la production industrielle et en particulier de celle de l'acier recul accompagné d'une baisse sensible des importations (moins de commandes, moins de matières premières nécessaires) avaient présenté des rapports optimistes devant le Parlement, M. Segni a reconnu l'existence d'une inquiétante crise économique. Les autorités découvrent ainsi la récession italienne avec près de douze mois de retard.

Le président du Conseil semble bien décidé à contrer cette récession. Son objectif principal est de redonner confiance aux possesseurs de capitaux et aux petits épargnants. On a enregistré en 1958, en effet, une thésaurisation sans précédent. La valeur des dépôts bancaires a augmenté, selon des estimations officieuses, de plus de mille milliards de lires. Mais il ne suffit pas de stimuler l'initiative privée. L'action des particuliers doit aller de front avec une intervention énergique de l'Etat (plan de grands travaux, digues, autoroutes, centrales atomiques). Le nouveau gouvernement a donc un besoin urgent d'argent frais pour lutter contre la récession! Or, M. Segni ne peut songer à augmenter les impôts afin de ne pas décourager l'initiative privée. Reste la solution de l'emprunt ou de la dévaluation. Pour le moment, c'est incontestablement l'emprunt qui a la faveur des experts financiers.

M. Segni doit agir, toutefois, avec rapidité s'il veut éviter que la récession ne se transforme en un marasme total...

UN LIVRE POUR COMPRENDRE L'ORIGINE D'UN DRAME

« La Révolution algérienne »

Par Charles-Henri FAVROD

IL est curieux et inquiétant de constater avec quelle indifférence les Français accueillent les dépêches quotidiennes relatant les combats meurtriers d'Algérie. C'est par centaines que les fellagha sont mis hors de combat ; par dizaines que des Musulmans et des Européens sont blessés ou tués dans les attentats. L'opinion ne réagit guère. Est-elle frappée d'une espèce particulière de paralysie du sentiment ? Précisons toutefois que si la mort de l'ennemi ne suscite aucune réaction, les exploits des soldats français engagés dans les opérations dites de pacification, ne provoquent pas plus d'émotion. Tout se passe en métropole comme si la guerre n'existait pas.

En fait, cette guerre *n'existe pas*, par la volonté constamment affirmée des pouvoirs officiels et la complicité empressée de presque toute la presse et de quelques hautes personnalités. Rappelons simplement les propos récents du maréchal Juin à cet égard. Rappelons les déclarations faites dimanche à Oran par le colonel Godard (« Quelques mois doivent suffire pour faire cesser la rébellion. »).

DÉRATISATION ET LOIS DE LA GUERRE

On peut trouver une seconde raison à l'état d'esprit du public français vis-à-vis de la guerre d'Algérie : l'adversaire lui est présenté systématiquement non point comme un combattant, mais comme une espèce de tueur sadique et désespéré, ne respectant pas les « lois de la guerre » et ne subsistant que grâce à la terreur exercée sur les populations musulmanes saines.

On ne s'émeut pas de la mort d'un bandit et l'on a tendance à se réjouir sans arrière-pensée de la mort de cent bandits. Cela devient quelque chose comme une opération réussie de dératisation. Plus le chiffre des bandits exterminés augmente plus le sentiment que la morale triomphe s'impose à notre bonne conscience. C'est ainsi qu'il faut, à notre avis, expliquer l'apathie française face au drame algérien.

Parfois cependant des voix angoissées s'élèvent. Maurice Duverger recommandait mercredi au gouvernement, dans « Le Monde », de ne pas « s'enliser dans la guerre », de ne pas laisser le problème « cuire dans son jus ».

Je demandais récemment à un fonctionnaire du secrétariat d'Etat à l'information combien de confrères étrangers étaient actuellement en Algérie pour y faire un reportage. « Plus d'intérêt de ce côté-là, me fut-il répondu. Ils y ont été une fois, deux fois. Comme rien ne change, ils n'y retournent plus... »

ALGER APRÈS CHYPRE

Une guerre civile comparable par certains côtés à celle d'Algérie vient de se terminer à Chypre. Peut-on espérer que, de la même façon, la tuerie algérienne s'arrêtera un jour prochain ? On semble pour l'heure plongé, de part et d'autre, dans l'intransigeance élevée à la hauteur d'une doctrine politique. Charles de Gaulle a pourtant ouvert certaines portes, essayé de dégeler le problème, reconnu, contre les slogans officiels, le courage des combattants des djebels, invités les chefs de la rébellion à Paris. Il s'est d'autre part heurté aux « ultras » d'Alger, a refusé de prononcer le mot *intégration*, a reconnu explicitement la « personnalité algérienne ». Tout cela en vain, jusqu'à maintenant du moins.

Les deux camps sont-ils donc voués mutuellement à la détestation éternelle ? Il faut, avant d'esquisser une réponse, connaître les raisons, les moyens, les objectifs de ces deux camps. Jusqu'ici, on est relativement

Jean-Pierre Moulin.

(Suite en page 7.)

Le billet

Faites donc cette expérience :

Quelqu'un vous a découvert des torts et vous les reproche amèrement.

Il se lance aussitôt dans un discours véhément pour vous prouver combien sa réprobation est justifiée.

Interrompez-le dès le premier point de son argumentation, sans lui laisser le temps de développer les deux autres :

« Oui, je vous donne parfaitement raison, je me suis trompé et je m'en excuse... »

Vous observerez alors qu'au lieu de se tenir pour satisfait de votre pleine adhésion à son point de vue, il continuera à pérorer comme s'il avait à vous en convaincre.

Précisez qu'il parle à un converti, que vous regrettez votre erreur, que vous éprouvez beaucoup de peine à vous l'expliquer vous-même...

Il ne se taira pas.

Au contraire, il va supposer que vous lui opposez des objections pour mieux les réduire à néant :

— Vous me direz, enchaînera-t-il, que vous aviez une excuse à votre comportement, mais moi, je vous répondrai...

— Je ne vous dirai rien de tout cela, car je vous le répète encore une fois, j'abonde absolument dans votre idée.

Croyez-vous qu'il ne prendra acte ?

Pas le moins du monde !

Il imaginera les moyens que vous pourriez évoquer pour votre justification, et il les combattra de toute son éloquence.

Ce n'est qu'au terme de son exposé qu'il vous posera la question :

— Et maintenant, qu'avez-vous à répondre ?

C'est à ce moment seulement qu'en vous entendant vous rallier à son opinion, il se glorifiera de son triomphe :

— Je savais bien que je vous convaincrai !

Souriez et passez.

Les moralisateurs, voyez-vous, souhaitent moins la conversion du pécheur que son audience.

Ils ont un petit sermon à placer et ils le placent, même s'il se révèle inutile.

Le mérite de votre repentir, ils le revendiquent.

Ne les privez pas de cette joie.

Ils ne vous pardonneraient pas d'accéder au bien par votre propre force et de les faire ainsi douter de la leur !

Léandre.

Notre grand succès :
NOS 75 ASSIETTES
chaudes et froides
appréciées
par leur qualité
GRAND-CHÊNE
BRASSERIE - BAR - TEA-ROOM - BRÉSILIEN
Dès demain : A. MARINI
dans une formation nouvelle
et exceptionnelle
AU TEA-ROOM: HENRI OTTONE

DÉMENTI ATTENDU

Le gouvernement français va-t-il démentir l'information publiée cette semaine par deux hebdomadaires parisiens — « L'Express » et le « Canard Enchaîné » — qui accusent formellement le cabinet de M. Debré d'avoir fabriqué une fausse nouvelle ? C'est la question que se posent de nombreux confrères tant français qu'étrangers à l'annonce d'une affaire assez particulière. En voici la genèse :

Au matin du 19 février, date coïncidant avec le paroxysme de la crise franco-tunisienne, plusieurs quotidiens parisiens annonçaient : « Bourguiba a livré au FLN deux Français musulmans. » On sait que les deux hommes étaient inculpés d'espionnage, au même titre que treize autres Français métropolitains, agents des PTT tunisiens. A Alger, le journal de M. de Sérigny, leader ultra, titrait le même jour sur cinq colonnes, en relatant l'événement : « Cette attitude intolérable risque de provoquer une intervention énergique de la France. » Les informations publiées ne laissaient-elles pas entendre que les deux Français musulmans avaient été torturés par le FLN dans les locaux de la police tunisienne, puis exécutés par leurs bourreaux ? Pourtant, le soir du 19 février, à l'issue du Conseil des ministres français, ces nouvelles alarmantes se révélaient totalement fausses.

Mais qui les avaît diffusées ? C'est ici qu'interviennent les deux hebdomadaires parisiens cités plus haut. Tous deux donnent la même version quant aux sources : la nouvelle, écrivent-ils, a été « fabriquée » par le directeur-adjoint du cabinet de M. Michel Debré, chef du gouvernement français. Son texte fut remis par le haut fonctionnaire lui-même à plusieurs journalistes convoqués par téléphone au cabinet du premier ministre. Des témoignages confirment le fait.

Le but poursuivi semble donc clair : il s'agissait, en fabriquant un faux — un faux « patriotique » comme l'écrit le « Canard Enchaîné » — de jeter le trouble dans l'opinion, de réaliser sa « mise en condition » afin de passer aux actes politiques dont rêvent certains aventuriers.

MOB
Les dimanches avant 8 heures
Montreux - Château-d'Œx Fr. 5.20
Montreux - Gstaad - Schönried - Saanenmöser Fr. 6.80
Tous les monte-pente fonctionnent

Jaman
Rochers-de-Naye
3 SKI-LIFTS - 3 RESTAURANTS
Nombreuses pistes pour skieurs de toutes forces
Accès rapide : 1 h. 15 dès Lausanne.
Trains supplémentaires — Billets spéciaux.

CONFÉDÉRATION

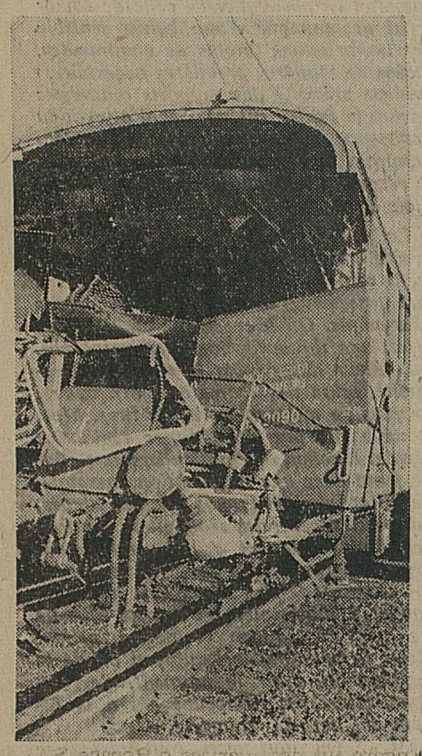
Collision de trains à Zurich

UN MÉCANICIEN TUÉ
12 voyageurs blessés

(Ag.) — La Direction du 3e arrondissement des CFF publie le communiqué suivant :

Le 27 février 1959, un train omnibus venant d'Affoltern-am-Albis et devant arriver à Zurich à 14 h., a heurté, à la gare principale sous le Stellwerkbruecke, pour une cause encore inconnue, une rame de vagons provenant de la halle centrale. Le poste de pilotage du train omnibus a été enfoncé, le choc ayant été très violent. Le mécanicien de la locomotive, M. Fritz Klay, né en 1904, a été tué, et douze voyageurs blessés, pour la plupart heureusement légèrement. Les deux premières voitures à trois essieux de la rame vide qui avait quitté la halle principale, se sont embouties. Une enquête est en cours.

M. Fritz Klay, le mécanicien de la locomotive qui a été tué était originaire de Sumiswald dans le canton de Berne et habitait Zurich.



Cette photo donne une idée de la violence de la collision entre l'omnibus et la rame de vagons en manœuvres.

RÉGIME DE RÉCIPROCITÉ

Accord avec la Norvège

(Ag.) — Le Département fédéral de justice et police communique :

Un nouvel accord sur la suppression du visa a été conclu entre la Suisse et la Norvège. Il entre en vigueur le 1er mars 1959. Aux termes de cet accord, les ressortissants suisses et liechtensteinois sont libérés de l'obligation du visa aussi s'ils se rendent en Norvège, à Svalbard et dans les territoires norvégiens d'outre-mer pour y prendre un emploi. Ils doivent néanmoins dans ce cas se procurer avant l'entrée une autorisation de travail des autorités norvégiennes par l'entremise d'une représentation diplomatique ou consulaire de Norvège. De même, les ressortissants norvégiens sont également exempts de l'obligation du visa s'ils viennent en Suisse ou au Liechtenstein pour y prendre un emploi : ils doivent toutefois se procurer avant l'entrée une assurance d'autorisation de séjour pour prise d'emploi.

Maison suisse sur une liste noire US

(AFP) — Le Département du commerce US annonce qu'il n'accordera plus de licences d'exportations en faveur d'une firme suisse de Zurich qu'il accuse d'avoir réexporté illégalement vers la Chine communiste du matériel pour laboratoire sidérurgique acheté aux Etats-Unis.

Machines textiles suisses pour l'Egypte

(UPI) — Un porte-parole de l'ambassade de Suisse au Caire a déclaré que des fabricants suisses de machines textiles étaient actuellement en train de négocier pour la livraison de machines à la RAU. Ces négociations sont strictement privées et le gouvernement suisse n'y est pas impliqué. La valeur totale des machines à livrer serait de 25 millions de francs suisses.

■ (Ag.) — M. Robert Simon, directeur de l'Ecole secondaire de Malleray-Bévilard, vient d'être nommé au poste créé récemment de directeur de l'Ecole de langue française de Berne. 27 candidats représentant tous les cantons romands s'étaient mis sur les rangs.

Après un quadruple meurtre

GANDER ARRÊTÉ

(Ag.) — Le nommé Gander, qui avait tué vendredi passé sa femme et ses trois enfants, a été arrêté vendredi après-midi par la police à Thal, près de Pfaeffikon.

A ZURICH

Revendications de professeurs

(Ag.) — Le comité de la Société des professeurs pensionnés de l'Université de Zurich a adressé en date du 26 février une requête au rectorat de l'Université à l'intention de la direction de l'instruction publique du canton, en vue de demander une adaptation de leurs pensions à celles des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

■ (AFP) — M. G. Reymond, président central de la Chambre de commerce suisse en France a présidé hier après-midi à Lyon la 39e assemblée générale de la section lyonnaise de la Chambre de commerce suisse en France.

■ (Ag.) — M. Jacob Ottiger-Lang, décédé le 24 février à Lucerne, a institué une fondation d'utilité publique au capital de 600 000 fr. L'intérêt de ce capital servira à venir en aide aux familles nécessiteuses tombées dans l'infortune et ayant leur domicile dans le canton de Lucerne.

■ (Ag) — Du 2 au 6 mars, une délégation de 16 officiers de réserve allemands visitera divers cours et écoles de l'armée suisse et suivra les concours militaires internationaux lors des championnats d'hiver d'Andermatt.

3 en 1

Quel que soit le nombre des journaux dans lesquels vous désirez insérer, vous pouvez remettre à Publicitas un seul texte ; vous ne recevrez qu'une seule facture et paierez le tarif exact de ces journaux.

PUBLICITAS voue ses meilleurs soins à la petite comme à la grande annonce, à l'offre ou à la demande « occasionnelle » comme à la publicité commerciale.

Un personnel qualifié est à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans le choix des journaux et la rédaction des textes.

Rue Centrale 15, Lausanne. Tél. 23 01 21.

GENÈVE

L'AFFAIRE DU CINÉMA

UN BEL IMBROGLIO

(TdL) — L'affaire du cinéma de la rue des Alpes continue à faire parler d'elle. Hier, c'était au tour du Parquet d'exposer son point de vue.

M. Cornu, procureur général, a repoussé la plainte contre le juge d'instruction, l'estimant infondée et abusive. Il l'a fait par une décision motivée. Hier soir, le recours annoncé par le conseil de l'avocat inculpé n'avait pas encore été déposé devant la chambre d'accusation.

Le procureur général a saisi la commission de surveillance des avocats afin que le secret professionnel de l'avocat inculpé soit levé et que, d'autre part, soit examinée, dans cette affaire, l'attitude générale de cet avocat du point de vue déontologique. Cette commission de surveillance est formée du procureur général, des présidents de la Cour de justice et du Tribunal de 1re instance, de deux avocats et de deux représentants tant du Conseil d'Etat que du Grand Conseil.

Pratiquement, il s'agit d'établir si l'avocat inculpé a outrepassé ses compétences, un avocat ne pouvant participer à un délit, ni même le conseiller.

Sans aucun doute une inculpation est pratiquement une contrainte, mais le Parquet estime qu'elle est licite. Elle est d'ailleurs susceptible d'être levée, par la suite, si elle n'est pas justifiée.

VIOLENTE BAGARRE

Deux blessés

(TdL) — A la sortie d'un bar de la rive droite, une vive discussion a opposé deux consommateurs au barman. Un jeune homme Lajos H., Hongrois, 25 ans, s'immisça dans la conversation et prit fait et cause pour le barman.

Une bagarre en résulta dont les deux consommateurs firent les frais. L'un, M. Delacrétaz a été blessé à la face, l'autre, M. Gérard Kunz, resta étendu à terre sans connaissance. Il est à l'Hôpital cantonal. Quant au Hongrois il a été écroué à Saint-Antoine.

■ (Ag.) — Les députés au Grand Conseil ont reçu les textes de trois projets de loi constitutionnelle qui tendent à acorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière communale et cantonale. Ces textes émanent de députés chrétien-social, socialiste et popiste.

■ Mme Marie-Louise Millier, 62 ans, qui sortait d'un restaurant de la rue de Villereuse, fut renversée par M. André Genton, livreur, qui courait sur le trottoir. Souffrant d'une forte commotion cérébrale, Mme Millier a été conduite d'urgence à l'Hôpital cantonal.

Le Salon de l'automobile sur le chemin du record

La commission de presse et de propagande du Salon international de l'Automobile de Genève, présidée par Me Marcel Suès, a convié les représentants des journaux locaux et spécialisés à une visite du Palais des Expositions en plein travail. Partout, on s'affaire afin que tout soit prêt pour recevoir, dans les premiers jours de mars, les véhicules de toutes sortes et, dès le jeudi 12, les spectateurs, curieux et acheteurs.

Ainsi, fidèles à leur tradition, les organisateurs genevois ont permis à leurs hôtes de la presse de se faire une idée de ce que sera ce XXIXe Salon international. Il est certes délicat de préjuger de l'avenir mais on peut cependant affirmer que le prochain Salon battra en tout cas un record, celui de l'étendue puisqu'il occupera une superficie de 31 308 mètres carrés de stands, soit 2410 mètres carrés de plus que l'an dernier. Ce record a d'autant plus de valeur qu'il est acquis une année où les cycles et motos ne participent pas à l'exposition (en effet, la branche des véhicules à deux roues n'est présente qu'un an sur deux).

Les chiffres donnant une plus juste idée d'une entreprise que de longues phrases, retenons que ce XXIXe Salon réunira 880 exposants ; que les produits qui y seront exposés sont assurés pour une somme de plus de 20 millions de francs ; qu'il groupera des voitures automobiles de toutes sortes, des poids lourds, des carrosseries spéciales, des caravanes, des bateaux à moteur, des accessoires ; qu'il a nécessité 90 km. de fils électriques et téléphoniques (soit à peu près la distance de Lausanne à Berne) ; enfin qu'il sera inauguré par le président de la Confédération, M. Paul Chaudet.

La visite des stands en construction fut suivie d'une réunion au cours de laquelle MM. Perrot, président, Jaques-Dalcroze, secrétaire général, Suès, président de la commission de presse, et Henri Bischoff, premier secrétaire, multiplièrent les précisions dans les différents domaines d'activités du Salon. *B.*

■ (Ag.) — Depuis plus d'un mois la moyenne d'insolation à Genève a été de 6 à 7 heures par jour. Ceci ne s'était pas produit depuis 1896.

DIVONNE-LES-BAINS
CASINO TEL. 66
Tous les jours
TOUS LES JEUX
A 21 h. 30 : soirée dansante avec les meilleurs orchestres
Ce soir 28 février
Dimanche 1er mars, en matinée et soirée
La nouvelle vedette de la scène et de la radio
GIL BERNARD
Les équilibristes des Music-Hall parisiens :
LES MARTYLS

Samedi 28 février
RÉOUVERTURE
du CABARET
AU Rossignol
avec dès 20 h. 30
2 pianos et 4 mains
pour danser jusqu'au matin
et FREDDI
au FOURNEAU
pour vous bien servir
sans vous faire languir
et au micro pour vous divertir
Tout un PROGRAMM...
Tél. 210194 - Le Mont s/Lausanne
Fermeture du café 23 h.

GASTRONOMIE

LE METROPOLE LAUSANNE
Aujourd'hui
la savoureuse
marmite Henri IV

Hôtel Communal
LE PRIEURÉ
PULLY
Filets-Mignons aux morilles
SPÉCIALITÉS
de repas de noces
Tél. 28 27 40 A. Moret-Griot.

à
PAYERNE
le CITY HOTEL
est ouvert
l'hôtel
le café
le restaurant
relais gastronomique
Marcelle au fourneau
cordon bleu belge
Roger & Ester Burgy
propriétaires
Tél. (037) 61464

Restaurant de la Crémaillère
(anciennement Café des Tramways)
Escalopes de veau à la crème
Escargots à la mode du Patron
FONDUE BOURGUIGNONNE
et autres spécialités de saison
Tél. 28 21 74 PULLY P. Corbaz

Buffet CFF Lausanne
Tél. 23 76 01 Robert Péclard
Bouillabaisse des pêcheurs
Cuisses de grenouilles provençale
Filets de sole oncle Charles
Steak au poivre,
flambé à la fine champagne
Pour le dimanche des Rameaux, il serait prudent de réserver votre salon ou votre table
à l'étage
nouveau « Grand Salon » pour réceptions, noces et banquets
Samedi soir,
dimanche après-midi et soir,
CONCERT

RELAIS gastronomique au Centre du Vieux Pays
Au piano : Gaby TARIN

Restaurant Brasserie Bavaria
MONTREUX
vous recommande :
son Emincé de veau au Curry Fr. 6.50
son Entrecôte « Café de Paris » » 6.50
sa choucroûte bien garnie » 6.—
son service-snack sur assiette, dep. » 2.50


Bellevue-Chexbres
on y va - on y revient
est ouvert !
Tél. (021) 5 84 81. E. Butticaz

Tartare et Bourguignonne
Viande de qualité et bien préparée. Restaurant à l'Abordage, Saint-Sulpice - Les Pierrettes, tél. 24 71 38.

LA PAIX
HÔTEL-RESTAURANT
Son grill — Ses spécialités
Lausanne — Tél. 23 71 71

Le relais gastronomique du Bas-Valais
Ses mets finement préparés
Ses vins longuement vieillis
Musique tzigane par le Trio Waldy Pruckner
Rôtisserie du Bois-Noir
Sur la route de Saint-Maurice - Martigny. Tél. (026) 6 46 53. A. Lorétan.

Taverne du Château de Chillon
MONTREUX
Aujourd'hui : RÉOUVERTURE
Cocktail de langouste
Consommé ou Bisque ou Grape fruit
Quenelles de brochet Lyonnaise
ou Truite au bleu
Chapon à la broche ou
Tournedos Café de Paris
Assortiment de fromages
Caprice de Madame ou
Cassata ou Paniers de fruits
Willy Herren, maître rôtisseur
Tél. 6 26 88

MOCA-PAM
(bas rue St-François
Ses menus servis sur plats à fr. 2,50 et 3,75
Aujourd'hui : T.V. sur grand écran
Match : ITALIE-ESPAGNE
R. Gilliard, gérant.

VEVEY
à côté du Cinéma REX
Tél. (021) 5 28 82
BRASSERIE DE LA MADELEINE
Menus soignés — Carte variée
FONDUE BOURGUIGNONNE

VIGNERONS, VOICI POUR VOUS !

LE STATUT DU VIN EST MODIFIÉ

(CB) — Le Conseil fédéral a pris, vendredi, un arrêté qui modifie l'actuel statut du vin, introduit par la nouvelle loi sur l'agriculture, en 1953.

L'article-clé des dispositions modifiées est ainsi conçu :

« La production viticole doit être adaptée autant que possible aux besoins du marché indigène et à son pouvoir d'absorption, compte tenu des conditions créées par la nature. »

Zone et cadastre viticoles

Le Conseil fédéral a également donné son accord à une nouvelle rédaction de l'article sur la zone viticole et sur le cadastre viticole :

La zone viticole est délimitée par le cadastre viticole. Elle comprend les terrains que des facteurs naturels rendent propres à une production vinicole de qualité. En font partie les parcelles qui étaient déjà classées en zone A ou B le 1er janvier 1957, date de l'entrée en vigueur du cadastre viticole, et celles qui y ont été rangées depuis ou seront admises ultérieurement dans ladite zone.

Les plans du cadastre viticole établis à l'échelle de 1 : 5 000 ou de 1 : 10 000, ou les documents correspondants, sont déposés auprès des cantons et des secrétariats communaux.

Le propriétaire d'un bien-fonds peut demander l'admission d'une parcelle en zone viticole. La requête motivée doit être adressée l'année qui précède la plantation à l'autorité cantonale compétente, qui la transmet avec sa proposition à la division de l'agriculture.

Le classement des parcelles en zone viticole incombe à la division de l'agriculture qui y procède conformément aux instructions du Département de l'économie publique. Seules les parcelles à vocation viticole incontestable y seront admises. En règle générale, les terrains plats se prêtant à d'autres cultures ne seront pas classés en zone viticole.

Le requérant peut former opposition auprès de l'autorité cantonale compétente, qui transmet les oppositions avec son avis à la division de l'agriculture. Celle-ci statue après avoir entendu une commission d'experts choisis en dehors de l'administration et nommés par le Département de l'économie publique. La décision est susceptible de recours.

Il est interdit de planter des vignes en dehors de la zone viticole jusqu'au 31 décembre 1967. Cette interdiction ne vise pas les propriétaires de bien-fonds ou les fermiers ne possédant pas de vignes, qui plantent au maximum 100 ceps pour leur propre ravitaillement.

Sur les parcelles admises en zone viticole, le Département de l'économie publique accorde l'autorisation de planter après avoir entendu le canton :

pour des cépages rouges recommandés greffés sur porte-greffes autorisés et figurant dans l'assortiment cantonal ;

à titre exceptionnel, pour des cépages blancs répondant aux mêmes exigences ;

dans des parcelles propres à une production de vins de première qualité qui seront désignées par les cantons d'entente avec les stations fédérales d'essais, ou s'il s'agit de combler les vides d'un secteur déjà complanté de cépages blancs (plantations complémentaires).

Les subsides pour l'arrachage

Les nouvelles dispositions régissent les subsides payés pour les vignes arrachées :

Jusqu'au 31 décembre 1961, un subside fédéral de 30 centimes au moins et de 1 fr. 50 au plus par mètre carré est accordé au propriétaire qui arrache de la vigne en dehors de la zone viticole et affecte la parcelle à une autre culture. Aucun subside ne sera alloué pour les vignes plantées ou reconstituées après le 1er janvier 1957, de même que pour les parcelles de vignes où des arbres fruitiers ont été plantés après cette date (cultures mixtes).

Le propriétaire du terrain doit rembourser le subside en entier si, dans les vingt ans qui suivent le versement, il reconstitue de la vigne sur la parcelle au bénéfice du subside. En outre, il doit rembourser le subside en tout ou partie si le terrain est affecté à une construction dans les dix ans qui suivent le versement.

Importations contrôlées

Le Conseil fédéral a inclus dans le statut du vin les dispositions d'exécution de l'arrêté fédéral pour une aide à la viticulture, voté en été dernier par les Chambres. Il s'agit surtout de la limitation des importations de vins étrangers et l'obligation du permis pour les importateurs professionnels :

Tant que les importations compromettent le placement des produits viticoles indigènes à des prix équitables, au sens de la loi sur l'agriculture, les importations de produits de même genre sont limitées quantitativement. Les moûts et les vins, rouges et blancs, sont considérés comme des produits de même genre au sens de la loi sur l'agriculture. Il en est de même des vins sans alcool rouges et blancs.

Le Conseil fédéral ou, suivant ses instructions, le Département de l'économie publique limite l'importation de moûts et de vins rouges, ainsi que de vins blancs destinés à des fins industrielles.

Le blocage des vins et les mesures de prise en charge sont également modifiés en précisant les conditions qui régiront de telles interventions de l'Etat.

Les contraventions sont fixées à 300 francs au plus, sauf pour les délits douaniers réprimés selon la loi sur les douanes.

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL A LAUSANNE

LAUSANNE-CONGRÈS : Du 30 août au 2 septembre, se réuniront dans notre ville, une centaine de dames appartenant à la Fédération européenne des clubs soroptimistes. Le congrès sera mis sur pied par la section lausannoise dirigée par Mlle Dufour, organiste. Les débats auront lieu au Palais de Beaulieu.

* * *

AU REVOIR, BON VOYAGE: Notre radio-reporter lausannois J.-P. Goretta quitte aujourd'hui notre ville, pour effectuer sa grande randonnée à travers le monde. La première étape le conduira à New York.

* * *

NETTOYAGE : La Direction des travaux va procéder sous peu à un curage du fond du lac de Sauvabelin. Une fois débarrassée de ses algues, l'eau sera claire...

= BASILE +



M. A. Pochon est mort

Succombant à un mal qui le tenait éloigné de toute activité musicale depuis de longues semaines déjà, Alfred Pochon est mort jeudi soir, alors qu'il allait entrer, dans quelques mois, dans sa 82e année.

Si l'évocation de la personnalité d'Alfred Pochon s'attache plus spécialement au rôle qu'il remplit à la tête du Conservatoire de Lausanne, les mélomanes romands étaient toutefois dans le souvenir de la carrière de quartettiste que poursuivit durant plus de trente ans l'éminent disparu, et qui lui valut les plus grands succès.

Elève de Thomson au Conservatoire de Bruxelles, Alfred Pochon ne tarda pas à entrer dans le *Quatuor* formé par son maître, tout en occupant le poste de premier violon dans l'*Orchestre Eugène Ysaye*.

L'année 1902 devait marquer une étape décisive dans l'existence du jeune virtuose : sollicité par le financier suisse De Coppet, fixé aux Etats-Unis, Alfred Pochon y fonda le *Quatuor du Flonzaley*, rappelant par cette « raison sociale », le nom de la campagne que la famille De Coppet possédait à Puidoux.

Dans le cadre de l'activité de cet ensemble, Alfred Pochon parcourut le tour du monde, en compagnie de ceux-là qui furent ses collègues de travail, tout au long des vingt-cinq ans d'existence du *Quatour* : Betti, Moldavan et d'Archambault.

Le *Quatuor du Flonzaley* ayant été dissous, Alfred Pochon fonda une nouvelle formation : le *Quatuor Stradivarius* qui connut lui aussi son heure de célébrité en Amérique.

Désireux de rompre définitivement le rythme de ses voyages incessants, Alfred Pochon renonça à sa carrière « américaine » et s'en revint au pays, où bientôt lui fut offert le poste de directeur du Conservatoire de Lausanne.

Dans cette fonction qu'il exerça avec autant d'autorité que de minutie, Alfred Pochon témoigna de nombreuses initiatives heureuses, telles que la création des concerts d'échanges avec les grands Conservatoires étrangers — réalisés grâce à l'intervention d'Henri Büsser, alors président de l'Association des anciens élèves du Conservatoire de Paris — aussi bien que l'organisation des *Cours d'interprétation* donnés régulièrement par Alfred Cortot à l'Institut de musique lausannois.

Indépendamment de son activité de concertiste, Alfred Pochon a produit une œuvre appréciable de compositeur, nous laissant par ailleurs des publications didactiques, dont une *Méthode de quatuor* et deux ouvrages sur *Rousseau musicien*, et le *rôle du « point » dans l'écriture musicale*.

Bénéficiant de nombreuses et illustres amitiés, Alfred Pochon fut appelé à maintes reprises, à figurer dans les jurys des concours internationaux, celui de Genève en particulier.

Reconnaissant son effort en faveur des échanges culturels franco-suisses, le gouvernement français lui avait octroyé le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

A Mme Alfred Pochon qui fut pour son mari une collaboratrice de tous les instants, et à ses enfants s'en va aujourd'hui, en ces heures de deuil, l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Henri Jaton.

Passez une agréable soirée au
BAR-DANCING PARADOU
Montée Saint-Laurent 11 — Lausanne
Petit cabaret ✶ Grande ambiance
ATTRACTIONS INTERNATIONALES
Dès le 1er mars, changement de programme
Orchestre Châtel
Olza avec le violoniste Rino Castagnia
Ouvert de 21 h. 30 au matin
RÉSERVATION Tél. 23 50 97

CONCERT DE JAZZ AU PALAIS DE BEAULIEU

Horace Silver et le style « suspense »

Ceux qui avaient pu regretter ne pas entendre, il y a quelques semaines, Horace Silver au piano des Jazz Messengers, auront été comblés hier soir. Le pianiste-choc du jazz moderne était au rendez-vous de Beaulieu avec un quintet formé de jeunes musiciens peu connus. Les amis du jazz, cela va sans dire, étaient aussi au rendez-vous. Par passion. Par curiosité, peut-être. Par devoir aussi à entendre un voisin qui regrettait l'absence de Louis Armstrong.



Horace Silver.

Pour beaucoup, Horace Silver fut une révélation. Car la présence de ce Frankenstein du piano, dos voûté, tête rentrée, bras tentaculaires, mains en araignée, apporte à la compréhension du style un élément que le disque ne peut restituer. Mais le jeu de Silver n'est pas que spectaculaire. L'homme ne joue pas la crispation, il la vit. Accompagner comme improviser reste une aventure semée d'embûches et chaque reconquête est un effort. Car Silver n'est pas un virtuose du piano. Son élocution est malaisée ; elle approche parfois du bégaiement. Et pourtant la phrase swing. La main crispée se décontracte au contact des touches, capable même de nuances subtiles. Le jeu pianistique de Silver apparaît ainsi comme une bataille frénétique qu'on ne peut s'empêcher de suivre avec passion. Le funambule maladroit impose à son public des traversées dramatiques qu'on applaudit de soulagement. Paradoxe de la création artistique : Silver a ainsi érigé en style ce qui chez d'autres ne pourrait être qualifié que de maladresse. Il a créé le « suspense » musical.

Mais ce que Silver perd en qualité dans ses improvisations faute d'imagination mélodique, il le gagne en efficacité dans les accompagnements. Rythmicien avant tout, il apporte à la section rythmique un appui sans faiblesse, imposant au tempo un balancement que Louis Hayes, batteur pourtant irrégulier, et Gene Taylor, robuste bassiste, font revivre malgré eux. Aux solistes, Silver apporte un véritable soutien orchestral, sollicitant l'audace dans l'improvisation par des enchaînements d'accords inédits, soulignant le discours du soliste par des interventions autoritaires.

Trop souvent hélas en pure perte. Car les deux jeunes souffleurs du quintet n'étaient pas à la mesure de l'accompagnement qui leur était offert. On regrettait l'absence d'Art Farmer, de Hank Mobley, même de Kenny Dorham. Certes Blue Mitchell (tp) et Junior Cook (ts) ne manquent pas de talent. On regrette simplement qu'ils n'aient pas davantage de métier. Une plus grande maîtrise technique les affranchirait de la crainte du public, de cette paralysie partielle qui force le soliste à user de clichés et à refuser l'aventure de l'improvisation. En cela Mitchell et Cook n'ont pas su profiter de l'enseignement de leur chef.

Et pourtant tous deux ne manquent pas de talent. Ils en ont fait la démonstration sur le tempo moyen de « Doodelin ». Très à l'aise sur un rythme d'élocution à leur mesure, ils firent preuve tous deux d'une belle invention mélodique, d'une sûreté de mise en place, d'un sens de la construction que des tempos plus rapides leur interdisaient. Ce sont là des qualités que la maturité fera éclore. Encore un des mérites d'Horace Silver, non le moindre, que donner leur chance à d'aussi jeunes talents.

Il va sans dire que le plaisir du spectateur ne se trouvait nullement atténué par ces froides réflexions critiques qu'on ne lit que le lendemain... Aussi l'enthousiasme de chacun fut-il sans mélange.

R. L.



De gauche à droite : Horace Silver, Gene Taylor, Blue Mitchell, Louis Hayes et Junior Cook. (Photo « Tribune de Lausanne »)

BAGATELLE

SAMEDI
DERNIÈRE SOIRÉE
avec le dynamique orchestre
GEORGIE SMITH
Surprise en cours de soirée

le dancing de la jeunesse annonce :

DIMANCHE
thé dansant et soirée
DÉBUT DE
l'orchestre percutant
FABRIZI
pour la première fois en Suisse

P03-L-93L

C.R. 1959

Pour vous, militaires, qui suivez un cours de répétition, la « Tribune » vous offre un abonnement spécial de **trois semaines** à

Fr. 2.25

2 semaines : Fr. 1.70
1 semaine : Fr. 1.—

Il ne sera pris en considération que les abonnements dont le montant aura été versé préalablement à notre C. C. P. II. 296 ou à nos caisses, à l'avenue de la Gare 33.

Administration de la Tribune de Lausanne

Songez que trafic routier et alcool sont choses incompatibles. L'an passé, plus de 2000 personnes ont été victimes d'accidents de la circulation, parce qu'elles se sont mal comportées sous l'influence de l'alcool.

Juliette

de mon cœur

(Copyright by Opera Mundi and Cosmopress)



CINEMAS LAUSANNOIS

A·B·C P21L

FERMÉ POUR CAUSE DE TRANSFORMATIONS

Athénée Tél. 23 24 12 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

En grande première avant Paris
Le film choc que vous devez voir pour comprendre « une certaine jeunesse actuelle »

LES COUSINS

avec **Juliette MAYNIEL** et **Gérard BLAIN**
deux nouveaux acteurs de grand talent
3e semaine Dès 18 ans révolus

Atlantic Tél. 22 11 44-45 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

Prolongation
du film sans pitié et courageux

PASSEPORT POUR LA HONTE

avec **Eddie CONSTANTINE**, comme vous ne l'avez jamais vu, et **Diana DORS**
Au-dessous de 18 ans révolus, pas admis.

Bel-Air Tél. 23 53 12 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

Grand festival du rire
Darry COWL
dans son étourdissante création

LE TRIPORTEUR

Technicolor Admis dès 16 ans

Bio Tél. 22 35 26 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

CAPITAINE MYSTÈRE

Un film d'aventures audacieuses avec
Rock HUDSON et **Barbara RUSH**
Cinémascope. Couleurs. Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22 14 h. 30, 17 h., 20 h. 45

3e semaine Quelques jours seulement !
Une vie au service de l'humanité

ALBERT SCHWEITZER
raconte sa vie
Première vision

Capitole Tél. 22 51 32 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

GIGI

Le chef-d'œuvre de **Colette**
Leslie CARON, Maurice CHEVALIER
Louis JOURDAN
Cinémascope et Métrocolor

Cinéac Tél. 22 74 99 Permanent de 14 h. à 23 h.

La préparation de l'exploit le plus fantastique de tous les temps sous la direction du Dr Fuchs et Sir Edmund Hillary

ANTARCTIC

Camp 1
Base Shackleton
En complément : **Diavolezza, perle de l'Engadine**

Colisée Tél. 23 51 25 - 23 51 77 20 h. 30

Un « Super » **Hitchcock**
Un policier sensationnel

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

James STEWART - Doris DAY
Daniel GELIN
En matinée : « **LE BOUFFON DU ROI** » (**Danny Kaye**). Samedi et mercredi à 14 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 17 h.
Admis dès 12 ans

Lido Tél. 23 21 44 — 14 h. 30, 17 h., 20 h., 22 h. 10

PROLONGATION 1re vision
Du « suspense » en couleurs

LE CAUCHEMAR DE DRACULA

(Horror of Dracula)
Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables. Interdit moins 18 ans
Version originale sous-titrée, 17 h., 22 h. 10

Métropole Tél. 23 62 22 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

1re vision
Une fastueuse aventure
Un film choc

LES RACINES DU CIEL

avec **Juliette GRECO, Errol FLYNN**
Trevor HOWARD et **Orson WELLES**
Admis dès 16 ans

Moderne Tél. 26 28 77 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30

Dernier fleuron de la fameuse trilogie marseillaise de **Marcel PAGNOL**, voici :

CESAR

RAIMU, Pierre FRESNAY, CHARPIN
Orane DEMAZIS
Dès les premières scènes, on a envie d'applaudir

Montchoisi Tél. 26 05 87 — 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, 23 h. 15

Panoramique · Farbfilm
Die Königin der Musik
Caterina VALENTE
in ihrem Gross-Lustspiel

DAS EINFACHE MÄDCHEN

mit **Rudolf PRACK**
Rudolf PLATTE · Ruth STEPHEN
Während 12 Wochen in Zürich ! ! !
Sous-titres français

Palace Tél. 22 13 30 — 14 h. 30. 17 h., 20 h., 22 h. 10

Une comédie douce-amère, jeune, fraîche, souriante

GUENDALINA

d'**Alberto Lattuada**
Jacqueline SASSARD, Raf VALLONE
Sylvia KOSCINA
1re vision. Parlé français. Age : 16 ans
A 22 h. 10, parlé italien sous-titré

Rex Tél. 23 43 31 — 14 h. 30. 17 h. 10, 20 h., 22 h. 30

Prolongation du chef-d'œuvre de suspense
d'Alfred HITCHCOCK

SUEURS FROIDES

(Vertigo)
James STEWART, Kim NOVAK
2e semaine. Parlé français. Age : 16 ans

Tél. 021/25 81 15
exposa sa
RENENS/Lausanne
24, rue du Lac

Perspex
P. V. C.
Polystyrène
Plexigum
Polyester
etc.

maison spécialisée

pour articles en Plexiglas

et autres matières plastiques

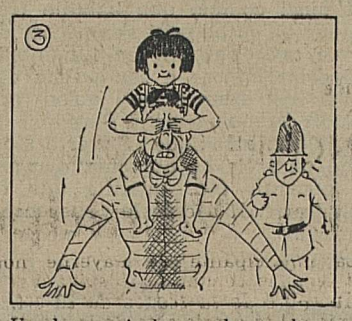
Nagolet à la chasse à l'homme



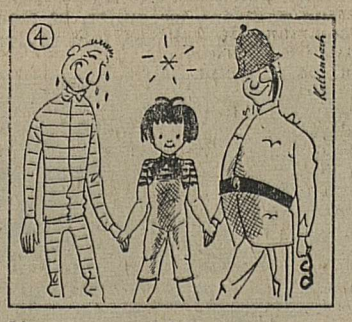
Un malfaiteur, vif et rapide,
s'est évadé de la prison;
l'agent Bajule à toute bride
s'élance aux trousses du fripon.



Mais l'agent, par malheur, bedonne
et le fuyard s'échapperait
si Nagolet — qui s'en étonne? —
à sa poursuite ne partait.



Un, deux, trois, hop sur les épaules
du lascar, voilà Nagolet
qui, les mains sur les yeux du drôle,
lui ferme soudain les volets.



L'homme se rend de bonne grâce
en pensant: ce gosse est fameux,
Banago le rend efficace,
filons droit, c'est moins dangereux.

BANAGO
Base solide pour la vie
L'aliment diététique fortifiant
pour petits et grands
Fr. 1.90 les 250 gr.



ALLIANCES



VICTORIA-BIJOUX
44, Av. de la GARE
P219-11L

COCKERS

A vendre magnifiques chiots blanc orange et noir et blanc. Parents primés en exposition, excellents chasseurs pour la plume et le poil. Pedigrees inscrits. Prix modéré. S'adresser à E. Fiaux-Bonzon, Sous le Signal, Orbe. Tél. (024) 7 20 84.

PRÊTS
Bureau de Crédit S. A.
Grand-Chêne 1
LAUSANNE
Tél. 22 40 83

Guitare

Leçons par professeur expérimenté, progrès rapides.
Thièle, Grand-Chêne 4, Tél. 23 25 13 ou 26 91 13.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complèt. de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Envoi discret. Tél. 072 / 5 22 58
Sarona-Laboratoire, Sulgen/TG

Caisse d'Epargne et de Crédit
LAUSANNE

CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 12 mars 1959, à 15 heures précises

à la grande salle du 1er étage du Café Vaudois, Lausanne, entrée côté rue du Valentin (Feuille de présence ouverte dès 14 h. 30.)

ORDRE DU JOUR :

Première partie

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'exercice 1958. Rapport de la Commission de contrôle. Résolutions relatives à ces rapports, au compte de profits et pertes et au bilan au 31 décembre 1958.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice et décharge au Conseil d'administration.
3. Nominations statutaires.

Deuxième partie

4. Augmentation du capital social de Fr. 5 000 000.— à Fr. 6 000 000.—.
5. Constatation de la souscription et de la libération.
6. Modification de l'article 4 des statuts.
7. Divers.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées au siège social à Lausanne, ainsi qu'auprès de la succursale de Vevey et des agences de Morges et de Renens, jusqu'au mardi 10 mars 1959, à 16 h. 30, moyennant la justification de la possession des actions.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport de l'institution de contrôle ainsi que la proposition de modification de l'article 4 des statuts seront à la disposition de MM. les actionnaires aux mêmes adresses, dès le 2 mars 1959.

Lausanne, le 17 février 1959.

Au nom du Conseil d'administration :
Le président : Ch. Gilliéron. Le secrétaire : A. Cornaz.

Spectacles - Concerts - Conférences
(Communiqués)

AUX FAUX-NEZ

On joue samedi et dimanche soir à 20 h. 45, « Le Ouallou » de J. Audiberti. Location à l'Inno et dès 18 h. au Théâtre des Faux-Nez, 5, rue de Bourg (tél. 22 31 73).

« BARRAGE » UN FILM EN COULEURS RÉALISÉ A LA GRANDE-DIXENCE

Roland Muller, l'auteur de « Terre Valaisanne » et « Horizons Blancs », a réalisé une admirable bande en couleurs, d'après une nouvelle d'Aloïs Theytaz, musique de Jean Daetwyler, à la Grande-Dixence, l'une des plus incroyables entreprises de notre époque. Ce document extraordinaire sera présenté au Cinéma du Palais de Beaulieu, les mercredi 4 et jeudi 5 mars, à 20 h. 30.
Location : Fœtisch Frères S. A., Grand-Pont 2 bis, tél. 22 30 45.

CONFÉRENCE DU DOCTEUR JEAN NUSSBAUM DE PARIS

Les lois alimentaires de Moïse et le cancer, sujet que traitera le Docteur Nussbaum, dimanche 1er mars, à 20 h. 30, à la Salle des XXII Cantons. Ligue « Vie et Santé », Lausanne. Entrée libre.

HOTEL CENTRAL

Dès 14 h., vernissage de l'Exposition de Mme Taïssia.

LE PRÉSIDENT PAUL REYNAUD A LAUSANNE

C'est aujourd'hui samedi 28 février que le Président Paul Reynaud parlera de ses impressions à son retour de Russie, sous ce titre « Seize jours en URSS ». Théâtre Municipal, 17 h. 15. Location au Théâtre dès 11 h.

EXPOSITION DE FLEURS FANTAISIE

Du 1er au 15 mars, à l'Hôtel Central, se tiendra une exposition de tableaux exécutés par Mme Taïssia.

TRIBUNE DE LAUSANNE

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	4.50	11.—	20.—	38.—
France	(fr. fr.) 2100		3400	6300
Autres pays	8.—	18.50	32.—	59.—

Abonnements par chèques post. : SUISSE Lausanne II. 296. FRANCE Lyon 71-13, Agence F. Fournier, rue Nationale 57, Evian.

PUBLICITÉ

Tarif	Le mm
Annonces	Fr. 0.17
Réclames	Fr. 0.57
Réclames 1re page	Fr. 1.—
Réclames dernière page	Fr. 1.70
Réclames page renseignements	Fr. 0.80
Avis mortuaires	Fr. 0.35
Largeur de la colonne annonce	27 mm
Largeur de la colonne réclame	54 mm

Chiffre de tirage contrôlé et tenu à la disposition des intéressés par la Fédération romande de publicité, pl. Riponne 3, Lausanne, et par l'Association suisse de publicité, Kappelergasse 14, Zurich 1

Editeur : S. A. Tribune de Lausanne.
Impr. : Imprimeries Réunies S. A.

LE COMMANDANT DU CORPS DES GARDES-FRONTIÈRES DU Ve ARRONDISSEMENT DES DOUANES

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

l'Appointé garde-frontière

ZUPPIGER ROBERT

décédé accidentellement en service commandé le 26.2.1959.
Nous gardons le meilleur souvenir de ce fonctionnaire fidèle et dévoué.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

L'aide suisse à l'étranger

Appel du Président de la Confédération

Plus de 14 ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre en Europe. Un immense travail de reconstruction a été accompli. En dépit de cet effort, beaucoup de misère subsiste dans les pays touchés par le conflit. D'innombrables réfugiés apatrides, dénués de tout, vivent encore dans des camps ou des abris de fortune. Les plus frappés sont les vieillards, les sans-familles, aussi bien que les jeunes qui cherchent leur voie. Dans certaines contrées, les populations durement éprouvées ne sont pas parvenues à reconstruire leurs habitations. Près de notre pays, des gens vivent encore dans la plus grande angoisse.

Devant ces détresses, pourrions-nous demeurer indifférents ? Non, certes. Notre peuple a toujours activement participé aux grands efforts entrepris en faveur des pays et des régions particulièrement frappés par la guerre. Par l'Aide suisse à l'étranger (Aide suisse à l'Europe) il a contribué à réaliser au cours de ces dernières années un programme efficace de reconstruction. Il ne s'est pas contenté de faire des dons, mais il a collaboré avec divers pays, y compris ceux qui devaient être secourus, facilitant ainsi l'établissement de réfugiés, la reconstruction de villages, l'éducation et la formation de la jeunesse.

Beaucoup a été fait, mais il reste davantage encore à faire. Il s'agit aujourd'hui surtout de réfugiés âgés, de cas difficiles, de groupes d'hommes qui ne peuvent se recréer une situation sans l'intervention d'autrui.

C'est pourquoi l'Aide suisse à l'étranger s'adresse une fois de plus au peuple suisse. Elle ne pourra continuer à accomplir sa grande tâche que si elle en reçoit les moyens. Nous recommandons à nos concitoyens de répondre généreusement à son appel et d'accomplir ces prochains jours des gestes qui seront à l'honneur de notre pays.

Berne, février 1959.

Le Président de la Confédération :
P. Chaudet.

L'état de la neige

Alpes vaudoises, Valais, Alpes fribourgeoises : Champéry 5-60 printemps ; Château-d'Oex 5-80 dure ; Les Paccots-La Gruyère 30-40 printemps ; Schwarzsee-La Berra 40 dure ; Les Diablerets 40-90 dure ; Les Pléiades-Orgevaux 25-50 printemps ; Leysin 80 dure ; Les Marécottes-La Creusaz 100 printemps ; Montana-Crans 30-60 dure ; Rochers-de-Naye 100-100 poudreuse ; Saas-Fee 100-100 poudreuse ; Verbier 50-90 printemps ; Vercorin 50-100 poudreuse ; Villars 10-70 dure ; Zermatt 70-100 poudreuse ; Morgins 40-70 dure.

Oberland bernois, Emmental : Adelboden 5-50 dure ; Beatenberg 35 dure ; Brünig-Hasliberg 30 dure ; Grindelwald 10-70 dure ; Gstaad 10-80 dure ; Gantrisch 30-30 dure ; Jungfraujoch 200-200 poudreuse ; Kandersteg 10-90 dure ; Kleine Scheidegg 80-80 dure ; Lenk i. S. 20-100 dure ; Mürren 30-80 dure ; Saanenmöser 35-90 dure ; Wengen 20-90 dure ; Zweisimmen 5-100 dure.

Grisons : Arosa 90-100 poudreuse ; Bivio 60-100 poudreuse ; Davos-Parsenn 70-100 poudreuse ; Flims-Waldhaus 20-100 dure ; Klosters-Parsenn 60-100 poudreuse ; Lenzerheide-Parpan 30-50 dure ; Pontresina 70-100 dure ; St-Moritz 60-100 dure ; Sedrun 60-100 dure ; Zuoz 50-80 dure.

Jura : Mont-Soleil - Chasseral 20 dure ; Moron 20-30 dure ; Pont-Brassus 10-60 dure ; St-Cergue 10-100 dure ; Ste-Croix-Les Rasses 40 printemps ; Tête-de-Ran, Neuchâtel 25-25 printemps ; Weissenstein 15-15 printemps.

Suisse centrale, Tessin : Airolo 20-60 printemps ; Andermatt 60-70 dure ; Cari-sur-Faido 40-80 tôlée ; Einsiedeln-Oberiberg 15-30 dure ; Engelberg 15-100 dure ; Melchsee-Frutt 100-100 poudreuse ; Hochstuckli 30 dure ; Klewenalp 40-60 dure ; Rigi 30 dure ; Sörenberg, Entlebuch 30-80 dure ; Stoos 50-70 dure.

Suisse orientale : Amden 10-40 dure ; Braunwald 50-80 dure ; Flumserberg 100-100 dure ; Pizol 90-100 poudreuse ; Schwägalp, Appenzell 100-100 dure ; Tanzboden - Wolzenalp 5-80 dure ; Unterwasser-Wildhaus 20-70 dure.

Parquez votre véhicule de façon à ne pas gêner autrui. Vous savez qu'il ne faut jamais parquer ou stationner dans les passages étroits, aux croisées de routes, dans les virages, sur les dos d'âne (ou à proximité immédiate de ces endroits), ni sur les ponts, ni sur les passages réservés aux piétons.

VALAIS

UN FAUX REPORTER EST APPRÉHENDÉ

(TdL) — Depuis quelques jours, un individu se disant Corse et envoyé spécial d'un grand quotidien français, vivait d'expédients, à Sierre. Il avait fait de nombreuses dupes, spécialement dans les établissements publics. Plusieurs patrons et les sommelières se laissèrent prendre et lui avancèrent de l'argent. C'était une excellente façon de prêter à fonds perdu ! Quelques cafetiers se rencontrant pour une assemblée soulevèrent le problème et s'aperçurent qu'ils avaient été roulés. Averti par ses collègues, l'un d'eux, sollicité par le soi-disant reporter, sut habilement le retenir dans son établissement et avertit la police.

Cette dernière fit une rapide enquête et procéda à l'arrestation de l'individu qui se laissa prendre sans résistance, surpris par l'arrivée des agents. Au cours de l'interrogatoire, l'on devait constater que la prise était bonne. Les titres dont s'affublait l'individu étaient tous faux. Il se faisait passer pour graphologue, journaliste, inventeur, sourcier, etc. En réalité, il s'agit d'un récidiviste notoire, titulaire de plus de 15 condamnations pour abus de confiance et escroqueries. Il sera amené aujourd'hui à Sion pour les derniers interrogatoires, avant d'être expulsé du canton et ramené à La Sagne (Neuchâtel) dont il est originaire. Actuellement, il est sans domicile connu. Le personnage se nomme Gentil, avec une série impressionnante de prénoms. Grâce à la rapide intervention de la police municipale sierroise et de la gendarmerie cantonale, il n'aura pas eu le temps de faire de grosses escroqueries en Valais.

CAMBRIOLEURS A L'ŒUVRE

ENCORE UN VOL A MARTIGNY

(TdL) — Une papeterie de Martigny a reçu la visite de cambrioleurs qui ont pénétré dans le magasin, par effraction, au cours de la nuit. Ils se sont emparés de la caisse et ont pris la fuite. Heureusement, cette caisse avait été presque complètement vidée pour la nuit.

Le vol a été découvert, hier matin, à l'ouverture du magasin. La police a été immédiatement avisée et a ouvert une enquête.

SYNDICATS CHRÉTIENS

Congrès à Sion

(TdL) — La Fédération valaisanne des syndicats chrétiens tient à marquer par une manifestation spéciale, le trentième anniversaire de sa création. A cet effet, un grand congrès sera organisé, à Sion, le 12 avril prochain.

CONTACTS ITALO-SUISSES

L'auto-quai d'Iselle

(TdL) — Hier, les dirigeants des chemins de fer suisses et italiens se sont rencontrés pour mettre au point la question de la construction d'un quai de chargement pour voitures à Iselle.

Les travaux sont devisés à un million et seront entrepris dès que le gouvernement italien aura donné son assentiment, ce qui ne saurait tarder.

Les installations modernes permettront d'accélérer les opérations de chargement et de simplifier les contrôles douaniers.

Les promoteurs du projet activent les pourparlers pour que l'installation soit prête le plus rapidement possible. Celle-ci est appelée à rendre de grands services lorsque sera percé le tunnel sous le Grand-Saint-Bernard.

A HERBRIGGEN

LES GARDIENS NE RISQUENT RIEN

(TdL) — Les gardiens logés dans le baraquement récemment construit, sur les hauteurs d'Herbriggen, ont vécu quelques heures pénibles à la suite des émanations d'un fourneau de chauffage.

Un bulletin de santé publié, hier soir, confirme qu'aucun gardien n'est intoxiqué et que tous peuvent poursuivre leur faction.

■ Travaillant sur un chantier de la Lizerne, au-dessus d'Ardon, M. Rémy Dussex, d'Ayent, a reçu des tuyaux sur le dos. Il est hospitalisé à Sion avec des contusions.

Le lait chaud avec du miel
excellente recette familiale
CPL

A GÉRONDE

VOL DE STATUES

(TdL) — Des individus ont pénétré par effraction dans la grotte de Saint-Antoine, construite sur le chemin du couvent de Géronde. Ce lieu de pèlerinage est taillé dans le rocher, sur la colline de Géronde.

Les malandrins se sont emparés de plusieurs statues anciennes qu'ils espèrent certainement monnayer.

Le vol a été découvert par des promeneurs et la police, immédiatement alertée, a ouvert une enquête.

APRÈS UNE AGRESSION

Une arrestation

(TdL) — Nous avions signalé l'agression dont avait été victime M. Vernay, à Champille sur Sembrancher. La police cantonale vient d'arrêter, à Ardon, l'agresseur qui n'a pas tardé à passer aux aveux. Il en voulait spécialement à l'argent de sa victime mais n'a pas pu se servir comme il l'espérait.

Il sera mis à disposition du juge d'instruction d'Entremont.

Il s'agit d'un jeune homme de 21 ans, André Métroz, habitant Sembrancher.

NEUCHATEL

ÉPURATION DES EAUX

FINANCEMENT DIFFICILE

(TdL) — La ville de Neuchâtel, en vertu de la nouvelle loi sur l'épuration des eaux, doit construire une station d'épuration. Il s'agit d'une dépense importante puisqu'elle dépasse les 5 millions. Le financement de cette construction pose d'importants et délicats problèmes. Selon le projet parvenu aux conseillers généraux, l'intérêt et l'amortissement de la dette engagée ainsi que les frais d'exploitation, seront couverts par une taxe annuelle spéciale perçue chez tous les propriétaires d'immeubles. Cette taxe sera calculée come suit : 0,5 % de la valeur de la police d'assurance ; 10 % des factures des Services industriels pour la consommation d'eau. La gauche a peur que cette dépense nouvelle soit en définitive supportée par les locataires. Elle préconise maintenant une solution nouvelle : les centimes additionnels. Ce projet ferait supporter la dépense à tous les contribuables proportionnellement à leurs ressources et à leur fortune. La prochaine séance du Conseil général ne manquera pas d'intérêt.

APRÈS UN ACCIDENT

ETAT ALARMANT

(TdL) — L'état de santé du petit Sylvain Bélaz, victime d'un grave accident près du Mail, à Neuchâtel, est considéré comme alarmant. L'enfant est toujours dans le coma.

(Ag.) — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Neuchâtel une subvention pour la correction de l'Areuse dans la commune de Saint-Sulpice.

FRIBOURG

FIN DE SESSION AU GRAND CONSEIL

Taxation bisannuelle et loyers

(TdL) — Hier matin, on a entendu le rapport de M. Louis Dupraz sur le projet de taxation bisannuelle remplaçant la taxation annuelle, utilisée jusqu'à présent, selon la loi du 11 mai 1950. Ce changement aura l'avantage de coïncider avec la taxation concernant l'impôt sur la défense nationale.

On entend ensuite M. Roos qui réclame une entente avec l'Union des paysans sur l'établissement du barème agricole d'imposition, puis M. Théodore Ayer, conseiller d'Etat.

La loi est acceptée également en deuxième et troisième lecture, aucune opposition ne s'étant manifestée.

INTERPELLATIONS ET MOTIONS

M. Roggo, directeur de la police, répond à l'interpellation de MM. Schneuwly et Challamel sur la protection des piétons. Malgré les accidents qui se produisent, il faut reconnaître que les efforts de la police n'ont pas été vains. Leur nombre n'a pas augmenté ces dernières années en proportion du trafic. L'idée de faire circuler les piétons à gauche de la chaussée paraît bonne, mais ce n'est pas une obligation légale. Dans certains, il est préférable de circuler à gauche.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE

M. Sieber, socialiste, évoque la faillite de Luminaire SA, à Fribourg. Il y a un découvert de 1 400 000 fr. et des plaintes pénales ont été déposées. L'incompétence semble avoir régné dans la direction de cette firme qui fonctionnait depuis cinq ans. La politique de crédit à l'industrie pratiquée par la Banque de l'Etat, principale créancière dans cette affaire, a de quoi préoccuper. M. Sieber se demande si les services de la banque sont bien outillés pour suivre l'activité commerciale. Le gouvernement répondra ultérieurement.

LA HAUSSE DES LOYERS

M. Albert Challamel, socialiste, avait signalé des hausses de loyers excessives dans un immeuble de la Vignettaz, propriété des Caisses de pensions du personnel de l'Etat. M. Ayer, directeur des finances, répond que le mécontentement manifesté par les locataires à la suite de menaces de résiliation est compréhensible. Actuellement, un arrangement est intervenu. Cependant, l'immeuble ayant été construit après 1946, n'est pas soumis au contrôle des prix. Les augmentations, qui ne sont pas aussi importantes qu'on l'a prétendu, sont justifiées par l'aggravation des charges et le renchérissement des capitaux.

L'interpellateur se déclare partiellement satisfait.

M. Robert Pilloud, ancien président du Grand Conseil, appuyé par une quarantaine de députés, demande la revision du règlement de l'assemblée législative. M. René Ducry propose la revision de la loi du 30 décembre 1949 sur les expropriations en relation avec l'amélioration du réseau routier.

Répondant à M. Joggi, de Morat, M. Claude Genoud déclare que le dangereux passage à niveau de Greng sera remplacé par un passage sous-voies, dans le cadre du programme de réfection des routes.

La session est close.

EN PAYS VAUDOIS

A Yverdon, deux accidents font un mort et deux blessés

(TdL) — Hier, peu avant 19 h., un accident mortel s'est produit à Clendy, après le virage du passage à niveau, côté ville. M. et Mme Sahli, retraités, nés tous les deux en 1879, domiciliés au No 27, se trouvaient sur le trottoir. Au même moment, une moto, suivie à une cinquantaine de mètres par une voiture roulant à assez vive allure, arrivait d'Yvonand.

Pour une raison inconnue, Mme Léa Sahli traversa la chaussée après le passage de la moto et avant celui de l'auto. Le conducteur freina brusquement mais son véhicule se tourna en travers de la route et heurta Mme Sahli qui fut projetée à terre. Transportée à l'hôpital par l'ambulance municipale, elle devait y décéder à 20 h. 30.

Une demi-heure auparavant, un scooter monté par M. J.-L. Waridel et M. P. Kirchhofer, passager, tous deux d'Yverdon, qui roulait en direction de la ville, sur la route Yverdon-Neuchâtel, s'est jeté contre la barrière du passage à niveau du Bey et s'est écrasé contre le marchepied du dernier vagon du train de Sainte-Croix qui avait quitté la gare d'Yverdon à 18 h. 35. Les deux scootéristes, dont l'un est blessé à la tête et l'autre souffre d'une commotion, ont également été transportés à l'hôpital d'Yverdon dans la même ambulance.

YVERDON

Des poteaux en feu

50 PIÈCES DÉTRUITES

(AT) — Des tas de vingt-cinq poteaux, propriété de la Compagnie vaudoise d'Electricité, déposés près d'Yverdon, ont pris feu, vendredi à 5 h. ; c'est un laitier qui donna l'alarme ; le poste de premier secours d'Yverdon se rendit rapidement maître du sinistre, qui a détruit cinquante poteaux. On ne sait encore la cause de ce sinistre.

ENCORE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE PAYERNE

La Municipalité précise...

La municipalité de Payerne nous fait tenir le communiqué suivant :

Au cours de sa séance du 25 crt. la municipalité a pris acte de la situation qui a été créée par la question du subside alloué à l'école catholique et porté de Fr. 20 000.— à Fr. 25 000.— par an, dès 1959, toutes fournitures comprises. Selon différents articles parus dans la presse romande, on pourrait croire que la commune de Payerne a coupé tout subside à la dite école ; or, il n'en est rien. La municipalité a prévu au budget une somme de Fr. 25 000.— en faveur de l'école confessionnelle catholique de Payerne, somme qui a été admise par le Conseil communal malgré la proposition de la commission du budget de porter ce subside à Fr. 35 000.—.

La municipalité de Payerne tient à déclarer qu'elle a laissé librement le Conseil communal se prononcer sur le montant du subside. Elle relève qu'en date du 24 janvier 1958, elle a communiqué une lettre au Conseil de la paroisse catholique lui proposant de garder le nombre d'élèves qui lui convient dans son école confessionnelle et d'envoyer dans les écoles officielles de la ville les élèves chargeant trop ses propres finances.

Lors de la séance du 27 août 1958, en présence de M. l'abbé Marmier, directeur des écoles catholiques en terre romande, et de M. le curé Chassot, la municipalité avait déjà offert à la paroisse catholique de placer les élèves chageant trop ses propres finances dans les écoles officielles de la ville ; ellle avait également donné l'assurance qu'au point de vue confessionnel, M. le curé pourrait enseigner la religion aux écoliers de confession catholique conformément à l'horaire vaudois.

Nous pensons dès lors qu'il ne s'agit pas d'un conflit mais bien d'un refus de la part des instances ecclésiastiques catholiques d'autoriser leurs ressortissants à suivre l'école officielle.

INSTITUT ATHENAEUM

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Cours d'initiation et préparation aux examens officiels d'architecte reconnu par l'Etat pour candidats remplissant les conditions fixées par l'art. 117 du R. A. de la L. P. C. Enseignement chaque jour à l'Ecole et cours pour personnes dispensées de la présence à l'Ecole, mais soumises aux contrôles périodiques. — Institut Athenaeum, 11, av. du Tribunal-Fédéral, Lausanne.

LAUSANNE

EN TRAVERSANT LA CHAUSSÉE

PASSANTS RENVERSÉS

(TdL) — Alors qu'il traversait, hier soir, la rue de l'Université, M. François Pahud, né en 1892, a été renversé par un scooter. Il a été blessé à une arcade sourcilière.

En quittant imprudemment le refuge de Montchoisi, hier soir, Mme Louise Cochard, s'est fait renverser par une auto roulant vers Pully. Elle se plaint de douleurs au bas du dos. Le premier blessé est soigné à l'Hôpital cantonal et Mme Cochard à son domicile.

LE STAND DE VERNAND

Nouvelle route

(AT) — M. A. Jotterand, député de Lausanne, a demandé au Conseil d'Etat quelles améliorations il envisage en vue du grand trafic qu'amènera le stand de tir de Vernand sur la route cantonale Blécherette - Romanel - Cheseaux, qui est étroite et sinueuse.

Le gouvernement répond qu'une étude est en cours ; une route nouvelle est prévue qui passera hors de l'agglomération de Romanel et comportera des courbes à grand rayon, une visibilité étendue et une pente maximum de 3 %. Une jonction de cette route au Solitaire avec l'autoroute Grande Corniche-Lausanne-Berne et la grande ceinture lausannoise en fera une artère de pénétration et de transit fort importante. Cet aménagement est prévu dans le programme des travaux nécessités par l'Exposition nationale. En attendant, la route actuelle sera entretenue, des réfections ont été faites récemment.

AUX MOUSQUINES

Fillette renversée

(AT) — Vendredi à midi, à l'avenue des Mousquines, un motocycliste a renversé la petite Françoise Diserens, sept ans, habitant avenue du Léman, qui traversait la chaussée. L'enfant est à l'Hôpital cantonal avec des éraflures et une commotion cérébrale.

■ A Lausanne où il avait pris sa retraite est décédé, jeudi, à l'âge de 80 ans, M. Georges Bally, ancien instituteur.

CLAUDE FLEURANGE

L'ÉNIGME AU NOM DE FLEUR

ROMAN 56

A remuer sans cesse les souvenirs de ces dernières semaines, je ne hâte guère ma guérison. J'ai perdu ma gaieté, mes dernières couleurs. Papa s'en afflige et s'inquiète. Il parle de faire venir notre médecin. Je m'y refuse. Le mal n'est pas du ressort des thérapeutiques usuelles.

Mais M. Vernelles s'obstine et le voilà qui, un matin, pénètre auprès de moi en s'écriant triomphalement :

— J'ai trouvé !

— Qu'est-ce que tu as trouvé, papa ?

— Le remède.

— Voyons ?

J'ai toujours aimé et j'aime encore avoir à moi, bien à moi, mon businessman de père. Cela n'arrive pas si souvent, surtout lorsque nous vivions à Paris où ses activités sont incessantes et diverses. J'étais donc contente de le tenir là, dans ma chambre. Cela seul comptait. Quant à son fameux remède...

— C'est très sérieux, ma petite Catherine. Le plus grand mal dont tu souffres, c'est la possibilité de faire sans cesse le tour de toi-même. Tu as trop de loisirs. Tu les emploies à t'étudier, à analyser tes sentiments, à couper les cheveux en quatre, quoi ! C'est très mauvais. Il n'en serait pas de même, je te le garantis, si tu étais l'une de mes dactylos, obligée d'arriver tous les matins à neuf heures à ton bureau...

— C'est une place de dactylo que tu viens m'offrir ?

— Pas tout à fait. Mais il ne me déplairait pas, vois-tu, que ma fille s'initiât un peu à mes affaires. Instruite et intelligente comme elle est, ce serait pour elle un jeu d'enfant. D'ailleurs, quelqu'un se chargerait de te mettre au courant...

— Pascal Sévrier, n'est-ce pas ?

— Bien sûr.

— Et c'est lui aussi, je parie, qui a eu l'idée que mon cher père vient de reprendre à son compte ?

— On ne peut rien te cacher. Et remarque que Sévrier va contre son intérêt en agissant de la sorte. Le jour où tu en sauras autant que lui, il perdra beaucoup de son importance à mes yeux. Mieux encore : il consent à ce que tu t'installes dans son propre bureau. C'est chic de sa part, hein ?

— Très ! Il est vraiment bon...

— Et tu acceptes, bien entendu ?

Je n'ai pas répondu tout de suite. Si j'avais obéi à ma première réaction, j'aurais dit « non ». Que mon père me prenne par la main et cherche à me guider, je l'admets. Mais qu'un de ses employés fût-il « comme de la famille » se permette d'agir ainsi, voilà qui m'humilie. J'imagine aussi qu'à la faveur de l'hospitalité qu'il daigne m'accorder, le secrétaire multipliera les occasions de me faire sentir ma dépendance. Enfin, qui prouve que le travail me soit un remède approprié ?... Qu'il se regarde dans une glace, ce Pascal Sévrier. Il verra que tout en travaillant comme un bœuf, il a très mauvaise mine, lui aussi, depuis quelque temps

Ma seconde inspiration a été beaucoup moins négative. Si je refuse, je décevrai terriblement papa. Je serai passée aussi à côté de l'occasion de me rendre utile et — qui sait ? — de donner peut-être le bon exemple à mon frère. Pascal Sévrier n'entre donc plus en ligne de compte. C'est tout juste si la pensée me vient, un peu folle, que je serai là chaque matin pour contrôler la teinte de la cravate du jour...

J'ai donc comblé d'aise, en sa double qualité de père et d'industriel, le grand maître des « Bas Vernelles ».

— Tu peux dire à ton secrétaire que son idée est excellente et que je l'adopte.

Il y a aujourd'hui exactement deux semaines que je tourne le dos à Pascal Sévrier.

Qu'on me comprenne bien. Du siège que j'occupe, face à une table à la fois élégante et pratique qu'on a pu remarquer au dernier Salon du Matériel de Bureau, de mon fauteuil, dis-je, je ne puis voir le secrétaire qui se tient, lui, au milieu de la pièce. Mais sa voix m'arrive souvent, comme jetée par-dessus mon épaule. Et quand j'ai quelque chose à lui demander, je me reconnais le droit de faire pivoter mon siège, plus articulé qu'un fauteuil de dentiste.

Il m'arrive aussi de tricher un peu, grâce à la glace de mon poudrier. Ce n'est pas que je me poudre tous les quarts d'heure. Mes nouvelles fonctions ne m'en laissent pas le loisir. Mais je ne saurais tolérer un nez qui brille. Et c'est alors que le petit miroir, habilement manœuvré, me réfléchit l'image de Pascal Sévrier.

Serait-il moins zélé que ne le prétend son patron ? A maintes reprises, j'ai dû changer bien vite l'orientation du poudrier en constatant que lui aussi me regardait, en cachette.

Pourquoi m'accorde-t-il quelque importance ? Il y a des moments où je me demande s'il ne lui vient pas des regrets et s'il ne souhaite pas m'entendre parler à nouveau de Luludi. N'étais-je pas une sorte de lien, entre elle et lui ? Ne lui ai-je pas donné maintes preuves de l'intérêt que je leur portais, à tous lese deux ? Ne fut-il pas un temps, même, où je sacrifiais délibérément mon père à ces êtres entre qui existait une communauté de goûts découlant d'une enfance pas très heureuse ?

Ainsi, mon initiateur aux mille et un secrets de la réussite commerciale désire peut-être que je joue, une fois de plus, le rôle d'égérie. J'exaucerais volontiers son vœu si mes efforts avaient quelque chance de réussite. Mais on ne peut guider les pas d'un homme vers une ombre. Et la Tzigane fugitive n'est plus que cela.

Ah ! si elle donnait signe de vie, comme tout serait différent !

Ce qui, déjà, est différent, c'est ma vie... la vie que je connais depuis que j'abats mes huit heures de travail journalier. Car je n'en démords pas. Je refuse tout régime de faveur. Je veux me donner l'illusion d'être employée comme les autres, encore que je me sente singulièrement privilégiée de partager le bureau de Pascal Sévrier, professeur patient et doux, prompt au compliment dès que l'élève a bien compris la leçon.

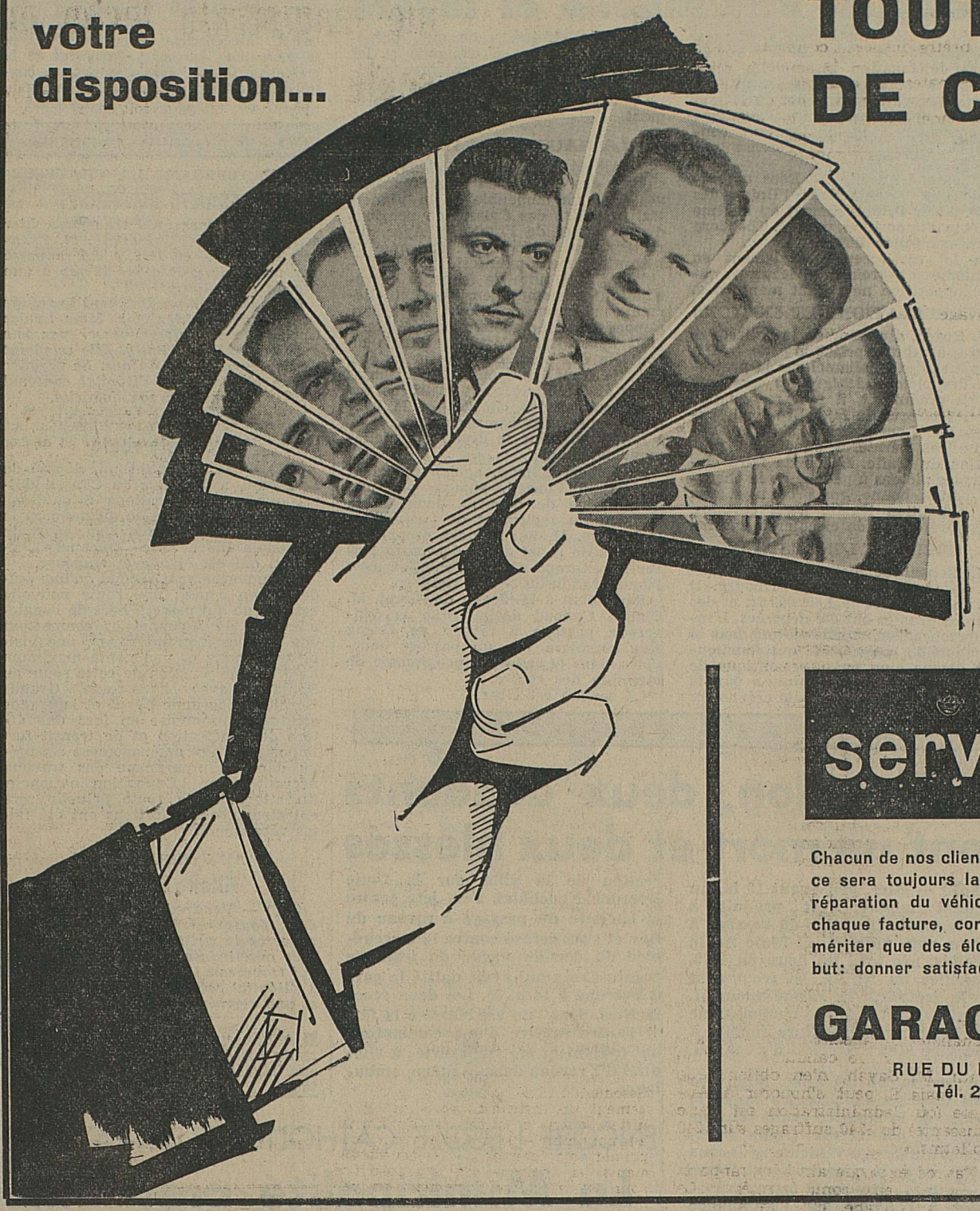
J'ai droit aussi à des récréations. Nous parlons alors de toutes sortes de choses, sauf de celles qui font partie de mon nouveau savoir.

C'est ainsi que papa est entré un jour à l'improviste et nous a surpris occupés à discuter de l'évolution poétique, au dix-neuvième siècle. Nous nous jetions à la tête, citations à l'appui, les mérites respectifs des parnassiens et des symbolistes.

M. Vernelles est reparti furieux, affirmant qu'il n'aurait bientôt plus qu'à faire faillite, avec des collaborateurs comme nous, plus soucieux d'études poétiques que de recherches de méthodes publicitaires. Il n'en pensait pas un mot. Il est bien trop content du résultat de ce qu'il appelle « son » expérience. Car il a tout à fait oublié que l'idée était de Pascal Sévrier.

Moi, je ne l'oublie pas et je lui ai une sincère gratitude. J'ai échappé à bien des hantises. A chacun de mes réveils, il m'est agréable de me sentir légère, confiante, comme délivrée. En entrant dans mon bureau, où toujours Pascal Sévrier me précède, j'ai une impression analogue à celle que j'éprouverais en pénétrant dans un jardin. Il est vrai qu'il y a toujours des fleurs fraîches sur ma table. Je doute que ce soit là une attention des gens qui font le ménage. Je soupçonne plutôt Pascal, chez qui je découvre chaque jour des délicatesses nouvelles.

Nous mettons à votre disposition...



TOUT UN EVENTAIL DE COLLABORATEURS

Si l'organisation rationnelle et efficiente des grands garages a de très heureuses répercussions sur les **prix,** la **qualité** et la **rapidité du travail** ainsi que sur le respect des délais, elle entraîne, en revanche un sérieux inconvénient:

L'anonymat des personnes auxquelles sont confiés les véhicules.

Nous avons éliminé ce point faible en créant notre

service personnalisé

Chacun de nos clients se fait attribuer l'un de nos mécaniciens spécialistes, à son choix. Dès lors, ce sera toujours la même personne qui exécutera les travaux nécessaires à l'entretien et à la réparation du véhicule. Sa photographie ou celle du mécanicien qui l'aura remplacé sera jointe à chaque facture, constituant ainsi une « responsabilité personnelle » à l'égard du client. Pour ne mériter que des éloges, **votre** mécanicien mettra tout son cœur à l'ouvrage. Il n'aura qu'un seul but: donner satisfaction à **son** client!

GARAGE JAN
RUE DU MAUPAS 18
Tél. 25 89 62

GARAGE CILO
PETIT-ROCHER 6
Tél. 24 77 22

CENTRE AUTOMOBILISTE JAN

JAN S. A.



en achetant des Bastos **Emile** économise 20cts par paquet

Maryland brun avec et sans filtre

Pour moi **1** de la Dôle...

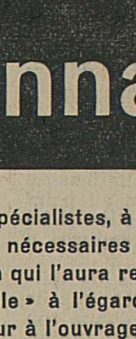
Dôle

... de la Dôle pour moi! Le grand vin rouge du Valais.

ECOLE CANTONALE DE FROMAGERIE
MOUDON

Ouverture du prochain cours annuel : lundi 4 mai 1959.

Pour de plus amples renseignements, consulter la « Feuille des Avis Officiels » du 23 janvier, ou « Le Laitier Romand » du 23 janv./27 février. (Sur simple demande, envoi immédiat du programme-règlement).



Vous qui souffrez de **Rhumatismes, Douleurs dorsales ou pectorales . . .** *n'hésitez pas!*

Appliquez un emplâtre Bertelli, éprouvé depuis de nombreuses années. Pratique, propre, inodore et rapidement efficace, l'emplâtre Bertelli agit immédiatement... s'il est appliqué à temps, bien sûr! Demandez expressément la marque mondiale

BERTELLI

En vente dans les pharmacies et les drogueries.
E. Tettamanti & Cie., Zurich

Prêts
d'argent
SERVICE DE PRÊTS S. A.
LAUSANNE
Lucinge 16
Rumine
Tél. 22 52 77

On cherche à louer appartement ensoleillé de

4 pièces

avec bains, près du centre.
W. Thalmann, Ob. Graben 11, St-Gall.

AIMERIEZ-VOUS DEVENIR

REPRÉSENTANT

pour **AMÉLIORER VOTRE SITUATION ACTUELLE ?**

Nous vous en donnons la possibilité !

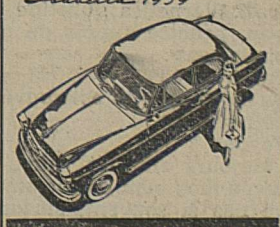
Vous jouirez d'une formation **approfondie,** vous serez constamment **soutenu** dans votre travail, vous bénéficierez d'une publicité efficace et régulière.

Maison de GRANDE RENOMMÉE et bien introduite auprès de la clientèle particulière. Vous pouvez vous bâtir une **situation d'avenir** si vous êtes travailleur, tenace, correct, sûr de vous.

Fixe important, commissions, frais, caisse de retraite, assurances.

Faites offres manuscrites avec photo sous chiffre LD 78126 G à **Publicitas, Lausanne.**

Symbole d'une perfection absolue
Isabella 1959



BORGWARD

Agence officielle Borgward :
A. STAUFFER
Garage St-Christophe SA
LAUSANNE
Tél. (021) 24 50 56
Importateur général :
A. P. Glättli, Dietikon (ZH)

POLICE cas urgents téléphone **17**

On cherche pour jeune homme de 17 ans

place d'apprenti-cuisinier

dans un hôtel ou un restaurant. Entrée à convenir.

Adresser les offres à **Thomas Iten, rest. Lindenhof, Unterägeri (Zoug). Tél. (042) 7 51 88.**

Savoir-vivre • Bonnes manières • Bonnes mœurs

(De notre correspondant permanent à Paris, Jean-Pierre Moulin)

Comment vivre ? Depuis qu'il est des hommes, et qui se fréquentent, la question se pose. Il y a eu cependant des époques où des réponses toutes prêtes accueillaient les gens dès leur plus tendre enfance. 1900, par exemple, savait fort bien ce qu'il fallait (ou ne fallait pas) faire. Les manuels de savoir-vivre foisonnaient alors. On les relit aujourd'hui pour se divertir. Nous nous souvenons d'un excellent numéro de cabaret composé précisément d'une adaptation pour la scène de quelques-uns de ces conseils de savoir-vivre. Un présentateur en habit décrivait avec minutie et préciosité la seule manière honnête de manger des huîtres ou de baiser la main d'une dame dans un salon. C'était tout à fait ridicule.

COMMENT SE TENIR ?

1959 est beaucoup moins explicite à ce sujet. Nous sommes dans une période révolutionnaire, la société craque, les fortunes traditionnelles chancellent. Ce qu'on appelle le « monde » n'est plus cet univers fermé du style « Jockey-Club », mais quelque chose qui ressemble davantage au hall d'un grand palace... Comment se tenir dans ce monde-là ? Paul Guth, infatigable prospecteur de nos bonnes et mauvaises mœurs, et Michelle Maurois (fille du célèbre académicien) nous livrent, en cette veille de printemps, un « Savoir-vivre actuel » que toute famille à cheval sur les principes se doit de posséder. Les auteurs de cet ouvrage se sont voulus modernes. Le monde dans lequel ils nous apprennent à nous tenir est celui de la télévision et de l'atome ; de la voiture aussi, cet appendice roulant de notre logement. Exemple : si vous invitez des amis à suivre sur votre petit écran une de ces émissions questionnaires tant prisées, il est malséant de donner la réponse avant vos hôtes. S'il vous arrive de rencontrer un monsieur d'âge certain, un peu bedonnant et décoré, n'hésitez pas à l'appeler « président ». Il est certainement président de quelque chose : d'un parti ou d'une société de boules, d'un conseil d'administration ou d'une œuvre de bienfaisance. Cette dernière remarque se comprend surtout pour la France, mais peut, dans une assez large mesure, s'étendre à notre pays.

EDUCATION DU PEUPLE

Comment vivre ? On n'apprend pas à vivre dans les manuels spécialisés, cela serait trop simple. Un homme peut ainsi présenter tous les signes d'une éducation raffinée et se comporter comme un mufle dans une situation donnée. Il est très difficile d'éduquer les gens. D'autant plus que les avis diffèrent sur les moyens de l'éducation. Ainsi, tel film jugé diabolique par un comité de censure composé de pères de famille nombreuse trouvera des défenseurs parmi les savants les plus évolués, les écrivains les plus célèbres. Il y a quelques jours, la « Commission de contrôle cinématographique » s'est divisée en deux partis égaux, à propos du film d'un jeune et audacieux cinéaste, Claude Bernard-Aubert. Ce film s'appelle « Les tripes au soleil » et propose au public une histoire de racisme. Un film comme celui de Bernard-Aubert aurait dû ravir les censeurs. Or, les dix membres de la commission représentant le gouvernement ont voté pour l'interdiction pure et simple des « Tripes au soleil ». En revanche, les dix membres issus de la profession ont accordé le visa de sortie. Cette même commission n'hésite pas cependant à lâcher sur le marché cinématographique des « œuvres » de troisième zone dans lesquelles, sous prétexte de traite des Blanches, un producteur astucieux vous fournit généreusement des images semi-pornographiques.

UNE QUESTION DE LATITUDE

Tout dépend dans ce domaine d'un critère essentiel : juge-t-on par exemple sous telle latitude une œuvre cinématographique sous l'angle de la raison d'Etat, alors tout ce qui met en question, même par raccroc, la politique pratiquée par ledit Etat devient un crime contre les bonnes mœurs patriotiques. Si, au contraire, un pays met tous ses soins à maintenir dans une virginité fondée sur l'ignorance les âmes des citoyens, les problèmes relatifs au sexe sont tabous. Actuellement, les autorités françaises sont extraordinairement sensibilisées à tout ce qui évoque le monde autrefois colonisé. On voit mal par conséquent un cinéaste proposant à un producteur un film sur la guerre d'Algérie, laquelle est une réalité, hélas présente à la première page de tous les journaux. Cet audacieux (il y en a eu) serait très vite découragé. En revanche, une certaine légende montmartroise à base de mitraillettes, de coco et de strip-tease a toute licence de s'exprimer dans quantité de mauvais films.

Le moraliste lui-même se trouve parfois pris à son propre piège. Jules Romains, dans un récent article, a revendiqué pour le romancier le droit de mettre en scène des criminels et de faire du crime le sujet de ses livres. Mais ce même Jules Romains prend de temps à autre sa plus belle plume d'académicien pour faire, sur un ton pincé, la morale aux Français.

BAPTÊME SUR UN FIL

Je lisais récemment un éditorial indigné signé par un redresseur de torts spécialisé : il fulminait contre un prêtre qui avait consenti à baptiser, sur le fil, l'enfant d'une famille d'acrobates. « Comment, écrivait-il, des parents, même funambules professionnels, ont-ils eu le front d'organiser à vingt mètres de hauteur cette ridicule cérémonie qui pouvait coûter la vie à un bébé de six mois ? » A quelques colonnes de là, dans le même journal, l'échotier de service racontait en confidence les amours multiples d'un jeune tennisman français. Par le biais des cartes postales que ce garçon se proposait d'écrire au cours d'un prochain voyage, l'échotier énumérait avec complaisance les « veuves » provisoires du don Juan sportif...

Que penser enfin, dans l'affaire des « ballets roses », de ces parents qui laissaient s'envoler, la nuit tombée, leur fillette vers de douteuses destinations, propres, pensaient-ils, à lui assurer son avenir ? Ces parents étaient-ils naïfs ou volontairement aveugles ? Pensaient-ils sérieusement que certaines légions d'honneur, certaine situation d'ex-second personnage de l'Etat, constituaient de suffisantes protections pour la vertu de leur enfant ?

Voilà certes des problèmes de « savoir-vivre » que l'aimable Paul Guth aurait été bien embarrassé de traiter, dans son dernier ouvrage consacré aux bonnes manières.

La Révolution algérienne

(☞ *Suite de la 1re page*)

bien informé de la position française, assez différente il est vrai à Paris ou à Alger. Mais on ne sait presque rien, en revanche, de la rébellion. Expliquer la rébellion relèverait en France de l'atteinte à la sécurité intérieure du pays : « l'autre » n'existe pas.

Charles-Henri Favrod, le premier, tente d'expliquer dans un livre remarquable * cet « autre », ce rebelle qui n'existe qu'à l'état de cadavre dans les statistiques de l'état-major.

UN COURONNEMENT DÉRISOIRE

Journaliste — un des premiers de ce pays — mais aussi historien, Charles-Henri Favrod démontre, à l'aide d'un minutieux et passionnant rassemblement de documents, que la révolution algérienne n'est pas le fait d'une génération spontanée, pas plus qu'elle n'est née d'un quelconque dessein machiavélique des hommes du Caire ou de Moscou. Cette révolution est en quelque sorte le couronnement — pour employer un terme de dérision — de l'aveuglement plus que centenaire d'un peuple à l'égard d'un autre peuple. Entre la conquête de 1830 et les premiers coups de fusil dans les Aurès, le 1er novembre 1954, il y a une longue histoire, à la fois monotone, tragique et magnifique : une colonisation brillamment réussie par certains aspects et ratée quant à l'essentiel. L'inclusion du colonisé dans l'aventure exaltante du colon n'a pas eu lieu. L'effort constant des Européens — outre la mise en valeur du pays à leur profit — a été de nier l'indigène. C'est du moins ce qui apparaît d'une manière difficilement réfutable à la lecture des extraordinaires documents présentés par Charles-Henri Favrod. Cette négation de l'indigène se manifeste d'abord le plus simplement du monde : on refoule le Musulman et on lui prend sa terre. On pratique de plusieurs façons : par la force et par la loi. Mais la loi est faite à Paris où, déjà, les représentants des colons veillent sur les privilèges et empêchent toute réforme libérale. « Le mécanisme juridique qui, hier, a fait passer la terre des uns dans la main des autres, écrit Favrod, est à l'origine de la misère et de la faim d'aujourd'hui, de l'amertume et de la révolte, de la revendication politique et de la guerre générale. » Dans les chiffres, une telle constatation s'exprime ainsi : « En 1870, chaque habitant (de l'Algérie) disposait de 5,9 quintaux de céréales par an ; en 1936, de 2,9 quintaux ; en 1950 de moins de 2 quintaux. En d'autres termes, la production des céréales passe de 18 millions de quintaux en 1934 à 20 millions en 1954 (première année de rébellion) alors que, durant ces 20 ans, la population musulmane s'accroît de 3 millions d'habitants. »

Certes, les chiffres n'expliquent pas tout. Et cependant : il n'y a en 1936 que 2500 Musulmans qui ont la nationalité française. Le statut de 1947 accorde, il est vrai, généreusement cette nationalité à l'ensemble de la population. Les choses n'en restent pas moins pareilles. Le Musulman vote, dans le second collège, mais son vote est inutile. « A Alger, relève C.-H. Favrod, où l'escroquerie n'est guère possible, les partis nationalistes totalisent 7500 voix sur 8000 votants ; le candidat administratif, M. Sayah, n'en obtient que 126, mais il peut s'honorer à Aumale (où l'administration est toute puissante) de 1240 suffrages sur 1240 bulletins. »

Favrod explique ainsi les rapports entre les deux communautés : « Le colon et l'Arabe, c'est le sujet et l'objet. L'un possède l'autre, il entend bien le conserver incessible, indivis... Le 1er novembre 1954, l'objet dit *je*, le passif est actif, il n'y a décidément plus de grammaire ni d'artifice. C'est au propre et au figuré une révolution. »

Pour Charles-Henri Favrod, la révolution algérienne était contenue dans une succession de faits qui s'enchaînent depuis plus d'un siècle. Il est arrivé un moment où les éléments de l'explosion ont été réunis. L'explosion a eu lieu. Les conséquences en ont été innombrables et lointaines puisqu'il est probable que Charles de Gaulle ne serait jamais revenu au pouvoir sans l'affaire algérienne qui dévora comme un cancer la IVe République. Le livre de Favrod est à cet égard instructif : on y voit comment de génération en génération, les Européens d'Algérie ont su plier l'autorité de la métropole à leurs propres desseins. Aujourd'hui encore, les « ultras » d'Alger grondent, menacent et se plaignent du gouvernement de Paris. Ils semblent invulnérables et tout-puissants. Cinquante d'entre eux devaient être expulsés tout récemment, sur un ordre venu de Paris. On apprend que les expulsions ont été rapportées après un certain nombre d'interventions.

Charles-Henri Favrod ne cache pas sa sympathie pour les rebelles algériens. Il évite cependant de polémiquer, les faits suffisant à son avis à éclairer le problème. Qu'on le suive ou non dans des inclinations personnelles, on doit reconnaître la valeur enseignante de son livre. On n'en sera que plus persuadé, après l'avoir lu, que le problème algérien se pose tout autant et peut-être davantage à Alger même que dans les maquis de Kabylie et les états-majors FLN de Tunis.

* Charles-Henri Favrod : *La révolution algérienne*. Plon édit.

En descendant du tram ou de l'autobus, ne jamais traverser la route immédiatement devant ou derrière le véhicule à l'arrêt. Il vaut mieux attendre que la visibilité soit dégagée.

Le ministre autrichien des Finances a apporté une magistrale leçon de technique fiscale

Le Club de l'Efficience a eu la main particulièrement heureuse en demandant à S. E. M. Reinhard Kamitz, ministre des finances du gouvernement autrichien, de présenter au public lausannois un exposé sur *Le financement public et le financement privé dans l'économie moderne*. M. Kamitz a pu traiter son sujet avec d'autant plus d'autorité qu'à Vienne le ministre des finances assume une grande partie des responsabilités qui, en Suisse, incombent au Département de l'économie publique. De fait, il a démontré d'une façon irréfutable que les problèmes fiscaux sont étroitement liés aux problèmes économiques, que l'accroissement des impôts au-delà d'une certaine limite va à l'encontre de son but, qu'il freine le développement de la production et se traduit en fait par une diminution des recettes de l'Etat qu'on croyait augmenter.

Pour faire sa démonstration, l'orateur analysa tout d'abord la structure du budget de l'Etat. Il voit une différence très nette entre le budget ordinaire qui doit être équilibré et couvert par les recettes régulières de la collectivité (les impôts et les taxes notamment) et le budget extraordinaire dans lequel figurent les investissements et qui peut être équilibré pour une large part par l'emprunt puisque ces investissements produiront leurs effets à long terme.

Le budget ordinaire tout d'abord. Il doit tenir largement compte de la corrélation qui existe entre les charges fiscales et le développement des affaires. Si le chef d'entreprise voit son bénéfice (qui est la récompense de son travail et de ses risques) trop largement amputé par l'impôt, il se découragera et renoncera à pousser la production ; car il ne veut pas travailler pour l'Etat. Ainsi, il y a un point optimum, à partir duquel les augmentations d'impôts, loin de procurer une augmentation des recettes, se traduisent au contraire par une diminution des sommes perçues par l'Etat. L'Autriche a fait la preuve de cette affirmation en apparence paradoxale. Elle a diminué à trois reprises les impôts sur les salaires et le revenu ; la conséquence a été que, durant la période allant de 1952 à 1958, le revenu national a passé de 19 à 35 milliards de schillings.

Le budget extraordinaire des investissements constitue pour le gouvernement un instrument précieux pour lutter contre les crises. Il doit limiter au maximum — si possible même supprimer complètement — les investissements en période de surprospérité pour les accroître fortement en période de crise. A ce moment-là, il mettra aussi en jeu les moyens financiers : l'abaissement du taux de l'intérêt, l'ouverture de larges crédits bancaires qui stimuleront les investissements privés. On a prétendu qu'en période de crise, il faudrait diminuer les impôts et les accroître en période de prospérité pour lutter contre l'inflation en « épongeant » le pouvoir d'achat excédentaire. Cette doctrine est fallacieuse. Car lorsqu'un nouvel impôt a acquis droit de cité, il est infiniment difficile de le supprimer : l'expérence montre qu'on trouve toujours de nouvelles tâches à imposer à l'Etat lorsqu'il dispose de ressources trop larges.

Mais les investissements, quelque justifiés et désirables qu'ils puissent être, ne peuvent pas être illimités. Il est donc indispensable d'élaborer un code d'urgence pour les échelonner dans le temps. Sinon le budget de l'Etat n'y pourrait suffire. Ainsi donc le gouvernement pratiquera une politique conjoncturelle, c'est-à-dire adaptera son système fiscal et ses interventions aux nécessités de l'heure. Cela, en tenant compte de la situation internationale aussi puisque l'inflation importée, la péréquation des règlements internationaux et la convertibilité des monnaies sont des problèmes qui ne peuvent être résolus dans le cadre d'un seul Etat.

La seconde partie de la conférence de M. Kamitz fut consacrée aux financements dans le secteur privé. Là aussi les besoins de capitaux sont considérables, du fait de l'automation, des progrès de la technique et des énormes investissements pour créer de nouvelles sources d'énergie. Aussi l'approvisionnement de l'économie en capitaux est-il l'un des problèmes les plus graves qui s'impose aux dirigeants des entreprises privées. Il ne peut être résolu que par la formation de capitaux nouveaux. Or ceux-ci ne peuvent se constituer que pour autant que le fisc ne fait pas preuve à leur égard d'une voracité excessive ; ils n'accepteront de s'investir à long terme que pour autant qu'ils auront confiance dans la stabilité de la monnaie.

A cet égard, il faut se mettre d'accord sur le rôle économique de l'impôt. Son objectif doit être limité à la mise à disposition de l'Etat des ressources qui sont indispensables à l'accomplissement de ses tâches politiques et sociales ; il ne doit, en revanche, jamais être considéré comme un instrument destiné à la redistribution des richeses et du revenu national. Conçu sous cette dernière forme, l'impôt porterait un coup mortel à la formation du capital et toute l'économie en deviendrait exsangue.

Il convient aussi de ménager les entreprises pour qu'elles puissent distribuer des dividendes susceptibles d'inciter le public à mettre à leur disposition les capitaux nécessaires. Et aussi pour permettre un « autofinancement » calculé sur des bases très larges. Car l'autofinancement est la formule la plus rationnelle pour une entreprise de se développer et de consolider sa situation. Il convient, à cet égard, de mettre en garde les salariés sur les répercussions néfastes des exagération fiscales. Elles sont trop souvent dictées par des ressentiments politiques mais aboutiraient, finalement, à paralyser le développement des entreprises, et à provoquer ainsi du chômage et des difficultés sociales.

* * *

Telles furent, trop brièvement résumées, quelques-unes des idées développées par le ministre autrichien des finances devant une nombreuse assistance au sein de laquelle M. Pierre Freymond a pu saluer la présence de M. le conseiller fédéral Max Petitpierre, S. E. M. Coreth, ambassadeur d'Autriche à Berne, M. Thyll-Dürr, président de la Chambre de commerce austro-suisse à Vienne, de M. Hummler, délégué aux possibilités de travail, MM. Favre et Panchaud, juges fédéraux, Pradervand et Cottier, présidents du Grand Conseil et du Conseil communal, ainsi que des représentants du corps diplomatique. Les autorités locales n'étaient représentées que par M. le conseiller d'Etat Maret et M. le syndic Chevallaz. Il semble toutefois qu'au moment où le gouvernement vaudois recherche désespérément les moyens de rétablir l'équilibre budgétaire, ses membres n'auraient pas dû perdre une si belle occasion de se familiariser avec les problèmes de technique financière. Ils auraient pu se remémorer ainsi quelques principes fondamentaux sur les incidences économiques des charges et retenir la mise en garde de M. Kamitz contre l'illusion facile qu'il suffit d'augmenter le taux des impôts pour en accroître le rendement.

Robert Monnet.





Château de Dully - Hôtel
et rôtisserie — **Réouverture !**
Pour votre week-end et vos vacances de printemps !
Tél. (021) 7 42 95

Le Spatialisme
une tendance artistique
Capogrossi-Crippa-Fontana
Scanavino
Galerie Kasper
4, rue de la Paix à Lausanne,
de 14 à 19 h., samedi 18 h.
Exposition du 4 au 21 mars



Guy
L'ÉCLAIR
(Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.)

Nos annonces sont lues partout !

CINÉMA

en 1re vision **PALACE** 14 h. 30 - 17 h. 20 h. - 22 h. 10

Tél. 22 13 30

DOUCE-AMÈRE

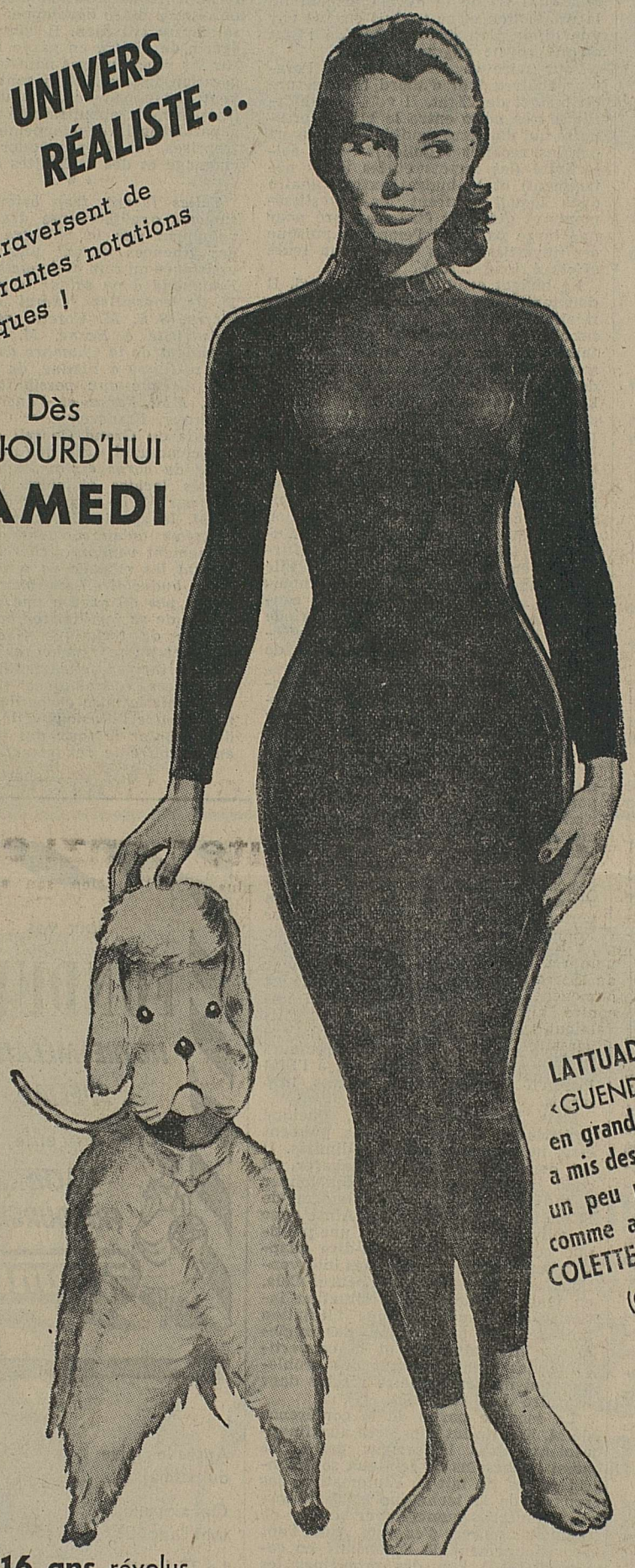
telle est l'œuvre

d'ALBERTO LATTUADA

sur un sujet brûlant et éternel : LA JEUNESSE et ses problèmes !

Un UNIVERS RÉALISTE...

que traversent de fulgurantes notations poétiques !



Dès AUJOURD'HUI **SAMEDI**

LATTUADA a traité «GUENDALINA» en grand artiste. Il a mis des douceurs un peu perverses, comme aurait fait COLETTE.

(Carrefour)

Age : **16 ans** révolus

Guendalina

avec

Jacqueline Lassard

La révélation du Festival de Cannes

RAF VALLONE

SYLVA KOSCINA ★ RAF MATTIOLI

★

PARLÉ FRANÇAIS ★ *Aux séances d 22 h. 10* **PARLÉ ITALIEN** *(sous-tit.)*

1876



1956

insensible aux caprices de la mode,
DIABLERETS reste le préféré
de trois générations...

DIABLERETS

L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

Ecole supérieure RIGIHOF
Ecole de commerce «Schlössli»
Zurich 7, Klusstr. 44. Tél. (051) 32 62 80
COURS DE COMMERCE
DE LANGUES ET DE TRANSPORTS
PUBLICS (SECRÉTAIRE D'HOTEL)
Diplômes, foyer pour élèves de l'extérieur
Instruction consciencieuse d'après méthode théorique - pratique
Surveillance attentive
Demandez notre prospectus gratuit
Prochains cours : le 21 avril 1959
Ecole de commerce privée sous surveillance de l'Etat

Prêts
Banque Courvoisier & Cie
Neuchâtel
Tél. (038) 5 12 07

DEUX JEUNES FILLES

désirant se perfectionner dans le français, cherchent places dans maison de commerce (formation commerciale). Entrée à convenir.

Offres sous chiffre A 70712 Y à **Publicitas, Berne.**

Technicien en chauffage et/ou ventilation

bonne formation générale, langue française, quelques années d'expérience, serait engagé tout de suite ou date à convenir par bureau d'ingénieur-conseil.

A. Eigenmann, bd de Grancy 11, Lausanne.

VILLARS, la marque du connaisseur qui s'y connaît.

FEU 18

Fortisal *est excellent*

pour les nerfs et pour le sang

Reconstituant et fortifiant du système nerveux
à base de sels minéraux et végétaux

Dr med. Sonderer & Cie, Herisau — Pharmacies et drogueries

Bucher-Arnold en tête des Six-Jours de Zurich

Les Six Jours de Zurich se sont poursuivis hier. Les deux séries de sprint disputées pendant l'après-midi provoquèrent un regroupement général en tête du classement. Même les équipes qui avaient plusieurs tours de retard parvinrent à refaire une bonne partie du terrain perdu. En début de soirée, devant les 7000 spectateurs présents qui commencent heureusement à s'enthousiasmer et à créer une ambiance, Bucher-Arnold réussirent à s'installer seuls en tête et à prendre un tour à tous leurs adversaires.

Le clou de la soirée fut incontestablement une prime importante courue sur cent minutes et qui constituait en soi une véritable « course dans la course ». Van Steenbergen-Severeyns, l'équipe reine de la saison, ne laissèrent aucune chance à leurs adversaires en prenant le commandement dès la micourse et en contrant avec efficacité toutes les attaques dont ils furent l'objet. Cette épreuve intermédiaire disputée à une allure très soutenue apporta passablement de modifications au classement. C'est ainsi que les équipes de second plan accusent maintenant des retards considérables.

Voici les positions à la neutralisation de vendredi matin :

1. Roth-Pfenninger (S) 76 points ; 2. Nielsen-Lykke (Da.) 23 p. ; 3. Bucher-Arnold (S-Aus.) 12 p. ; à 1 tour : 4. Plattner-Forlini (S-Fr.) 41 p. ; 5. Terruzzi-De Rossi (It.) 30 p. ; 6. Schulte-Post (Hol.) 8 p. ; 7. Van Steenbergen-Severeyns (Be.) 8 p. ; à 2 tours : 8. Walliser-Gassner (S) 22 p. ; à 3 tours : 9. A. von Büren-Brun (S-Fr.) 11 p. ; 10. Wirth-De Baere (S-Be.) 9 p. ; 11. Decorte-O. von Büren (Be.-S) 2 p. ; à 4 tours : 12. Graf-Strehler (S) 6 p. ; 13. Carrara-Senfftleben (Fr.) 6 p. ; à 5 tours : 14. Tiefenthaler-Favre (S) 18 p. ; 15. Meier-E. von Büren (S) 3 p.

Positions vendredi à 18 heures après les séries de sprints de 15 à 17 heures :

1. Roth-Pfenninger (S) 88 p., 375 km. 600 ; 2. Plattner-Forlini (S-Fr.) 67 p. ; 3. Terruzzi-De Rossi (It.) 46 p. ; 4. Nielsen-Lykke (Dan.) 41 p. ; 5. Van Steenbergen-Severeyns (Be.) 24 p. ; 6. Bucher-Arnold (S-Aut.) 21 p. ; 7. Schulte-Post (Hol.) 13 p. ; à 2 tours : 8. Walliser-Gassner (S) 38 p. ; 9. A. von Büren-Brun (S-Fr.) 19 p. ; 10. Wirth-De Baere (S-Fr.) 17 p. ; 11. Carrara-Senfftleben (Fr.) 15 p. ; 12. Strehler-Graf (S) 11 p. ; 13. Decorte-O. von Büren (Be.-S) 2 p. ; à 5 tours : 14. Tiefenthaler-Favre (S) 30 p. ; 15. Meier-E. von Büren (S) 8 p.

Classement après les sprints de 23 heures : 1. ex aequo : Van Steenbergen-Severeyns et Bucher-Arnold 29 points ; 3. à 1 tour : Roth-Pfenninger 98 ; 4. Plattner-Forlini 81 ; 5. Terruzzi-De Rossi 61 ; 6. Nielsen-Lykke 53 ; 7. Schulte-Post 13 ; 8. à 3 tours : Carrara-Senfftleben 29 ; 9. Decorte-O. von Büren 7 ; 10. à 5 tours : Brun-A. von Büren 19.

Van Looy enlève le Tour de Sardaigne

Tour de Sardaigne, 6e et dernière étape (Nuoro-Sassari, 153 km.) : 1. Van Looy (Be.) 3 h. 55' 53" ; 2. G. Desmet (Be.) ; 3. Nencini (It.) ; 4. Sorgeloos (Be.) même temps ; 5. Bahamontes (Esp.) 3 h. 56' 22" ; 6. Acatalano (It.) même temps ; 7. Moser (It.) 3 h. 56' 31" ; 8. Boi (It.) 3 h. 57' 50" ; 9. Defilippis (It.) 3 h. 57' 55" ; 10. Borra (Be.) 3 h. 57' 59", gagnant le sprint d'un peloton d'une quinzaine de coureurs comprenant notamment le Suisse Toni Graeser, classé 17e. — Le Belge Willy Vannitsen a abandonné.

Classement général final : 1. Rik Van Looy (Be.) 25 h. 54' 08" (moyenne 36 km. 216 pour une distance totale de 939 km.) ; 2. Moser (It.) 25 h. 55' 24" ; 3. Nencini (It.) 25 h. 56' 16" : 4. Favero (It.) 25 h. 57' 15" ; 5. L. Bobet (Fr.) 25 h. 57' 44" ; 6. Bahamontes (Esp.) 25 h. 58' 41" ; 7. Borra (Be.) 25 h. 59' 51" ; 8. G. Desmet (Be.) 26 h. 00' 44" ; 9. Defilippis (It.) 26 h. 03' 48" ; 10. Fornara (It.) 26 h. 07' 35" ; 1. Schils (Be.) 26 h. 08' 36" ; 12. Aru (It.) 26 h. 09' 20" ; 13. Rolland (Fr.) 26 h. 09' 29" ; 14. Conti (It.) 26 h. 10' 04" ; 15. Catalano (It.) 26 h. 11' 06". — Puis : 19. Graeser (S) 26 h. 16' 22".

Fritz Naef renonce à l'équipe suisse ET JOUERA CE SOIR AVEC LAUSANNE H C contre les « Swiss Canadians »

L'excellent ailier du Lausanne HC, Fritz Naef, actuellement en grande forme, a annoncé aux organes dirigeants de la LSHG qu'il renonçait à sa sélection dans l'équipe suisse qui participera aux championnats du monde en Tchécoslovaquie. De ce fait, la commission technique a appelé Bagnoud (Servette) pour remplacer le Lausannois qui, lui, jouera ce soir à Montchoisi avec son équipe contre la formidable formation des Swiss Canadians ; en effet, la commission technique a jugé bon d'incorporer immédiatement Bagnoud dans l'équipe suisse qui rencontrera dimanche le Canada. Pourquoi Naef a-t-il renoncé au maillot rouge à croix blanche? Pour la toute bonne cause : il va se marier prochainement. D'ores et déjà la « Tribune » présente à Fritz Naef et à sa fiancée ses vives félicitations et ses vœux les plus chaleureux.

Le CP Zurich en Suède

Le CP Zurich va entreprendre un voyage de 7000 km. en Suède. Entre le 28 février et le 12 mars, l'équipe zuricoise, qui sera formée en majeure partie par de jeunes éléments, plusieurs titulaires étant indisponibles (raisons professionnelles et militaires), jouera dans les villes suivantes : Lulea, Skeleftea, Sundsvall, Oernsköldsvik, Leksand, Karlskoga, Bofors et Tränas. Sur le chemin du retour, une rencontre aura lieu à Krefeld ou Essen.

Le Canada bat l'Italie

Matches internationaux : à Cortina d'Ampezzo, Italie-Canada 2-8 (1-2, 0-3, 1-3) ; à Ravensbourg : Allemagne B-Autriche 3-0 (1-0, 2-0, 0-0).

Martigny n'a pas trouvé grâce aux yeux des Swiss-Canadians

● Swiss Canadians-Martigny 15-5 (5-1, 4-3, 6-1).

Patinoire de Sion, 4000 spectateurs, glace en parfait état. Arbitres : MM. Andreoli, Sion, et Exhenry, Champéry.

Swiss-Canadians : Stempfel (Lausanne) ; Dulac (Grindelwald), Fife (Bienne), Hardy (Saint-Moritz) ; Kwong (Ambri), Robertson (Davos), Dennison (Lausanne) ; Hamilton (Berne), Martini (Young-Sprinters), Zukiwsky (Bâle).

Martigny renforcé : Jacquérioz ; Connors, Dasky (Montana) ; Bongard, Natter ; Mac Donald (Viège), Winder (UGS), Denny (Sierre) ; Miller (Lugano), Constantin, G. Pillet.

Aucune pénalisation.

Buts : Swiss-Canadians : Hamilton (5), Martini (3), Zukiwsky (2), Dennison (2), Kwong (2) et Robertson (1).

Martigny : Natter (2), Winder, Constantin et Miller (1).

Ce match qui fut joué avec une très grande correction attira une foule considérable à la patinoire de Sion. Personne n'est reparti déçu, car les Canadiens prirent leur travail au sérieux et firent une véritable démonstration. Hamilton, Martini et Robertson se mirent particulièrement en évidence tout comme les gardiens Stempfel (que ses coéquipiers félicitèrent à plusieurs reprises et Jacquérioz). Contre cette redoutable formation, Martigny renforcé n'a pas fait que se défendre, mais la chance n'était pas de son côté. Mac Donald domina cette formation par sa classe, Denny, par son travail, tandis que Winder se montrait plus effacé. (Mad.)

Simple question

C'est le délicieux et excellent Léon Zitrone qui a fait, à la TV, le commentaire du match international de hockey Italie-Canada.

Il n'est nullement responsable d'avoir été envoyé pour la circonstance à Cortina et devait certainement être très ennuyé d'avoir à commenter une rencontre d'un sport auquel il ne connaît rien. Car sa démonstration risque de diminuer les grands mérites qu'il s'est acquis dans les commentaires de beaucoup d'autres sports.

Mais ceux qui l'envoyèrent devraient tout de même faire preuve d'un peu de bon sens. L'Eurovision dispose de bons commentateurs de hockey. Que diraient les Français si nous décidions, Suisses, de faire commenter un match de rugby par un spécialiste du curling ? L'utilisation des compétences, messieurs, s'il vous plaît !

Encore une fois, Zitrone n'y est pour rien. Il essaya avec humour de se dépêtrer de la mélasse dans laquelle on l'avait placé. Mais il dut finalement avouer, après nous avoir dit que les Canadiens portant des noms français, il manquait peu de chose aux Français pour devenir champions du monde (!), qu'il n'y connaissait rien. Précaution inutile, on s'en était rendu compte. Pauvre Zitrone, comme il devait regretter le turf et le catch ! R. P.

L'AMÉRICAINE CAROL HEISS (TOUT DE ROUGE VÊTUE) EST CHAMPIONNE DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE

L'Américaine Carol Heiss a confirmé sa suprématie et remporté pour la quatrième fois, à Colorado Springs, le titre mondial féminin.

La championne d'Europe Hanna Walter a terminé deuxième, devant la Hollandaise Sjoukje Dijkstra. Ces deux concurrentes faillirent perdre leur place d'honneur au profit de l'Allemande Ina Bauer qui, comme à Davos au championnat d'Europe, fut excellente dans l'épreuve des figures libres, sans toutefois se montrer aussi brillante que Carol Heiss. En effet, cette dernière s'imposa avec la même netteté dans les deux parties de ce championnat, figures libres et imposées.

La seconde journée de ce championnat apporta quelques modifications au classement. Tout d'abord, l'Allemande Ina Bauer passa de la sixième place à la quatrième, délogeant l'Américaine Barbara Roles, qui rétrograda au cinquième rang ; l'Autrichienne Regine Heitzer passa de la huitième à la septième place et, enfin, l'Américaine Lynn Finningan, de neuvième qu'elle était après les figures imposées, devint sixième au classement final.

Tout de rouge vêtue, la blonde Carol Heiss fit sensation par le classicisme et la perfection de sa technique, qu'elle sut pleinement mettre en valeur en patinant au son d'une musique tirée du ballet « Casse-Noisette » de Tchaïkowsky. Son exhibition conquit aussi bien le public que le jury puisque le juge hollandais lui accorda pour l'exécution un 5,9 pour un maximum de 6. Elle eut six 5,8 et le reste était des 5,7 ; une seule concurrente, sur les 14, obtint une fois d'un seul juge un 5,7 !

La jeune Allemande Ina Bauer (17 ans), qui ouvrit le concours, offrit une féerie de couleurs et d'arabesques. Ses cheveux roux cascadant sur son maillot vert turquoise, la fragile et gracieuse Allemande obtint un succès remarquable, confirmant une fois de plus qu'elle était bien la meilleure Européenne aux figures libres. Car la championne d'Europe Hanna Walter, malgré une application exemplaire, n'atteignit jamais le niveau de l'exhibition d'Ina Bauer.

La surprise de ce championnat fut créée par la Hollandaise Sjoukje Dijkstra, qui fit preuve d'une aisance aérienne étonnante. Exécutant les figures les plus difficiles, Sjoukje Dijkstra laissa une forte impression au public américain qui l'applaudissait pour la première fois. Quant à sa compatriote Joan Haanappel, grippée, elle ne put défendre ses chances, au grand dam des spectateurs qui attendaient beaucoup de l'exhibition de la belle Hollandaise.

Voici le classement final de ce championnat du monde féminin :

1. Carol Heiss (EU) chiffre de places 7-358,4 points ; 2. Hanna Walter (Autr.) 20-1225,1 ; 3. Sjoukje Dijkstra (Holl.) 24-1223,2 ; 4. Ina Bauer (All.) 30-1183,8 ; 5. Barbara Roles (EU) 31-1220,9 ; 6. Lynn Finningan (EU) 40-1166,6 ; 7. Regine Heitzer (Autr.) 56-1124,6 ; 8. Nancy Heiss (EU) 54-1131,1 ; 9. Anna Galmarini (I) 60-1079,2 ; 10. Sandra Tewekesbury (Can.) 78-1079,2 ; 11. Margaret Crosland (Can.) 82-1062,1 ; 12. Sonia Snelling (Can.) 82-1054,2 ; 13. Carla Tichutschek (I) 82-1050,7 ; 14. Yuko Araki (Jap.) 89-1041.

Giletti serait troisième

Après les figures imposées de l'épreuve masculine des championnats du monde, à Colorado Springs, l'Américain Tim Brown mène devant son compatriote Dave Jenkins, le Français Alain Giletti et le Canadien Donald A. Jackson.

Ils viendront en Europe

Plusieurs patineurs américains et canadiens, dont la championne du monde Carol Heiss et les Canadiens Barbara Wagner et Robert Paul (champions du monde par couples), vont effectuer le mois prochain une tournée en Europe. Carol Heiss, qui poursuit ses études, ne pourra se joindre à la tournée que le 19 mars, à Paris. Patineurs et patineuses arriveront à Paris le 11 mars. Ils seront à Budapest les 13 et 14, à Bratislava le 15, à Prague les 16 et 17, à Paris les 19 et 20, à Genève le 22, à Berlin les 24 et 25, et à Garmisch Partenkirchen le 28. Leur retour à New York est prévu pour le 29 mars.

Golf

Une nouveauté

Un nouveau championnat amateur par équipes va être mis à l'épreuve par les fédérations européennes, du 22 au 27 juin 1959, à Barcelone. Si la formule donne satisfaction, cette compétition devra avoir lieu tous les deux ans, dans l'une des quatre zones prescrites par le règlement : zone sud (Suisse, France, Italie, Portugal et Espagne), zone centrale (Belgique, Hollande, Luxembourg, Allemagne et Autriche), zone nord (Suède, Danemark, Norvège et Finlande) et zone britannique (Angleterre, Ecosse, Irlande et Pays de Galles).

Yachting

L'Italie gagne « sa » Coupe

Le yacht italien « Dalgra III », barré par Rivelli, a remporté la cinquième et dernière régate en même temps que le classement général de la Coupe d'Italie disputée à Gênes et réservée aux bateaux de la classe olympique 5 m. 50. Pour les cinq régates, « Dalgra III » a totalisé 23 points, précédant « Artemis II » (Suisse, Willy Pieper) 18,25 p., puis, ex aequo : 3. «Snowten II » (France, Louis Chevot) et « Hojwa » (Allemagne, Scholl) 13 p. ; 5. « Herz Dame » (Allemagne de l'Est, Paschern) 7 p.

Tennis

Paul Blondel excellent

Lors du premier tour de la Coupe Cozon, disputée sur courts couverts à Lyon, le Suisse Paul Blondel a battu le Français François Garnero (6-2, 3-6, 6-3). Associé en double à l'Espagnol Martinez, Blondel s'est qualifié pour les demi-finales en battant la paire franco-polonaise Garnero-Skonecki par 7-5 6-4.

Ski

Les « Trois pistes » ce week-end à Châtel

Le Ski-club de Châtel-Saint-Denis organise aujourd'hui et demain le 6e Trophée des 3 Pistes, soit descente du « Pralet » cet après-midi, descente des « Joncs » dimanche matin, et descente de « Corbetta » dimanche après-midi. On compte sur la participation des meilleurs coureurs romands, pour ce concours de fin de saison. Les pistes sont en excellent état et de nombreux prix récompenseront les coureurs.

LE CLASSEMENT MONDIAL DES BOXEURS

Ralph « Tiger » Jones revient

Pour la première fois depuis 1926, date où le magazine américain « Ring » a commencé à publier un classement mensuel des meilleurs boxeurs mondiaux, trois poids lourds britanniques figurent parmi les dix premiers, au mois de février.

Ce sont Henry Cooper, classé 4e, Brian London (9e) et Joe Erskine, qui vient de battre l'Américain Willie Pastrano, placé au 10e rang.

Dans les poids moyens, Ralph « Tiger » Jones passe de 10e au mois de janvier à 5e en février, à la suite de sa victoire sur Joey Giardello. Denny Moyer, invaincu en 20 combats, succède pour la première fois au tableau d'honneur des welters, où il est classé 7e, tandis que l'Italien Emilio Marconi en est éliminé.

Enfin, la plupart des Européens, qui figurent au classement conservent leurs positions. C'est ainsi que l'Allemand Erich Schöppner est toujours quatrième chez les mi-lourds, de même que le Français Gracieux Lamperti chez les plume. La situation est identique pour les actuels champions d'Europe Piero Rollo (1er chez les coq) et Young Martin (4e chez les mouche) et naturellement pour le champion du monde Alphonse Halimi chez les poids coq.

● Dix heures après avoir été battu par k. o. des poings du poids moyen britannique Brian Coxhead, le Nigérien Chris Duru n'avait pas encore repris connaissance à l'hôpital de Liverpool où il avait été transporté.

Boxe au Casino de Montbenon

Von Kuk exécute Ganzi en 1'

Organisé par le Club Lausannois de Boxe, le meeting opposant des éléments lausannois, renforcés par quelques Bernois, méritait un public plus nombreux. L'« Accademia Pugilistica », de Seregno, est une formation très homogène. Les boxeurs qui ont rencontré hier soir la sélection suisse valaient, dans leur ensemble, leurs adversaires.

Le meilleur d'entre eux, selon nous, fut le coq Zanette, opposé à l'Yverdonnois Durussel et qui fut frustré de la victoire d'une bien curieuse façon. En boxe pure, Zanette était bien supérieur à Durussel, trop impulsif hier soir. Bonacore fit un excellent premier round face à Thévoz, enlevant dans un style alerte et précis cette reprise. Mais les coups de boutoir du Lausannois, parti en trombe au deuxième round, l'asphyxièrent finalement. Dommage.

Rizzi et Roth (Berne) ont disputé un combat acharné. L'Italien fut excellent dans les corps à corps, durant les deux premières reprises, puis faiblit visiblement lorsque Roth réussit à le tenir à distance. Tagnotti méritait le match nul contre Marconi, trop désuni, statique. D'abord gêné par les directs du gauche de son adversaire, Tagnotti pratiqua une boxe plaisante et efficace au troisième round.

Vignon a perdu aux points face à Ravazzi mais non sans faire trembler à plus d'une occasion son adversaire précis et puissant. Malgré un « knock down » au premier round, le Lausannois ne perdit pas courage et plaça lors de la dernière reprise, les rares uppercuts que nous ayons vus de toute la soirée. Satalino et Martin ont disputé une rencontre équilibrée, dure et parsemée de trop d'accrochages au troisième round.

Von Kuk a surpris un adversaire, Ganzi, qui semblait pourtant être un chevronné. Un crochet gauche, après 20 secondes de combat, suivi d'un autre crochet à l'estomac, quelques instants plus tard, ont suffi à l'Allemand pour éliminer brillamment l'Italien. On peut se demander jusqu'où ira von Kuk. F. Pahud.

Résultats — 3×2 minutes : Spring (CLB) bat Bernet (Yverdon) sans décision. Légers : Capponi (CLB) bat Leuzinger (BE) par k. o. au 1er round. 3×3 minutes : Coq : Rizzi (I) et Roth (BE) font match nul. Mouche : Durussel (Yverdon) bat Zanette (I) par abandon sur blessure au 2e round. Plume : Thévoz (CLB) bat Bonacore (I) par arrêt au 3e round pour boxe irrégulière. Légers : Satalino (I) et Martin (CLB) font match nul. Surlégers : Von Kuk (CLB) bat Ganzi (I) par k. o. au 1er round. Welters : Marconi (Bienne) bat Tagnotti (I) aux points. Welters-lourds : Ravazzi (I) bat Vigon (CLB) aux points.

LE HANDBALL EN SALLE A LAUSANNE

Lausanne-Ville est champion

(TdL) —Talonné par SFG Chailly, Lausanne-Ville a finalement franchi en vainqueur la ligne d'arrivée. Champions de première ligue, les Lausannois disputeront, ce soir, au Pavillon des sports, une série de matches comptant pour l'ascension en ligue nationale B. Ils auront comme adversaires, Genève-Pâquis et Vevey-Jeunes Patriotes, respectivement champions des groupes genevois et veveysan et qui sont des équipes solides, bien préparées pour ces matches de promotion. Nous accorderons toutefois nos faveurs à Lausanne-Ville qui a déjà tâté de la série supérieure.

En Coupe lausannoise, Lausanne-Sports s'est qualifié aux dépens de Vevey-Ancienne, cette dernière formation ayant été battue par le résultat de 11 à 9. Dans cette compétition le choc Amis-Gymnastes-Lausanne-Sports qui se prépare sera fort intéressant à suivre. P.

● **Résultats de la semaine :** AGL seniors - LS seniors 7-4 ; Yverdon II - Ecole Normale 3-10 ; Yverdon I - Jeunes-Commerçants I 4-6 ; Lausanne-Bourgeoise - Prilly 7-9 ; Amis-Gyms II - Avenir 8-5 ; Amis-Gyms III - Lausanne-Sports II 7-8 ; Cercle des Nageurs - LS Hockey 13-2 ; Yverdon II - Bussigny 4-6 ; Pully - Yverdon I 5-12 ; Amis-Gyms II - Chailly 6-9 ; Sportive Hôtelière - Cheminots I 8-4.

● **Classement du groupe lausannois de 1re ligue :** 1. Lausanne-Ville 5 matches, 8 points ; 2. SFG Chailly 5 m., 8 p. ; 3. Lausanne-Sports II 5 m., 6 p. ; 4. Amis-Gyms II 5 m., 6 p. ; 5. Amis-Gyms III 5 m., 2 p. ; 6. Avenir 5 m., 0 p.



Les Paccots s/Châtel-Saint-Denis

Pistes bonnes par neige de printemps
Samedi 28 février et dimanche 1er mars : **Trophée des 3 Pistes**
Les 3 monte-pente fonctionnent en permanence

SKIEURS !
Aux Monts-Chevreuils
Soleil et pistes bonnes sur tout le parcours

SENSATIONNEL... Patinoire de Montchoisi
Aujourd'hui à 20 h. 30 P697-19L
SWISS-CANADIANS - LAUSANNE (Renforcé)
Places limitées · Prenez vos billets



Si vous savez apprécier les valeurs réelles, vous choisirez sans hésiter la cigarette **REGENT**. Cette remarquable American Blend extra-longue est manufacturée en Suisse, d'après la formule de la Riggio Tobacco Corp. New York. Absolument égale à la production américaine, elle est toujours de première fraîcheur. Et puis, comme elle se fait chez nous, elle ne coûte que fr. 1.50. Pourquoi dépenser davantage, du moment que vous obtenez la plus exquise des cigarettes américaines grand format à un prix si intéressant!

Dès maintenant, sous un nouvel habillage

Rouges avec filtre
Bleue sans filtre
20 cig. 1.50

REGENT

LECLANCHÉ S. A., YVERDON

cherche pour le service ventes de l'un de ses départements

TECHNICIEN-ÉLECTRICIEN

âgé de 25 à 30 ans, sachant parfaitement le français et l'allemand. Le candidat devra assurer les relations avec la clientèle, établir les devis, etc.

Faire offres avec épreuve manuscrite, curriculum vitae, indication des références et prétentions.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

Assemblée générale

Jeudi 5 mars 1959, à 20 h. 30
à l'auditoire XV du Palais de Rumine

Conférence du Dr Louis NICOD, chargé de cours à l'Université

« LE PIED DOULOUREUX »

Entrée libre

Hôtel-restaurant! Chef de réception (Vaudois) avec pratique dans tous les départements de l'hôtel, cherche

SITUATION

comme chef de réception ou sous-directeur dans établissement 1er ordre.

Ecrire sous chiffre O 6097 Ch à **Publicitas, Coire.**

Jeune fille

aimant les enfants, libérée des écoles, cherche place comme volontaire dans ménage, pour le printemps 1959.

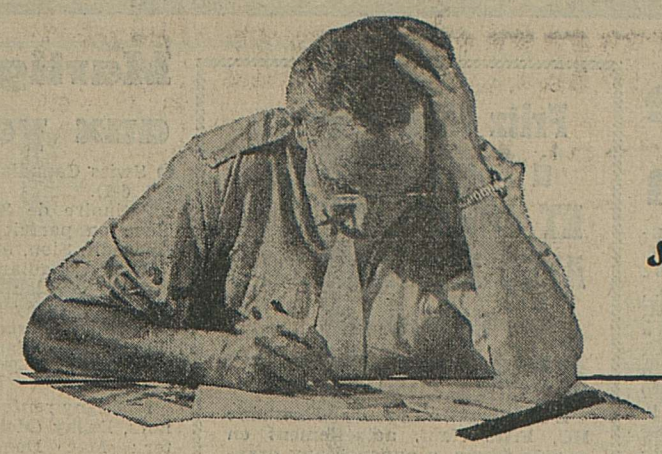
Famille Heierle-Zehnder, Blumenberg, St-Margrethen (SG).

Achat de bijoux

BRILLANTS, PIERRES FINES, MONTRES ANCIENNES, BOITES A MUSIQUE,

au plus haut prix

VICTORIA-BIJOUX
44 AVENUE DE LA GARE
GROSJEAN



B 2

Comptez sur ce qu'il y a de mieux!

Choisissez le meilleur!

La Skoda 440 vous offre non seulement un confort et un rendement qui ne sont égalés que par un très petit nombre de voitures de la même catégorie, mais encore des conditions d'utilisation particulièrement rationnelles; jugez-en vous même :

Elle n'a que 6 CV-impôt et sa consommation moyenne n'excède pas 7 litres d'essence aux 100 km. En même temps que la voiture, vous recevrez un livret de service qui vous donne droit gratuitement à quatre opérations d'entretien, au bout de 500, 1000, 2000 et 4000 km. Puis, pour le service ultérieur, un tarif forfaitaire est en vigueur, comme, du reste, pour les diverses réparations courantes. Les organes les plus sollicités peuvent faire l'objet d'un échange standard.

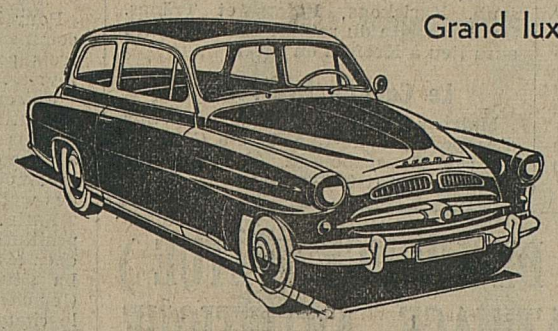
Fr. 6950.- pour le type 440 Grand Luxe

Les frais de route (à l'exception de l'amortissement, du garage, de l'assurance et des impôts) n'excèdent pas 10 centimes par kilomètre parcouru.

6/42 CV, soupapes en tête; suspension avant et arrière à roues indépendantes; 4 vitesses, dont les 2e, 3e et 4e synchronisées avec verrouillage, commande sous le volant; nombreux accessoires; huit couleurs au choix, livrable également en deux teintes.

SKODA

Grand luxe



AGENCE GÉNÉRALE

Royal

GARAGE S.à r.l.
P. et A. MACCHI, LUCERNE
Maihofstrasse 61 Tél. 041 633 44

Institut LIDO

Rue de Bourg 17, 3e étage
Lausanne

SOINS DU CORPS POUR MESSIEURS

Amaigrissement, massages
Tél. 22 83 83

ESPAGNE

Saint-Sébastien - Madrid - (Tolède) - Séville - Grenade - Valence - Barcelone

14 jours - 24/3, 27/3, 12/4, 19/4, 26/4, etc. **Fr. 585.—**

PALMA DE MAJORQUE

Saint-Sébastien - Madrid - avion pour Palma (séjour de 5 jours) - avion pour Barcelone et continuation en car

14 jours — mêmes départs que l'« Espagne » **Fr. 620.—**

Prix au départ de Lausanne

Programmes détaillés en couleurs, informations et inscriptions à ces

VOYAGES

de groupes accompagnés en autocar de luxe auprès des Agences de voyages suivantes, à Lausanne :

AMERICAN EXPRESS Co Inc., 7, av. B.-Constant Tél. 23 41 25
LAVANCHY & Cie S. A., pl. Saint-François 16 Tél. 22 81 45
VOYAGES LIDO S. à r. l., 4, rue des Terreaux, Bel-Air. Tél. 22 06 68
WAGONS - LITS//COOK (Palace-Hôtel), Gd-Chêne 7 Tél. 22 72 12

Station-service

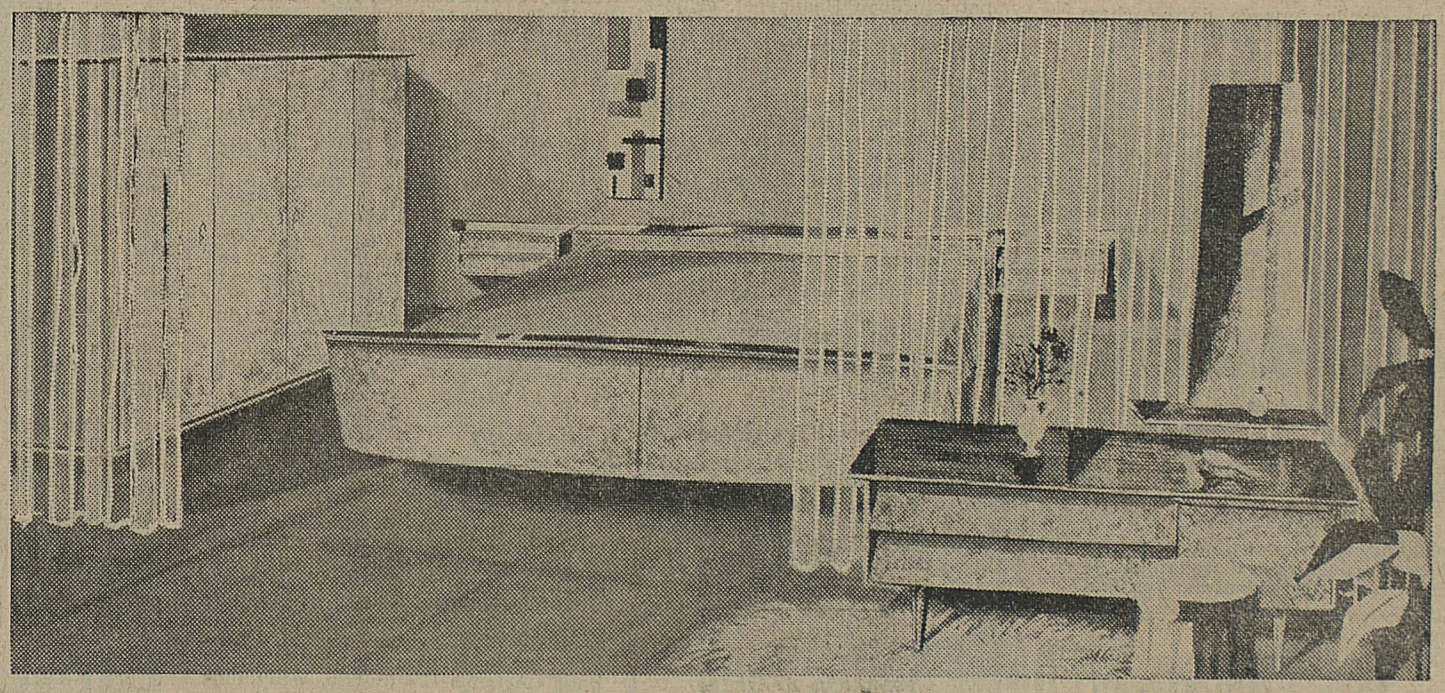
Importante compagnie de carburants demande un gérant sérieux, tout de suite.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et photo sous chiffre PX 32121 L à Publicitas, Lausanne.

Confiez tous vos travaux d'impression aux IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.

La Coopérative du Meuble vous aide à économiser!

Grâce à la grande capacité d'achat de nos succursales de Bâle, Bienne, Lausanne, Zurich et Bellinzone, il nous est possible d'acheter aux conditions les plus avantageuses. Ainsi le client profite de ces conditions favorables.



Fr. 960.—

Il doit être possible d'acheter de beaux meubles à des prix véritablement avantageux. Un principe de la «MG», que nous vous prouvons encore aujourd'hui, est de présenter des nouveautés à des prix extraordinaires, telle cette magnifique chambre-à-coucher pour Fr. 960.– seulement (même modèle avec armoire à 4 portes pour Fr. 1070.–). Que vous choisissiez le paiement au comptant ou le paiement à tempérament, vous profitez de nos conditions spécialement avantageuses.

Depuis la fondation de notre maison il y a 40 ans (en 1919) la MG jouit d'une confiance absolue de Bâle à Chiasso et de Genève à Schaffhouse grâce au bon renom de ses meubles de toute première qualité. Il est donc particulièrement agréable de faire son choix à la Coopérative du Meuble. Que vous soyez amateur du moderne ou du traditionnel, vous trouverez dans nos expositions permanentes un très grand choix de modèles dans toutes les catégories de prix.

Bon pour un portefeuille de photos à titre gracieux:
☐ meubles modernes ☐ meubles traditionnels
☐ chambre à Fr. 960.– ☐ facilités de paiement
(faire une croix dans la case entrant en considération)

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

(à découper et à nous adresser dans une enveloppe ouverte affranchie à 5 cts)

39 B

MG

Coopérative du Meuble
Exposition :
Avenue de Morges 161-163
LAUSANNE

Double victoire romande au combiné nordique

SENIORS : 1. L. Possa (Loèche) JUNIORS : 1. R. Reymond (Le Brassus)

Les favoris de la descente battus par des « outsiders » !

ENGELBERG — Pierre Crettex, municipal à Martigny et président de l'Association cantonale valaisanne de ski, avait à peine averti le Conseil d'Etat valaisan des victoires de ses hommes que Marcel Gard, président du gouvernement valaisan, appelait déjà au téléphone pour dire à Victor Kronig, à Konrad Hischier et à Lorenz Possa la gratitude du peuple valaisan tout entier pour les triomphes qu'ils venaient de remporter.

HISCHIER à 1 minute de KRONIG

La minute la plus émouvante de la journée se place à 10 h. 47 lorsque Victor Kronig, déjà sacré champion suisse de fond, attendait sur la ligne d'arrivée son aîné Alfred, champion suisse en 1951 ; il savait que le « frangin » ne pouvait plus le battre, mais il voulait pouvoir le féliciter de sa victoire chez les seniors I. En effet, Alfred Kronig, battant de 40 secondes le Saint-Gallois Johann Good était premier des seniors, réalisant le quinzième meilleur temps de la journée. Les Zermattois peuvent être fiers de ces deux garçons.

Mais avec Zermatt, Loèche-les-Bains est à l'honneur. Nous écrivions hier qu'André Reymond, le sympathique coureur du Brassus, devait craindre, pour le titre du combiné nordique, un seul homme, le champion du Valais Lorenz Possa, de Loèche-les-Bains, qui nous déclarait jeudi soir : « Je lutterai jusqu'à la mort, mais je veux ce titre. » Possa a perdu près de 2 minutes sur Victor Kronig, mais comme André Reymond en perdait plus de 5, le titre du combiné nordique lui est revenu. Athlète exemplaire, garçon admirable, Possa est resté constamment fidèle au sport, auquel il sacrifie toutes les minutes de repos que la vie quotidienne lui consent. Il a cueilli hier les fruits d'un travail inlassable. Comme Victor Kronig, il se plaît à rendre hommage au chef technique du fond suisse, notre ami Jean Germanier, à l'entraîneur finlandais Heikki Luoma et au docteur Paul Martin, le précieux conseillers de nos fondistes romands.

Les drapeaux suisse et valaisan flottent aux pieds du Cervin et de la Gemmi car vendredi fut la grande journée du ski valaisan ; ils flottent aussi au Brassus, même si André Reymond a vu s'évanouir le plus beau rêve de sa vie, il est tout de même deuxième du combiné des seniors car Rudi Reymond, jeune pierriste de 18 ans, a eu le suprême plaisir de recevoir l'accolade de sa maman et de son papa, au moment même où il donnait au Ski-Club du Brassus le seul titre des juniors attribué à ces championnats suisses. Les journalistes sportifs suisses n'ont donc pas fait fausse route en donnant au Ski-Club du Brassus le mérite sportif que la Ville de Lausanne a créé il y a quelques années.

Trêve de compliments : le parcours de 8 kilomètres que les juniors empruntaient une fois et les seniors deux était peut-être un peu facile, mais n'oublions pas que nous avons affaire à une course nationale et non pas à une compétition internationale. Konrad Hischier portait le numéro de dossard 102, il a donc fait toute la course en tête, ce qui, hier, par un beau temps et sur une neige dure n'était point un handicap. Lorsque le chronométreur donna son temps : 54' 27", on pouvait le considérer comme le vainqueur probable, mais dès qu'on vit surgir Victor Kronig tout fut remis en jeu. Nous nous approchâmes de la table officielle, car le moment était important. 54' 26" tel fut la lecture que nous pûmes faire sur les montres. Victor battait Konrad d'une seconde. Ce qu'il y a d'intéressant dans les résultats de cette course de fond, c'est le fait que 6 coureurs se classent dans l'espace de 35 secondes, à savoir Kronig, Hischier, Erwino Hari, le bon vétéran Werner Zwingli, le sympathique fromager de La Brévine, Marcel Huguenin, et le détenteur du titre de l'an dernier et champion de grand fond de cette année, Michel Rey, des Cernets. Loucha Golay a pris une très bonne septième place devant l'Andermattois Ludwig Regli, Lorenz Possa dont nous avons déjà parlé et les deux gars gruériens d'Hauteville, Jean Jordan et Michel Haymoz. Alphonse Baume et Raymond Bissat précèdent Fritz Kocher, auquel le parcours ne convenait certainement pas, le garde-frontière Hans Oberer, quinzième, est encore meilleur que le vainqueur des seniors I, Alfred Kronig, ce qui confirme que les cours d'entraînement de notre équipe nationale civile, ceux des patrouilleurs militaires et ceux de la douane portent indéniablement leurs fruits. En seniors I, très belle course encore de Gérald Baume, des Breuleux, et du premier-lieutenant Jean-Daniel Favre, de Lausanne.

Parlons maintenant de nos juniors qui sont l'avenir du ski suisse et qui furent merveilleux. Nous présentions dans nos pronostics les jeunes de Kandersteg et d'Einsiedeln : ils ont confirmé nos prévisions. Arthur Schneider a gagné haut la main la course de fond dans le très beau temps de 27' 09" devant Franz Kaelin, d'Einsiedeln, à 18 secondes et André Arnoux de La Brévine, à 37 secondes. Nous avons remarqué encore Hermann Kreuzer, d'Obergoms, l'étudiant zuricois Urech et Willy Huguenin, le cadet de la magnifique famille de skieurs de La Brévine.

Nous eûmes des craintes quant à l'issue du combiné et à l'attribution du seul titre junior mis en compétition, car on nous signalait que Rudi Reymond avait eu une sérieuse défaillance. Nous dûmes être patient, bien que le brave Rudi se soit repris au prix d'un gros effort, encouragé par le président du Ski-Club du Brassus, Jean Bianchi, qui suivait son poulain comme son ombre. Lorsqu'il passa la ligne, le chronomètre nous donna, pour Rudi, le temps de 31' 57", donc plus de 4 minutes de retard sur Franz Kaelin. Rudi avait-il perdu le titre ? Non ! On nous indiqua immédiatement que le jeune skieur du Brassus enlevait le titre avec plus de 8 points d'avance. Heureusement que jeudi, au saut, Rudi avait pris ses précautions, mais heureusement aussi que son papa, qui lui donna, il y a deux ans, l'autorisation de sauter, l'obligea aussi à faire du fond.



Le Valais et La Vallée fêteront ces deux hommes

Ces deux hommes se sont distingués hier aux championnats suisses de ski, à Engelberg, et ont remporté deux victoires et deux titres qui contenteront tous les Romands. A gauche, L. Possa, de Loèche, a enlevé, malgré son retard au saut qui n'est pas sa spécialité, la première place du combiné nordique seniors. A droite, le jeune Rudy Reymond, du Brassus, a tenu à venger la défaite de son homonyme, André, en battant tous ses rivaux dans la lutte pour le combiné nordique juniors. (Photo TdL)

Staub et M. Chamot-Berthod battus !

Mais il est grand temps de parler de la course de descente qui s'est déroulée hier après-midi sur les pentes du Titlis, sur un parcours reconnu à juste titre par la FIS. La course des dames fut fort intéressante et sur les 2820 m. de descente avec 355 m. de dénivellation, la jeune championne des Grisons, Yvonne Rüegg, de Coire (qui porte les couleurs du Ski-Club d'Arosa) a triomphé. Elle a gagné d'une façon impressionnante en battant Annemarie Waser de plus de 5 secondes. Ceci se passe de tout commentaire. Madeleine Chamot-Berthod s'est classée troisième malgré une chute à mi-parcours devant Hedy Beeler, Silvia Gnehm — en grand progrès — Marlène Stucki, Lilo Michel, Maria Scabell et Elvira Kurath. A la dixième place, nous trouvons la jeune Madeleine Bonzon, de Villars, qui assure la relève du ski romand féminin. Geneviève Chamay et Paulette Ganty n'ont guère eu de chance, mais leur bonne volonté est évidente.

Chez les hommes, sur un parcours parfait de 4350 m. avec 850 m. de dénivellation, trois coureurs ont battu le record établi en 1938 par le grand champion français James Couttet, en 3' 17,8". A savoir Willy Forrer, le vainqueur du jour, absolument époustouflant en 3' 10,6", le Davosien Nando Pajarola et Roger Staub, mais Albert Schlunegger confirme sa valeur avec une très bonne quatrième place et notre grand Georges Schneider se classe cinquième, confirmant une fois de plus que classe et volonté alliées peuvent triompher de l'âge. Le Biennois Willy Mottet a été surprenant (sixième) devant Roland Blaesi, Teddy Amstutz et Jean-Louis Torrent, de Crans-sur-Sierre, qui prit une très bonne neuvième place. Pour les autres Romands, ce fut plutôt terne.

A bâtons rompus

* *Yvonne Rüegg avait confié la veille au soir à Fredy Brupbacher qu'elle couperait sans freiner une porte difficile où elle avait une chance sur dix de passer. Mais si elle réussissait, elle gagnait plusieurs secondes. Elle passa et battit ainsi largement Madeleine Chamot-Berthod qui déclara « n'y rien comprendre ».*
* *Geneviève Chamay fit malheureusement un « soleil » terrible à cinquante mètres de l'arrivée.*
* *Staub a dû subir une piqûre avant le départ et il avait le torse enroulé dans des bandes collantes — suite de sa chute à Chamonix. Mais cela n'explique pas tout.*
* *Willi Forrer a pris de grands risques et fait preuve d'un sens de l'équilibre ahurissant, notamment sur les dernières bosses qu'il passa en bondissant. Nando Pajarola également.*

Les chiffres parlent

Voici le classement de la course de fond de 16 km. :

Fond

Elite : 1. Victor Kronig (Zermatt) 54' 26" ; 2. Konrad Hischier (Obergoms) 54' 27" ; 3. E. Hari (Adelboden) 54' 37" ; 4. W. Zwingli (Zurich-Altstetten) 54' 56" ; 5. Marcel Huguenin (La Brévine) 55' ; 6. M. Rey (Les Cernets) 55' 01" ; 7. Golay (Ste-Croix) 55' 31" ; 8. Regli (Andermatt) 55' 55" ; 9. Possa (Loèche-les-Bains) 56' 20" ; 10. M. Haymoz (Hauteville) 56' 33" ; 11. J. Jordan (Hauteville) 56' 39" ; 12. Al. Baume (Mt-Soleil) 56' 50" ; 13. Bissat (Ste-Croix) 57' 11" ; 14. Kocher (Zurich-Altstetten) et Oberer (Gde-Front.) 57' 15".

Seniors I : 1. Alfred Kronig (Zermatt) 57' 01" ; 2. Good (Pizol) 58'31" ; 3. Luzi (Zuoz) 59' 19" ; 4. Favre (Lausanne) 59' 41" ; 5. R. Jordan (Hauteville) 59' 47" ; 6. Zurbriggen (Saas-Fee) 1 h. 00' 08".

Seniors II : 1. W. Lötscher (Flühli) 58'05" ; 2. Mächler (Riedern) 58'46" ; 3. Schnyder (Stoos) — **Seniors III :** 1. Walker (Erstfeld) 1 h. 01' — **Senior IV :** 1. Sonderegger (Zurich) 1 h. 00' 12".

Juniors (1 tour de 8 km.) : 1. A. Schneider (Kandersteg) 27' 09" ; 2. F. Kälin (Einsiedeln) 27' 27" ; 3. Arnoux (La Brévine) 27' 46" ; 4. Kreuzer (Obergoms) 27' 59" ; 5. Urech (Uster) 28' 01" ; 6. W. Huguenin (La Brévine) 28' 36".

Combiné nordique

Classement du championnat suisse du combiné nordique :

Seniors : 1. Possa (Loèche-les-B.) 66,95 pts ; 2. A. Reymond (Le Brassus) 68,59 ; 3. L.-C. Golay (Sainte-Croix) 68,90 ; 4. V. Kronig (Zermatt) 71,70 ; 5. Schneeberger (La Chaux-de-Fonds) 73,08 ; 6. Bissat (Sainte-Croix) 88 points.

Juniors : 1. Rudi Reymond (Le Brassus) 92,98 pts ; 2. F. Kälin (Einsideln) 99,28 ; 3. G. Piguet (Le Brassus) 101,34 points.

Descente

Dames : 1. Yvonne Rüegg (Arosa) 2'58"6 ; 2. Annemarie Waser (Bannalp) 5,16 pts ; 2. Yvonne Rüegg Berthod (Château-d'Œx) 3' 10" 5 ; 4. Hedy Beeler (Arosa) 3' 13" 3 ; 5. Silvia Gnehm (Zurich) 3' 14" 7 ; 6. Marlène Stucki (Thoune) 3' 17" 4 ; 7. Lilo Michel (Interlaken) 3' 19" 3 ; 8. Maria Scabell (Mürren) 3' 20" 7 ; 9. Elvira Kurath (Flumserberg) 3' 25" 3 ; 10. Madeleine Bonzon (Villars) 3' 27" 7.

Messieurs : 1. Willi Forrer (Wildhaus) 3' 10" 6 ; 2. Pajarola (Davos) 3' 15" 8 ; 3. Staub (Arosa) 3' 17" 7 ; 4. Schlunegger (Grindelwald) 3'18"7 (1er des seniors) ; 5. G. Schneider (La Chx-de-Fds) 3' 20" 2 ; 6. W. Mottet (Bienne) 3' 20" 3 ; 7. Blaesi (Lenzerheide) 3' 20" 5 ; 8. Amstutz (Engelberg) 3' 21" 9 ; 9. Torrent (Crans) 3' 22" 3 ; 10. Ardüser (Davos) 3' 24" 8 (1er des juniors) ; 11. G. Grünenfelder (Pizol) 3' 24" 9 ; 12. J. Brunner (Wengen) 3' 25" ; 13. R. Grünenfelder (Pizol) 3' 25" 1 ; 14. W. Schmid (Stoos) 3' 25" 5 ; 15. F. Fuchs (Wengen) 3' 25" 6. — Flurin Andeer (Verbier) d'abord classé 10e en 3' 23" 6, a été disqualifié.

Combiné alpin (classement intermédiaire)

Positions pour le combiné alpin après deux épreuves :

Dames : 1. Annem. Waser (Bannalp) 5,16 pts ; 2. Yvonne Rüegg (Arosa) 6,04 pts ; 3. Madeleine Chamot-Berthod (Château-d'Œx) 6,38 ; 4. Hedy Beeler (Arosa) 15,32 pts.

Positions pour le combiné alpin après deux épreuves :

Messieurs : 1. W. Forrer (Wildhaus) 1 point ; 2. Staub (Arosa) 3,44 ; 3. G. Schneider (La Chx-de-Fonds) 6.75 pts ; 4. Blaesi (Lenzerheide) 7,54 points.



Willy Forrer a battu Staub dans la descente des championnats suisses et a pris la première place. Cette performance n'est en fait qu'une demi-surprise, car le skieur de Wildhaus a montré à plusieurs reprises, cette année, qu'il a une réelle classe de descendeur. (TdL)

En France Bonlieu encore

Championnats à l'étranger :

A Barèges (France). Slalom géant masculin : 1. Bonlieu 1' 51" 80 ; 2. Bozon 1' 55" 99 ; 3. Périllat 1'58"32 ; 4. Gacon 1' 58" 82 ; 5. Pasquier 2' 00" 25 — Slalom spécial féminin : 1. Arlette Grosso 1' 41" ; 2. Anne-Marie Leduc 1' 44" ; 3. Thérèse Leduc 1' 44" 1 ; 4. Janine Monterrain 1' 46" 5 ; 5. Marie-José Dusonchet 1' 47" 9.

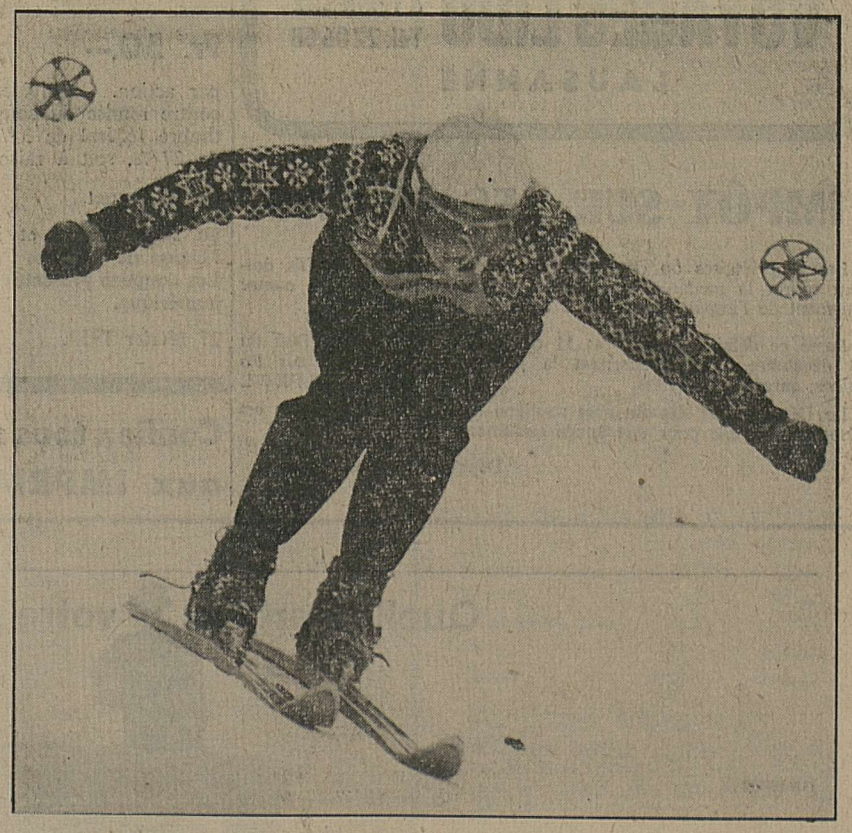
En Italie : Pia Riva et de Florian

A Sportinia (Italie). Descente féminine : 1. Pia Riva, 2' 12" 4 ; 2. Lisa Zecchini 2' 18" 6 ; 3. Lida Barbieri 2'21"4 ; 4. Iolanda Schir 2'23" ; 5. Jalla de Tassis 2' 23" 9.

Fond messieurs (15 km.) : 1. G. de Florian 56' 49" 2 ; 2. Stuffer 57'35"4 ; 3. Fattor 57' 38" 5 ; 4. Compagnoni 57' 52" ; 5. Schenatti 58' 35" 7. Combiné nordique : 1. Perrin, 445,5 pts ; 2. Pedrana, 433,7 ; 3. Silvagni, 408,7.

En Autriche : Leitner devant Molterer

A Kitzbühel (Autriche). Slalom géant masculin : 1. H. Leitner 1'30"1 ; 2. ex-aequo : Molterer et Hinterseer 1' 30" 7 — Slalom géant féminin : 1. Grete Haslauer 1' 17" 7 ; 2. Hilde Hofherr 1' 18" 1 ; 3. Helga Hanel 1' 18" 7.

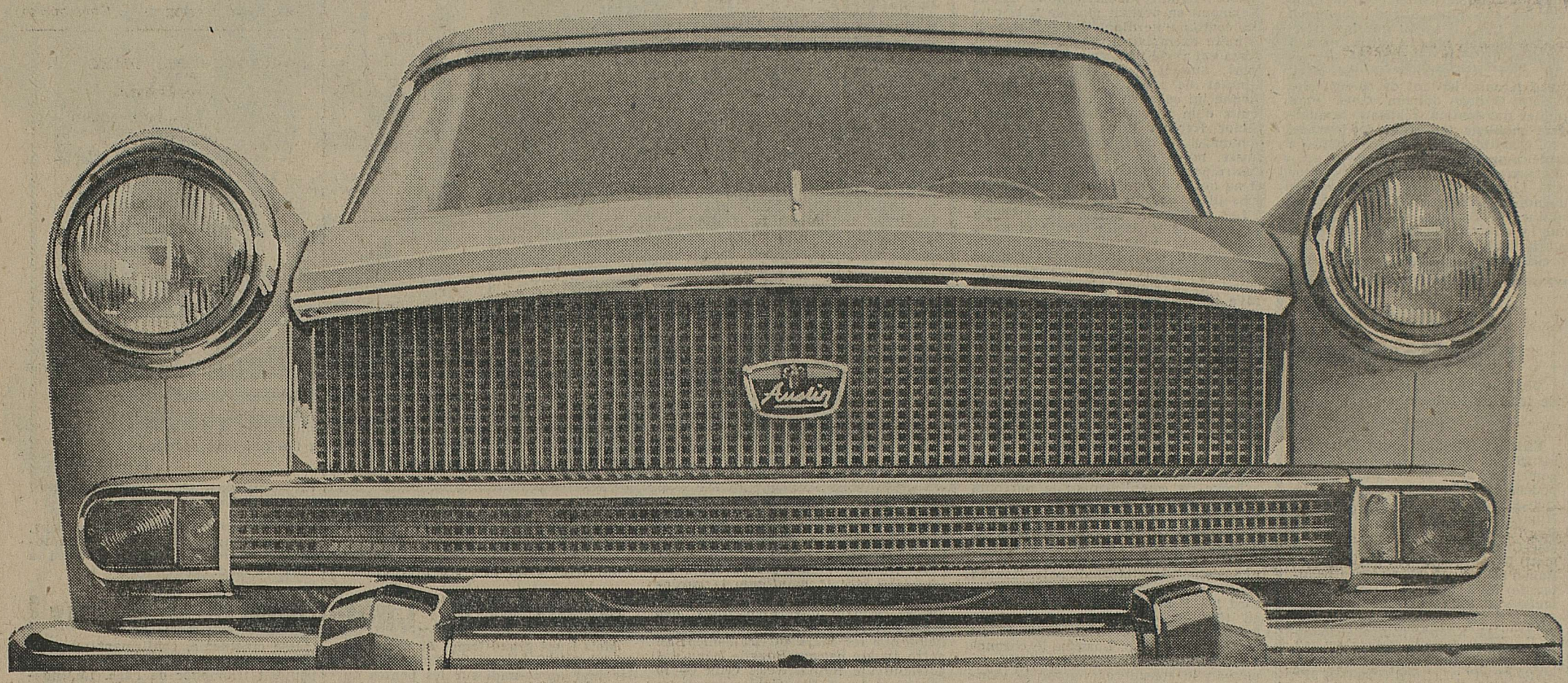


Cet aigle qui plane est notre nouvelle championne suisse de descente : Yvonne Ruegg. Au début de la saison déjà, elle confiait à ceux qui voulaient bien l'écouter qu'elle ferait tout pour enlever ce titre. Sa volonté de vaincre lui a réussi. (Photo TdL)

Hardie, nouvelle
Spacieuse, luxueuse, parfaite
S'examine, s'essaye, s'impose
Harmonie des lignes : Pinin Farina
Perfection technique : Austin

Austin-Farina A 55

4 portes, à partir de Fr. 9500.-



Sur demande : Documentation

Modèle A40 Modèle A55 Austin-Healey Sprite
(Biffer ce qui ne convient pas)

Nom : Profession :

Adresse :

Emil Frey S.A. Zurich, Werdmühlest. 11, Tél. (051) 23 47 77

LAUSANNE : Garage de Montchoisi S. A., 49, avenue de Montchoisi.

Lausanne : Garage Excelsior S. A., rue du Closelet 6 ; Garage du Maupas, W. Haltiner. — **Lausanne-Malley :** Garage de la Prairie S. A., 3, chemin de la Prairie. — **Château-d'Œx :** Burnand Frères S. A., Garage. — **Fribourg :** Garage Central S.à r.l. Criblet 4. — **Genève :** J.-P. Schwab, rue Blanvalet 23. — **Gland (VD) :** R. Cochet, Garage. — **Nyon (VD) :** Pierre Schenkel, Garage de Nyon. — **Praz (FR) :** P. Dubied, Garage du Vully. — **Villeneuve (VD) :** M. Leyvraz, Garage de la Croisée. — **Yverdon (VD) :** Garage et Carrosserie Lodari. P229Z

1 ANNEE DE AUSTIN GARANTIE

GUÉRISSEZ VOS RHUMATISMES

Partez sans tarder
POUR UNE CURE DE 12, 14 OU 21 JOURS
à l'établissement thermal
HÔTEL OLIMPIA à Montegrotto Terme
Demandez programme et conditions à
VOYAGES LIDO 4 TERREAUX Tél. 22 06 68
LAUSANNE

IMPÔT SUR LES CHIENS

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont avisés qu'ils doivent retirer la médaille fiscale à la recette de leur district, contre paiement de l'impôt annuel, du **2 mars au 15 avril 1959.**

Passé ce délai, les art. 8 et 11 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 décembre 1958, concernant la perception de l'impôt sur les chiens, seront applicables. P14-E-3-L

Le Département des finances souligne que la médaille fiscale est désormais valable pour une année seulement.

Département des finances.

UNION DE BANQUES SUISSES

Paiement du dividende

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue ce jour, le dividende à répartir pour l'exercice 1958 a été fixé à

Fr. 50.—

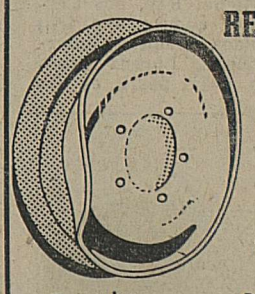
par action. Ce dividende est payable dès le 28 février 1959 contre remise du coupon No. 27, sous déduction du droit de timbre fédéral de 3 % sur les coupons et de l'impôt anticipé de 27 %, soit à raison de

Fr. 35.— net

au siège central et à toutes les succursales et agences de l'Union de Banques Suisses.
Les coupons présentés doivent être accompagnés d'un bordereau numérique.

27 février 1959.

Confiez tous vos travaux d'impression aux IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.



REDRESSAGE
rapide par la
Carrosserie de Paudex
L. Tazzolio
Tél. 280053
Expéditions gare Pully-Village

MEUBLES DE STYLE

Exécution sortant de l'ordinaire par spécialiste au prix de gros. Deux tables et sièges Ls XIII disponibles au prix de revient.
Tél. 24 83 72 (heures de travail)

CHAMPIONNAT DE YASS

Samedi 28 février, à 20 h., au **Café « Le Rabelais »,** à Montheron (arrêt trolleybus).
Tél. 21 02 08.

Jeune fille

de 18 ans, désirant apprendre le français, cherche place pour le 1er avril, dans un ménage, évent. comme bonne d'enfants. Bonnes connaissances des travaux du ménage. Désire être libre le dimanche. Renseignements et indications de gages à **Marian Messmer, Walhallastr. 10, Arbon.**

CHAMPAGNE

marque réputée de Reims recherche :
agents régionaux
Ecrire NO E. 4128 **CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris,** qui transmettra.

Pension Les Narcisses
Les Chevalleyres sur Blonay. Séjour idéal pour repos et vacances de printemps. Tél. (021) 5 70 30.
Se recommande : L. Steiger.

PRÊTS

BANQUE GOLAY & Cie
Passage Saint-François 12 (bât. Migros)
Tél. 22 66 33
LAUSANNE

CLARENZIA
Plus chère, mais mieux !

DOCTEUR
A. JOST
ABSENT

Quelle fierté — votre propre Opel Record



OR 38/58 N

Opel, la voiture de confiance.
Opel Record Fr. 8150.-* Opel Olympia Fr. 7250.-
*deux teintes et pneus à flancs blancs + Fr. 150.-

Un beau jour, vous allez montrer votre nouvelle Opel Record à vos amis. Qu'en diront-ils?

«Elle a tout pour plaire!» diront-ils. «Qu'elle est jolie, qu'elle est élégante et spacieuse! Et quelle douceur de marche, quel brio, quelle race!»

«Vous avez vraiment bien placé votre argent!»

A quand le premier essai? A quand votre propre Opel Record?

Etabl. Ch. RAMUZ S. A.
LAUSANNE Tél. (021) 24 04 44

RENSEIGNEMENTS

Le jour qu'il est

Samedi 28 février. 9e semaine de l'année. Restent 306 jours. Saint Romain (460) et saint Lupicin (480). Abbés de Condat.

Le soleil se lève à 7 h. 13 et se couche à 18 h. 13. La lune se lève à minuit et se couche à 9 h. 55.

MEMENTO

THÉÂTRES

THEATRE (22 64 33) : 20 h. 15 : Revue « En avant Mars ».
THEATRE DES FAUX-NEZ, rue de Bourg (22 31 73) : 20 h. 45 : « Le ouallou » de J. Audiberti.
THÉATRE DU PETIT-CHÊNE (22 57 10), Relâche.

CONFÉRENCE

THEATRE (22 64 33) : 17 h. 15 : « Seize jours en URSS » par M. Paul Reynaud.

CINÉMAS

voir programme en page 4

Service médical

PHARMACIES

De 17 h. à 21 h. :

Léonnard, descente St-Laurent 8, tél. 22 33 06.
Mamie, av. Tribunal-Fédéral 5, tél. 22 84 59.
Paschoud, Croix-d'Ouchy, tél. 26 33 93.
Bize, Valentin 68, tél. 24 75 20.

De 21 h. à 24 h. :

Léonnard, descente St-Laurent 8, tél. 22 33 06.

De 24 h. au matin (urgences seulement) : Téléphoner au No 11.

Police-secours

MEDECIN : Téléphoner au No 17.
DENTISTE : Téléphoner au No 11.

Feu

Téléphoner au No 18.

Le temps qu'il fera

Région vaudoise : Beau temps, journée douce. Calme ou faibles vents locaux.

Valais, nord des Alpes et Grisons : Pas de changement notable. Dans le nord-est du Plateau brouillard matinal, à part cela beau temps. Température en plaine le matin voisine de zéro degré, l'après-midi comprise entre 8 et 15 degrés. Calme ou faibles vents locaux.

Vendredi	7.30	13.30	21.30	Max.	Min.
Thermo.	3,0	10,3	5,9	11,8	2,5
Baro.	721,1	720,9	720,3		

Pluie : 0. Soleil : 9,9.

CONCERTS

SALLE DE VILLAMONT : 20 h. : Concert de la Chanson vaudoise.

EXPOSITIONS

GALERIE DE L'ENTRACTE, rue du Lion-d'Or 4 : Brazzola.
GALERIE DU CAPITOLE, av. du Théâtre 4 : Guy Baer.
SALLE JEAN MURET (9-12 h., 15-19 h.) : Madeleine Corbaz.
GALERIE MELISA, av. du Théâtre 3 : Gravures originales.
GALERIE MAURICE BRIDEL, av. du Théâtre 1 : « Forcole », formes en bois.
GALERIE POTTERAT, av. du Théâtre 8 : Ernest Voegeli.
GALERIE KASPER, rue de la Paix 4 : K. v. Balmoos.
GALERIE « LA GRAVURE », av. des Deux-Ponts 10 : Ingres et Maillol.

RADIO

Sottens

12 h. 45, Informations. 12 h. 55, Demain dimanche ! 13 h. 30, Plaisirs de longue durée. 14 h., L'évantail. 15 h., Micros et sillons. 15 h. 15, Pour les amateurs de jazz authentique. 15 h. 45, La semaine des trois radios. 16 h., Routes libres ! 16 h. 25, Grandes œuvres, grands interprètes ; 16 h. 50, Moments musicaux. 17 h. 05, Swing-sérénade, 17 h. 30, L'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18 h. 15, Cloches. 18 h. 20, Reportage sportif. 18 h. 35, Le micro dans la vie. 19 h., Ce jour, en Suisse et dans le monde. 19 h. 15, Informations. 19 h. 25, Le miroir du monde. 19 h. 45, Discanalyse. 20 h. 30, Service secret : Chapeau, Turner ! 21 h. 10, Discoparade. 22 h. 10, Simple police. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, Reportage sportif.

SECOND PROGRAMME

Jusqu'à 19 h., Programme de Sottens. 19 h., Emission d'ensemble : Tour de Suisse. 20 h., Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20 h. 10, Un bonsoir en passant. 20 h. 30, Où suis-je ? 20 h. 35, Si toutes les radios du monde... variétés. 21 h., Le kiosque à musique. 21 h. 15, La Licorne, la Gorgone et la Manticore, fable-madrigal de G.-C. Menotti. 22 h., Anthologie du jazz. 22 h. 20, Dernières notes. 22 h. 30, Programme de Sottens.

Beromunster

15 h. 30 Pour les amateurs de jazz. 16 h. En marge des courses ouvrières de ski. 16 h. 20 Votre thé en musique. 17 h. Von Hungertüchern und Faastenbräuchen. 17 h. 20 Sonate, Brahms. 17 h. 45 Chants de Schubert. 18 h. 30 Actualités. 18 h. 45 Reportage sportif. 18 h. 55 Disques. 19 h. Cloches. 19 h. 10 Chronique catholique-romaine. 19 h. 20 Reportage sportif. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Le Radio-Orchestre danois. 20 h. 30 SOS ! Jeu amusant. 22 h. Musique légère espagnole. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Danses. Reportage sportif.

Télédiffusion

13 h., Informations ; 13 h. 18, Musique variée ; 14 h., De vive voix ; 14 h. 30, « La nuit étincelante » ; 14 h. 35, Cinéromances ; 14 h. 55, « Des livres et des chansons » ; 15 h. 30, « Les mille histoires de la musique » ; 16 h., Route en direct ; 17 h. 18, Discophiles et mélomanes ; 18 h., La semaine des trois radios ; 18 h. 15, Informations ; 18 h. 20, Grands succès des disques de variétés ; 19 h. 15, Paris vous parle ; 19 h. 45, Rythmes et mélodies ; 19 h. 50, Concert anachronique ; 20 h. 30, Tribune de Paris ; 21 h. 10, « Le procès de Jeanne d'Arc », de Dominique Gérard ; 22 h. 45, Bonsoir l'Europe. Ici Paris ; vers 23 h. 15, Informations.

Télévision

10 h. 30 à 11 h., Championnat suisses de ski. 15 h. 20, Eurovision : Rome : Match international de football. 17 h. 15, Images pour tous. 18 h. 10 à 18 h. 15, Week-end sportif. 20 h. 15, Météo et Téléjournal. 20 h. 30, Gala de variétés. 22 h., Objectif 59. Informations. 22 h. 20, C'est demain dimanche. Fin.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

12 h. 30, Télé-Paris. 13 h.-13 h. 30, Journal télévisé. 15 h. 45, Match de rugby Angleterre-France. 17 h. 30. Voyage sans passeport. 17 h. 40, Chasses africaines. 18 h., La femme chez elle : Coupe, cuisine, décoration, conseils pratiques. 18 h. 20, Naissance d'une musique, reportage. 18 h. 55, L'homme à la caméra : Les avions à réaction. 19 h. 15, Fury, cheval sauvage, feuilleton. 19 h. 45, Magazine du temps passé : actualité du mois de février 1939. 20 h., Journal télévisé. 20 h. 35, Le gros lot, émission de jeux. 21 h. 35, Rendez-vous avec Jean Sablon. 22 h. 05, L'invitation à la danse. 22 h. 45, A vous de juger : actualité cinématographique. 23 h. 30-24 h., Journal télévisé.

Menu du jour

MIDI

Côtelettes de veau panées
garniture cresson
Petits pois et carottes
Pommes au four

SOIR

Soupe épinards et poireaux
Gratin de pommes de terre
Salade
Fruits

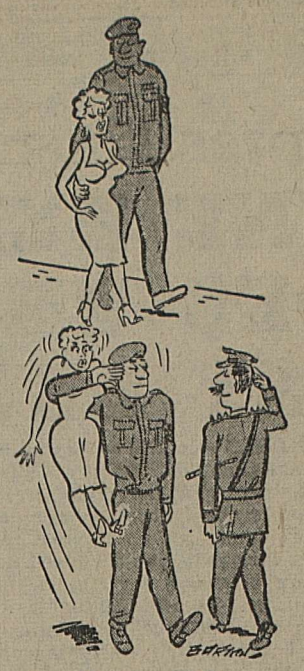
Soupe épinards et poireaux

Lavez et hachez menu autant d'épinards que de poireaux. Faites-les cuire dans du bouillon dégraissé (ou eau et cube) ¾ d'heure. Salez et poivrez. Au dernier moment, ajoutez un peu de crème et versez sur des croûtons frits. H. Bx.

Pour dimanche : *Rumsteck sauce béarnaise.*

Convois funèbres

9 h. 45, M. Ernest Hilberth-Cuenod, ch. de la Vallombreuse 34 ; chapelle du crématoire. 10 h. 45, Mlle Emma Richard, Forel-Lavaux ; chapelle du crématoire. 11 h., M. Léopold Franzetti-Dubey, ch. de Renens 50 ; chapelle de l'Hôpital ; 11 h. 45, M. Emile Sandoz, av. de Beaumont 9 ; chapelle du crématoire.



Sans paroles.
Dessin de Barton. *(Cosmopress)*

Dimanche 1er mars

Sottens

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7 h. 15, Informations. 7 h. 20, Disque. Premiers propos. Concert matinal. 8 h. 15, Les belles cantates de J.-S. Bach. 8 h. 45, Grand-Messe. 9 h. 55, Cloches. 10 h., Culte protestant. 11 h. 05, La joie de chanter. 11 h. 30, Le disque préféré. 12 h. 30, L'émission paysanne.

12 h. 45, Informations. 12 h. 50, Pour le 1er mars, allocution de M. P.-A. Leuba, musique. 13 h. 05, Le disque préféré. 13 h. 50, Ils ont passé par là. 14 h. 30, C'est aujourd'hui dimanche ! 15 h., Reportages sportifs. 17 h. 10, Orchestre Robert Stolz. 17 h. 15, L'heure musicale. 18 h. 20, Le courrier protestant. 18 h. 30, Une page de Corelli. 18 h. 35, L'émission catholique. 18 h. 45, Championnats suisses de ski. 19 h., Les résultats sportifs. 19 h. 15, Informations. 19 h. 25, Les entretiens de Radio-Lausanne. 19 h. 50, Escales. 20 h. 15, Radio-Lausanne a pensé à vous. 20 h. 35, Histoires du bout du monde, par O.-P. Gilbert. 21 h. 35, Artistes de chez nous. 21 h. 55, Du tac au tac. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, Marchands d'images. 22 h. 55, Concert spirituel. 23 h. 15, Radio-Lausanne vous dit bonsoir !

SECOND PROGRAMME

Jusqu'à 13 h. 50, Programme de Sottens. 13 h. 50, La ronde des festivals. 14 h. 55, Discanalyse. 15 h. 40, Disc-O-Matic. 16 h. 20, Le quart d'heure vaudois. 16 h. 35, Le pont de danse. 16 h. 55, En douceur. 17 h. 10 à 20 h., Programme de Sottens. 20 h., Sports-Panorama. 20 h. 15, Premier choix. 20 h. 45, Refrains en balade. 21 h., Menus plaisirs. 21 h. 30, Les grands théâtres lyriques. 22 h., Harmonies en bleu. 22 h. 20, Dernières notes. 22 h. 30, Programme de Sottens.

Télévision

9 h. à 11 h., Engelberg : championnats suisses de ski. 14 h. à 15 h. 30, Championnats suisses de ski, suite. 17 h. 15, Ciné-Famille. 18 h. 15 à 18 h. 30, Premiers résultats sportifs et Sport-Toto. 20 h. 15, Météo et Téléjournal. 20 h. 30, Aux quatre coins de Paris. 21 h. 10, Mantovani Show. 21 h. 40, Personnalités suisses : Hans Erni. 22 h. 10, Présence protestante. 22 h. 20, Informations. Fin.

Informations financières

ACTIONS

Banque Cantonale Vaudoise (825.—) ; Caisse d'Epargne et de Crédit 410.— ; Crédit Foncier Vaudois (815.—) ; Financière Italo-Suisse (Soc.) 625.— ; Société de Banque Suisse 1380.— ; Philips' Gloeilampenfabrieken 604.— fct. 602.— c. ; Royal Dutch Cy ord. 185.50 c. 186.— fct. ; Navig. Léman ord. (ex-carte 1959) 118.— Carte 6.25 ; Navig. Léman privil. « B » (ex-carte 1959) 122.— Carte 6.25 ; Comp. Vaud. d'Electr CVE (anc. Joux et Orbe) 980.— ; Energie Electr. du Simplon S. A. 620.— ; Orbe (Société des Usines de l') 775.— ; Romande d'Electricité (Sté) 520.— ; Feuille d'Avis et Imprimeries Réunies (930.—) ; Tannerie de Vevey S. A. (300.—) ; Vallorbe (Usines Métallurgiques de) (1230.—) 1235.— 1250.— ; Aluminium Ltd (Montréal, Canada) 126.— ; American Tel. & Tel. 1050.— ; Baltimore & Ohio Railroad Co. 187.50 ; Canadian Pacific Railway Co. 134.50 ; General Electric Co. 344.— ; International Nickel Co. of Canada Ltd. 401.— ; International Paper Cy 522.— ; Kennecott Copper Corp. 488.— ; Montgomery, Ward & Co. 181.— ; National Distillers & Chemical Corp. 143.— ; Pennsylvania R. R. Co. 72.— ; Standard Oil Company New Jersey 222.— ; United States Steel Corp. 401.—.

COURS DE L'OR DU 27 FÉVRIER

	Demande	Offre
Suisse	30.75	32.—
France	30.75	32.—
Angleterre anc.	41.25	42.75
USA	158.—	164.—
Lingot	4855.—	4890.—

COURS D'ÉMISSION

Certificats Intrag : Canac $c 133.25 ; Amca $ 63.35 ; Safit £ 12.3.0 ; Fonsa Fr. 221 ¾ ; Sima Fr. 1185.— d ; Itac Fr. 135 ½.

Fidelity 17.41 ; FIR - Parts Romande Immobilière : em. susp. moment. ; La Foncière 107 % ; « African » 713.— ; Interswiss 1013.—.

Certificats Sip : Canasec Fr. 682.— ; Usséc Fr. 806.— ; Swissimmobil nouv. série Fr. 1205.— ; Swisswalor nouv. série Fr. 108.— ; « Parfon » Fr. 100.—.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

DU VENDREDI 27 FÉVRIER 1959

Bien que les nouvelles économiques soient toujours aussi favorables que précédemment, l'ouverture de Wall Street de jeudi se fait sur une tendance hésitante. L'insécurité qui règne dans l'évolution de la politique au sujet de Berlin influence défavorablement les transactions et les aciéries, chimiques et pétroles internationaux sont délaissés et inscrivent des pertes fractionnaires. Par contre, d'autres valeurs passent au premier plan ensuite d'annonce de partage d'actions ou d'augmentation de dividende. C'est notamment le cas d'Inter. Chemical et Motors Products qui gagnent plus d'un dollar. D'autres titres bénéficient de la publication de résultats records, si bien que peu à peu une reprise se fait sentir. American Tel. &Tel. atteint même un cours record pour 1958/59. A la clôture, les petites avances l'emportent sur les replis et finalement l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne un point par rapport à la veille.

Ce n'est pas avec les indications ci-dessus que nos opérateurs allaient faire montre de beaucoup de fantaisie. Ils laissent le marché se dérouler sans intervenir pour l'orienter dans une direction ou une autre si bien que l'offre, assez peu importante en elle-même, réussit tout de même à provoquer un peu d'effritement, la demande se retirant au fur et à mesure. Dans l'ensemble, nos bourses suisses sont donc aussi à peine soutenues et la semaine se termine dans une ambiance plus calme, le chiffre d'affaires se ressentant naturellement de cette position d'attente et d'observation adoptée par nos opérateurs.

Les transactions dans le compartiment des obligations ont également tendance à se ralentir un peu. Les postes de titres qui changent de mains, principalement dans le secteur étranger, sont de loin moins importants qu'il y a quelques jours. Les cours restent toutefois bien soutenus et sans changements notables. Rappelons en passant qu'aujourd'hui débute la souscription de l'emprunt de 35 millions de francs à 3 ½ % des Forces Motrices de Blenio émis à 100,60 % net. Il ne fait aucun doute que cet emprunt va remporter un plein succès.

L'activité est en diminution dans tous les différents secteurs du compartiment des actions suisses. Le fléchissement des cours est à peu près général tout en se maintenant dans des limites assez étroites. Dans les bancaires, cependant, UBS et Leu réussissent à progresser un brin, la première à 1720 (+ 8) et la seconde à 1272 (+ 2). SBS ne vaut que 1382 (— 3) et CS 1482 (— 3). Parmi les trusts, c'est toujours Italo-Suisse qui est le plus travaillé. Le nombre des prix faits est toutefois en diminution. Ce titre clôture en léger progrès, soit à 625 (+ 3). Interhandel gagne également un peu de terrain et cote 2415 (+ 10). Indelec récupère sa perte de la veille à 840 (+ 5). Signalons encore les quelques petits replis dans ce secteur, soit Papier St-Moritz 492 (— 3), Banque Fédérale 339 (— 1), Electrowatt 1437 (— 11) et Metall 731 (— 2).

Les assurances, favorisées par quelques achats du placement, sont un brin meilleures. Réassurance vaut 2398 (+ 8) et Zurich-Assurances 5100 (+ 15). Les industrielles affichent une tendance très irrégulière. Les fluctuations dans les deux sens se maintiennent dans des limites assez étroites. Nous nous bornerons à relever les principales modifications : Saurer 1135 (— 5), Aluminium 3320 (— 25), droit 189 (— 1), Bally 1115 (+ 5), Brown Boveri 2125 (+ 5), Jelmoli 525 (— 17), Nestlé 3315 (— 10), Ciba 5525 (+ 20), Geigy nom. 5000 (+ 100), Sandoz 4885 (— 15) et bon Roche 14 485 (— 15).

Les opérateurs se montrent un peu plus actifs dans le compartiment des actions étrangères mais le volume des échanges n'atteint pas le même niveau que ces derniers jours. Les certificats de titres américains sont bien disposés et se traitent souvent un peu au-dessus de leur parité. Royal Dutch s'améliore de 1 point à 185 ½. Philips se retrouve à 601 (+ 7). Les valeurs argentines sont pratiquement inchangées, pendant que, dans les titres sud-africains, Anglo-American fléchit brusquement de 2 francs à 107. Les allemandes sont soutenues et sans affaires.

Notre corbeille lausannoise adopte la même tendance que les autres places suisses et se déroule assez calmement dans une allure irrégulière. L'ordinaire Navigation revient de 2 francs à 118 alors que la priv., qui a les mêmes droits que l'ordinaire, vaut 122 (inch.). Cie Vaud. d'Electricité gagne encore un écu à 980, Simplon avance de 10 francs à 620, Feuille d'Avis progresse à 930 (+ 5) et UM Vallorbe étonne tout le monde par sa fermeté, ce titre cotant successivement 1230, 1235 et 1250 (+ 40). Quelques échanges intéressants en certificats de titres américains.

L'ouverture de la dernière bourse de la semaine à Wall Street se fait sur une tendance plutôt un peu meilleure. Des titres parmi les chimiques, cuivres et aciéries gagnent des fractions pendant la première heure de transactions, ce qui permet à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles d'avancer d'un point sur la clôture de la veille. Le volume des échanges est plus élevé qu'hier et se rapproche d'un million de titres.

BOURSE DE LAUSANNE

OBLIGATIONS

2 ¾ Fédéral 1950 102.75 ; 3 Fédéral 1952 101.— ; 3 Vaud 1949 (100.50) ; 4 Vaud 1957 (107.25) ; 4 Valais 1957 106.— ; 3 ½ Lausanne 1933 (102.25) ; 3 ¼ Lausanne 1947 101.25 ; 3 Lausanne 1952 100.— ; 3 ½ Vevey 1946 101.25 ; 3 ¼ Crédit Foncier Vaudois série XI, 1947 101.35 ; 3 Crédit Foncier Vaudois série XIII, 1949 101.25 ; 3 Crédit Foncier Vaudois série XV, 1952 100.35 ; 3 Crédit Foncier Vaudois série XVIII, 1953 100.35 ; 4 Interlaken-Harder 98.— ; 3 ¾ Sierre-Montana-Crans 100.— ; 4 Tramways Lausannois 1902 (101.25) ; 3 ½ Viège-Zermatt (1er rang) 1954 93.— ; 3 ½ Rives de Prangins S. A. 1953 (93.50) ; 3 ½ Cie Vaud. d'Electr. (anc. Joux et Orbe) 1948 102.25 ; 4 ¼ Cie Vaud. d'Electr. (anc. Joux et Orbe) 1958 105.— ; 4 ½ Grande Dixence S. A., Sion 1958 (107.50) ; 3 Romande d'Electricité (Société) 1951 (96.25) ; 4 Romande d'Electricité (Société) 1957 103.75 ; 4 ½ Romande d'Electricité (Société) 1958 (106.50) ; 3 ½ Gaz et Coke S. A., Vevey 1949 (100.25) ; 3 ¾ Australie 1955 98.50 ; 4 Belgique, Emprunt ext. 1952 100.75 ; 4 Congo Belge 1956 92.75 ; 3 ¾ Suède (mai) 1954 96.50 ; 4 Union Sud-Africaine 1952 93.75 ; 4 California Texas Oil corp. (Caltex) 1956 103.25 ; 4 Compagnie Française des Pétroles 1955 100.75 ; 4 ½ « Montecatini » 1955 (104.75) ; 4 ¼ Pechiney (105.—).

BOURSE DE GENÈVE

FEVRIER	26	27
5 % Ville de Rio	38 ½	38 —
Allumettes suédoises	89 ½d	89 ½
Amer. Eur. Sec. ord	185 ½	185 —
Aramayo	50 —d	50 —
Ateliers Charmilles	935 —	930 —
Chartered	53 —	52 ¼
Elektrolux « B »	140 —d	140 —
Financ. Caoutchoucs	37 —d	37 —d
Genevoise du Gaz	645 —	645 —d
Instr. Phys. (port)	810 —	810 —
Italo-Argentine	— —	— —
Italo-Suisse priv	620 —	625 —
Latonia	94 ¼	94 ¾
Navigation	118 —	118 —d
Nestlé-Alimentana	3333 —	3320 —
Publicitas	1200 —d	1200 —
Sécheron port.	514 —	512 —
Separator « B »	208 —d	207 —d
SKP « B »	224 —d	223 —d
Sopafin	430 —	430 —
Sté gén ind.	810 —	825 —

BOURSE DE BÂLE

	26	27
Ciba nom.	5505 —	5525 —
Electr. et Traction	265 —d	266 —
Geigy (nom.)	4900 —	5000 —
Geigy (porteur)	—	— —
Hoffmann La Roche (jouissance)	14500—	14485—
Indelec	840 —	840 —
Laufenbourg	1670 —d	1670 —
Lonza	1080 —d	1088 —
Sandoz (nom.)	4900 —	4885 —
Schappe Bâle	770 —d	740 —d
Sté Banque Suisse	1385 —	1385 —

BOURSES SUISSES : Tendances :

Obligations	soutenue
Actions	soutenue

BOURSE DE ZURICH

FEVRIER	26	27
3 % CFF 1938	101 10d	101 ¼
3 % fédéral 1955	101 —	101 —
4 % Belge Ch. fer 49	101 ¼	101 ½
4 % Congo belge 1950	92 75	92 75
5 ½ % Young 1930	903 —	900 —
Aar-Tessin	1205 —	1200 —
Accumul. Œrlikon	595 —d	595 —d
A.E.G.	311 —	312 —
Aluminium	3345 —	3320 —
Ateliers Œrlikon	600 —	600 —d
Bally	1120 —d	1110 —
Baltimore-Ohio	186 —d	187 —
Banq. Comm. de Bâle	290 —	280 —d
Banque fédérale	340 —	339 —
Brown-Boveri A	2120 —	2125 —
Canadian Pacific	134 —	134 —
Crédit Suisse	1485 —	1482 —
Du Pont de Nemours	930 —	936 —
Electro-Watt	1448 —	1437 —
Fischer Aciéries	1370 —	1360 —
Gén. Electric	341 —	344 —
General Motors	201 ½	201 ½
Interhandel	2405 —	2405 —
Int. Nickel	399 —	399 —
Italo Argentine	42 ¼	42 ½
Kennecott Copper	488 —	486 —
Lenzbourg	2480 —	2450 —
Licht u. Kraft	175 —d	175 —d
Locom. Winter. ord	— —	147 —d
Montgomery Ward	178 ½	181 —
Motor Columbus	1240 —d	1245 —
Nestlé Alimentana	3325 —	3315 —
Pennsylvania	72 ¾	72 ½
Réassurance	2390 —	2395 —
Royal Dutch	184 ½	185 ½
Saeg I	97 —d	96 ½
Saurer	1140 —	1135 —
Sodec	65 —	65 —
Standard Oil N. J. Cy	220 ½	221 ½
Sulzer (nom.)	2240 —	2245 —
Union Banq. Suisse	1712 —	1720 —
U.S. Steel comm.	405 —	401 —
Union carbide	562 —	564 —
Int. Paper	521 —	522 —
Philip's	594 —	601 —

BOURSE DE NEW-YORK

FEVRIER	26 Clôture	27 Clôture
Air Reduction	85 ¼	85 ¼
Allied Chemic & Dye	105 ¾	106 —
Aluminium Co.	82 ⅞	83 ⅛
American can.	47 ¼	46 ¾
American Eur. Sec.	43 —	43 —
American smelting	56 —	56 ¼
American Tel. & Tel	242 —	243 ½
Americ. Tabacco « B »	99 ¼	99 ⅝
Annaconda Cop. Min.	71 ¾	71 ⅞
Atchison Topeka	29 ⅛	28 ⅝
Baltimore & Ohio RR	43 ⅝	43 ⅝
Bethlehem Steel	53 ⅛	53 ¼
Boeing Airplane	41 ⅝	40 ⅝
Canadian Pacific	31 ⅛	31 ⅝
Celanese Corp.	28 ⅝	29 —
Chesapeake & Ohio	72 —	72 ⅛
Chrysler Corp.	55 ⅞	55 ⅞
Consol. Edison	65 ¼	65 ¾
Douglas Aircraft	55 ¼	55 ⅛
Du Pont de Nemours	217 ½	214 ¼
Eastman Kodak	153 ¼	152 —
General Electric	79 ¾	79 ¾
General Motors	46 ⅝	46 ⅝
Good Tire & Rubb	127 —	128 —
Imperial Oil Ltd.	45 ⅛	44 ¾
International Nickel	92 ¾	92 ⅝
Internat. Tel & Tel	63 ⅝	63 ¼
Kennecott Copper	112 ⅝	114 —
Lone Star Cement	34 ⅞	34 ¼
Monsanto Chemic Co	44 ⅝	44 ¾
Montgomery Ward	42 ⅜	42 ¼
National Distillers	33 ½	33 ⅝
New York Central	26 ⅝	26 ½
Pennsylvania R. R.	16 ⅝	16 ¾
Royal Dutch	42 ⅞	43 ⅛
Seat Roebuck	44 ¼	43 ¾
Socony Vacuum Oil	45 ⅞	45 —
Sperry Rand Corp.	21 ¾	21 ⅝
Standard Oil N. J.	51 —	51 —
Texas Co.	74 ⅞	75 ½
Union Carbide	131 ¼	132 ½
U. S. Steel common	92 ½	93 ⅛
Westinghouse Electr	78 ⅝	79 ⅞
Woolworth	55 ⅞	55 ⅛

FEVRIER	26	27
Volume :	3 930 000	4 300 000
Tendance : ouverture	à peine s.	soutenue
3e cours	à peine s.	soutenue
clôture	irrégulière	soutenue
Indices	26	27
Dow Jones	Clôture	Clôture
Chemins de Fer	162 73	162 20
Services publics	91 76	92 05
Industrielles	02 06	603 50
Obligations	86 40	86 39
Moody	382 10	382 70

COURS DES CHANGES

du 27 février 15 h.	Demande	Offre
Paris	88	88 30
Londres	12 13	12 17
New York	4 31 ⅞	4 32 ⅜
Bonn	103 25	103 60
Libéral Kop. Kto	— —	— —
Canada	4 42 ¾	4 44 ¾
Italie	— 69 55	— 69 75
Belgique	8 63	8 66 ½
Hollande	114 30	114 65
Portugal	15 11	15 17
Suède	83 40	83 65
Norvège	60 50	60 70
Danemark	62 55	62 75
BILLETS		
Francs français	— 84	— 88
Livre sterling	11 95	12 25
Dollars U.S.A.	4 29	4 33
Francs belges	8 30	8 60
Florins hollandais	112 50	115 50
Lires italiennes	— 67	— 70
Marks allemands	101 —	104 —
Schillings autrichiens	16 30	16 80
Pesetas espagnoles	7 05	7 45
Pesos argentins	5 50	7 50
Dinars yougoslaves	— 47	— 62

Les bourses de Lausanne, Genève, Bâle et Zurich, ainsi que le cours des changes sont communiqués par la Société de Banque Suisse, Lausanne.

La bourse de New York et les cours d'or sont communiqués par l'Union de Banques Suisses, à Lausanne.

Après l'insuccès de Macmillan à Moscou

UNE RENCONTRE URGENTE DES TROIS OCCIDENTAUX EST DEVENUE NÉCESSAIRE

LONDRES — (UPI) — Les milieux diplomatiques de Londres déclaraient hier que les trois grandes puissances occidentales se réuniront prochainement en conférence, pour reviser leur politique à l'égard de la dernière offensive soviétique. Il est évident, ont-ils ajouté, que le durcissement soviétique rend indispensable l'organisation de cette conférence qui se tiendra probablement le mois prochain en Europe ou a Washington, avant la réunion du Conseil de l'OTAN, qui commence à Londres le 2 avril.

A moins d'un revirement soviétique de la dernière heure, les chances d'une conférence entre l'Est et l'Ouest sur la question de Berlin s'évanouissent rapidement. C'est pourquoi les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, en contact étroit avec la République fédérale, doivent reviser rapidement leur attitude et élaborer une nouvelle tactique diplomatique.

Une réunion occidentale, telle que celle qui aura lieu, avait primitivement été prévue pour l'élaboration des propositions occidentales qui auraient dû être soumises aux Russes.

Maintenant, les puissances occidentales devront élaborer de nouveaux plans.

A MOINS D'UNE SURPRISE

Tout ce pessimisme occidental a été provoqué par l'apparent échec de la visite de M. Macmillan en URSS, et à moins d'une surprise au cours de la réunion de lundi, la dernière, entre les chefs de gouvernement britannique et soviétique, les chances d'un règlement du conflit de Berlin sont considérées comme extrêmement faibles.

On sait qu'à son retour de Moscou, M. Macmillan se rendra à Paris le 9 mars pour s'entretenir avec le général de Gaulle, et à Bonn le 12 pour converser avec le chancelier Adenauer. Il se peut qu'il aille également à Washington pour faire part de ses impressions au président Eisenhower.

Macmillan plus enclin à céder (?)

Cependant les milieux diplomatiques les plus en vue sont d'avis que le premier ministre britannique demandera peut-être aux puissances occidentales d'accepter des conversations « au sommet » s'il estime que c'est le seul moyen d'écarter un conflit à propos de Berlin.

La moitié de la période «de grâce» accordée par les soviétiques est passée maintenant, et les événements ont fait de M. Macmillan un homme des bons offices dont le rôle est de briser, si cela est possible, l'impasse diplomatique.

M. Macmillan, après cinq jours de discussions avec le maître du Kremlin, apparaît moins opposé à la conférence « au sommet » que ne l'est le président des Etats-Unis.

Le premier ministre britannique a bien sûr présenté la position occidentale d'une manière très ferme, mais il semblerait plus enclin à céder que ses autres partenaires occidentaux, et il les pressera d'accepter la conférence « au sommet » si elle est seule capable d'éviter une crise fatale à Berlin.

Les cercles diplomatiques les plus sérieux en Russie pensent que M. Macmillan veut écarter la guerre de Berlin, et que la conférence « au sommet » ne doit pas être exclue, malgré la réponse catégorique du président Eisenhower.

« La porte ne devrait jamais être fermée » on déclare d'une source britannique importante.

« J'ai cru... »

Hier, le premier ministre anglais a visité, aux environs de Kiev, un kolkhoze modèle. Puis il est revenu en ville, qu'il a parcourue à pied pendant deux heures.

Dans la soirée, le gouvernement ukrainien a offert un banquet en l'honneur des visiteurs. M. Macmillan y prit la parole. Dans un passage improvisé de son discours, le premier ministre déclara notamment :

« Je crois que nos deux pays peuvent et doivent travailler plus étroitement à essayer de surmonter les difficultés internationales qui menacent la paix du monde.

» Nous désirons tous les deux, et nous en avons besoin, des conditions de paix mondiale dans lesquelles nous pourrions nous efforcer d'améliorer les conditions de vie de nos peuples. Bien entendu, des différends ou des malentendus peuvent surgir entre nations. Lorsque cela arrive, c'est le devoir des hommes d'Etat de faire tout leur possible pour les surmonter et pour diriger leur politique de manière à réduire et non pas à augmenter la tension internationale.

» C'est dans cet état d'esprit que j'ai entrepris mon voyage en Union Soviétique. J'ai cru qu'il serait utile que les dirigeants de nos deux pays procèdent à des échanges de points de vue, j'ai cru que par ce moyen les malentendus pourraient disparaître et que chacun de nous pourrait acquérir une connaissance claire du point de vue de l'autre. »

Washington tenu informé

(AFP) — Le porte-parole du Département d'Etat a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis avait reçu, par la voie diplomatique ordinaire, un rapport britannique sur le voyage actuellement accompli en URSS par le premier ministre, M. Harold Macmillan. Il s'est refusé cependant à révéler la teneur de ces informations qui, a-t-il ajouté, répondent à la volonté traditionnelle des deux pays alliés de se tenir mutuellement informés de leurs activités politiques.

(Réd. : Le bruit a couru hier à Paris que M. Macmillan, lorsqu'il fut convaincu de l'échec de sa mission, téléphona lui-même à Washington pour en informer le Département d'Etat.)

L'échec de la mission britannique modifie le programme de l'entrevue de Gaulle-Adenauer

Le chancelier Adenauer, qui souffre d'une légère grippe, doit garder la chambre, dans sa villa de Rhoendorf, et ne pourra pas revenir à son bureau avant lundi. Il est cependant toujours prévu qu'il se rendra mercredi à Paris pour y rencontrer le président de Gaulle. Leurs entretiens devaient être dirigés en quelque sorte contre Londres, pensait-on encore il y a quelques jours. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Les conversations Krouchtchev-Macmillan n'ont abouti à aucun résultat positif, et la preuve a été faite que la présence à Moscou d'un chef de gouvernement occidental n'a servi à rien, ce qui n'est pas pour déplaire à Bonn, qui craignait des concessions du « Premier » britannique. Ainsi donc, le chancelier Adenauer et le président de Gaulle, qui ont d'ailleurs toujours été assez sceptiques quant à une éventuelle « souplesse » des puissances de l'Ouest, se concerteront avant tout sur l'attitude à adopter en face de l'offensive diplomatique soviétique. On assure que le chancelier Adenauer est en train d'élaborer, dans sa solitude de Rhoendorf, un vaste programme qu'il soumettra au chef de l'Etat français.

La situation

EST-OUEST

L'échec de la mission Macmillan en URSS paraissant définitivement acquis, l'Occident réagit. Comment ? Les milieux diplomatiques les plus en vue estimaient hier qu'une conférence des trois chefs de gouvernement occidentaux était devenue nécessaire et urgente. On manque encore de précisions sur ces intentions, mais il paraît d'ores et déjà acquis que la rencontre aura lieu, à Washington vraisemblablement.

Côté russe, situation inchangée. Des hypothèses relatives à un assouplissement soviétique de dernière minute sont émises à Moscou, mais l'écho fidèle fait à Krouchtchev par Mikoyan, hier à Rostov, détruisent les dernières illusions.

FRANCE

Deux hebdomadaires parisiens, appuyés par des témoignages, accusent un collaborateur direct du premier ministre d'avoir fabriqué une fausse nouvelle relative à la crise franco-tunisienne. Le but poursuivi, écrivent-ils, était de jeter le trouble dans l'opinion publique afin d'aggraver sciemment la crise entre Paris et Tunis, l'aggravation ne pouvant que donner raison aux ultras dont l'auteur du faux fait partie. Démenti attendu. *(Voir en 1re page.)*

LIBAN

Des antagonistes de la récente guerre civile libanaise se sont « accrochés » dans le centre de Beyrouth. Cette subite flambée d'humeur a inspiré des paroles menaçantes au chef du gouvernement, qui s'en est pris également aux propagateurs de fausses nouvelles.

MALTE

Violences à La Valette, capitale de l'île de Malte. La raison reste la même : l'insécurité des conditions de travail dans les immenses chantiers navals. La moitié des 12 000 ouvriers est menacée de licenciement.

Faits divers d'un jour

Bel exploit d'alpinistes allemands

MITTENWALD — (DPA) — Pour la première fois dans l'histoire de l'alpinisme, six jeunes Munichois conduits par Horst Wels ont accompli l'ascension hivernale de la Zugspitze, en gravissant tous les sommets jusqu'à la Drei-Tor-Spitze. L'ascension a commencé le 15 février et s'est déroulée de l'Alpspitze jusqu'à la Zugspitze. Les alpinistes ont pris un jour de repos au « Muenchner Haus » et ont ensuite gravi tous les sommets jusqu'à la Drei-Tor-Spitze. Cette dernière étape a exigé trois jours de durs efforts. Au total, l'entreprise a duré dix jours. Deux participants souffrant du froid ont dû rester en cabane. Leurs quatre camarades ont bivouaqué dans les rochers.

M. Coty, hôte de Paris

PARIS — (AFP) — M. René Coty, ancien président de la République française, a été, hier, l'hôte à déjeuner du Conseil municipal de Paris, en l'hôtel historique de Lauzun.

A l'issue du repas, M. Jean-Louis Vigier, président du Conseil municipal, a offert le premier exemplaire en argent de la médaille des anciens présidents de cette assemblée, du graveur Caeffin. Cette nouvelle médaille représente à l'avers la nef de Lutèce, au centre d'une couronne formée par des monnaies anciennes, et au revers, sous le nom du président Coty, les armes de Paris se détachent sur l'Arc de triomphe.

Le sol belge contiendrait des nappes de pétrole

BRUXELLES — (UPI) — Une compagnie belge de pétrole a demandé au gouvernement l'autorisation de prospecter 40 000 hectares de terrain à quelque 50 km. au nord-est de Bruxelles.

Triple meurtre

DUSSELDORF — (DPA) — Une femme de 37 ans et ses deux fils de 6 et 2 ans ont été trouvés hier assassinés dans leurs lits à Dusseldorf. Plus tard, le chef de la famille, l'ouvrier A. Siville, âgé de 52 ans, a avoué avoir tué sa femme à coups de hache et poignardé ses enfants avec un couteau. Le troisième enfant de la famille, une fillette âgée de 8 ans, a échappé à ce drame du fait qu'elle se trouve actuellement à l'hôpital. On ignore les mobiles de ce triple meurtre.

Polaris s'envole...

CAP CANAVERAL (Floride) — (AFP) — La marine américaine a lancé une fusée « Polaris ». L'engin était dirigé vers une cible située dans l'océan Atlantique à une distance de 800 kilomètres.

Une flotte de plusieurs navires a été stationnée dans l'Atlantique à proximité de l'endroit où le missile doit retomber. Si le lancement est réussi, le « Polaris » doit s'élever à la limite de l'atmosphère terrestre et redescendre vers la terre à la vitesse de 16 000 kilomètres à l'heure. On croit savoir que les experts de la marine espèrent récupérer l'engin.

En dernière heure, on apprend que le lancement a abouti à un échec.

... et Jupiter suit !

CAP CANAVERAL — (AFP) — Une fusée Jupiter a également été lancée. Ce fut un succès.

Le porte-parole de l'armée de l'air a déclaré que le lancement avait été fait en prévision du lancement probable à la fin de cette semaine d'un satellite « Pionnier », qui est muni d'une fusée Jupiter.

Le satellite que l'armée de l'air compte lancer ce week-end sera plaqué d'or et pèsera environ 6 kg. 500. Il devra dépasser la lune pour se placer sur une orbite autour du soleil comme le satellite soviétique lancé en janvier dernier et, à cet effet, la fusée comprendra cinq étages.

Retour de la reine-mère

LONDRES — (Reuter) — La reine-mère Elisabeth d'Angleterre est rentrée hier à Londres par avion d'un voyage de trois semaines à travers l'Afrique orientale.

Net glissement à droite du gouvernement italien

(De notre correspondant permanent à Rome, Robert Filliol)

La Chambre italienne a accordé hier soir la confiance au nouveau gouvernement par 333 voix contre 248.

Il faut dégager deux éléments des débats et du vote final de la Chambre. 1) Le résultat du scrutin, qui permettra au président du Conseil d'envisager l'avenir avec un certain optimisme (85 voix de majorité), est dû au vote compact de la droite. En plus des démocrates-chrétiens, en effet, libéraux, monarchistes et néo-fascistes se sont prononcés pour le ministère. Le glissement à droite est donc formel. 2) La violente attaque que M. Segni a portée à la gauche. M. Segni a stigmatisé en particulier l'action des communistes qui veulent, a-t-il dit, « empêcher les nations chrétiennes de l'Occident de défendre leur civilisation ».

Ce langage que l'on n'avait plus entendu dans la bouche d'un chef de gouvernement italien depuis la mort de M. de Gasperi, a fait impression. Les milieux politiques romains attribuent cette diatribe de M. Segni au récent échec de la mission Macmillan à Moscou.

Rome semble persuadé désormais qu'un durcissement de ses positions est inévitable et qu'une politique ambiguë devient non seulement inutile mais très dangereuse.

VIOLENCES A MALTE

(Reuter) — Des incidents ont éclaté hier dans les chantiers navals de Malte lorsque plusieurs milliers d'ouvriers apprirent que leur contrat avec l'Amirauté britannique prenait fin et que leur chantier passait entre les mains d'une entreprise privée britannique. On évalue le nombre de ces ouvriers à 6000, alors que 12 000 au total travaillent dans les chantiers navals. .

La police s'est immédiatement rendue sur les lieux, équipée de casques et de gaz lacrymogènes. Il lui fallut trois heures pour rétablir l'ordre et éloigner les manifestants du chantier. Les incidents avaient commencé à midi et les ouvriers reçurent l'ordre des autorités de ne plus se rendre à leur travail pour le restant de la journée.

L'entreprise privée qui reprend le chantier avait annoncé récemment qu'elle consacrerait entre cinq et huit millions de livres sterling à la réorganisation du chantier acquis de l'Amirauté britannique. Tous les ouvriers qui y travaillaient auparavant resteraient au service du nouvel employeur. Toutefois, le syndicat des dockers et le parti travailliste de M. Mintoff s'opposent à la reprise du chantier par une société privée parce que cette décision a été prise par le gouvernement britannique et non par le gouvernement de Malte.

La candidature de M. Erhard serait-elle une machination d'ambitieux ?

(TdL) — La polémique suscitée par la candidature de M. Erhard à la présidence de la République fédérale continue. Cette initiative est violemment combattue par la majorité de l'Union chrétienne-démocrate, qui désire que le père du « miracle allemand » conserve son poste de ministre de l'économie.

M. Erhard, qui a interrompu ses vacances dans la Forêt-Noire, doit avoir aujourd'hui un entretien avec le chancelier Adenauer, et c'est seulement la semaine prochaine qu'il prendra une décision définitive. Il n'est pas exclu qu'il retire sa candidature. Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus clairement que, si les membres dirigeants de l'Union chrétienne-démocrate ont décidé de proposer le professeur Erhard comme président, ce n'est pas tant sous l'influence directe du chancelier Adenauer, ainsi qu'on le croyait, qu'à la suite d'intrigues menées dans les coulisses par certains ministres ambitieux, qui ont un intérêt personnel.

A SON TOUR, M. MIKOYAN DÉTRUIT TOUTE ILLUSION

(AFP) — Dans un discours électoral qu'il a prononcé hier à Rostov sur le Don, M. Anastase Mikoyan s'est entièrement associé aux thèses sur le problème allemand, développées par M. Krouchtchev, mardi dernier, à Moscou.

Se déclarant partisan d'une conférence « au sommet », le premier vice-président du Conseil des ministres de l'URSS a rejeté l'idée d'une nouvelle conférence Est-Ouest au niveau des ministres des affaires étrangères.

M. Mikoyan a souligné ensuite l'importance du fait que dans leurs dernières propositions, les puissances occidentales acceptent le principe de la représentation de deux Etats allemands aux futures négociations sur « un pied d'égalité » et qu'elles n'insistent plus aussi catégoriquement qu'autrefois sur le préalable d'élections libres.

« Il s'agit, a poursuivi M. Mikoyan, de concessions faites non pas à l'URSS mais tout simplement au bon sens. »

M. Mikoyan déclara que si les puissances occidentales refusaient de conclure un traité de paix avec l'Allemagne, l'URSS et les autres pays du camp socialiste se verraient obligés de signer un traité de paix avec l'Allemagne de l'Est.

DES PRÉCISIONS ?

Le premier vice-président du Conseil soviétique a donné quelques précisions sur les entretiens Macmillan-Krouchtchev, au sujet desquels les autorités soviétiques se sont montrées jusqu'à présent d'une grande discrétion. « Au début des conversations, a-t-il dit, on a eu l'impression que le premier ministre britannique était en faveur de solutions acceptables pour les deux parties. Il a fait preuve d'initiative et a apporté un certain nombre de propositions sur les problèmes du commerce et des échanges culturels. »

« Cette orientation, a poursuivi M. Mikoyan, était bien entendu également la nôtre. Ainsi, les entretiens des deux chefs de gouvernement ont permis un échange de vues positif et la mise au point des positions réciproques. Mais par la suite, en abordant le problème du traité de paix avec l'Allemagne et le problème de Berlin, le premier ministre britannique, pliant sans doute sous le poids bien connu de ses alliances, a adopté une ligne de conduite rigide et il a accueilli par le silence la proposition de M. Krouchtchev au sujet de la conclusion d'un traité soviéto-britannique de non-agression, en faveur duquel M. Macmillan s'était prononcé antérieurement. »

Effervescence au Liban

(AFP) — De sérieux incidents ont éclaté, hier après-midi, à Beyrouth, entre des éléments politiques adverses, à la suite d'une bagarre entre des membres des phalanges libanaises et des éléments appartenant aux anciens groupes insurrectionnels.

Une vive effervescence a régné dans le centre de la capitale à partir de 15 h. 30 (locale). De nombreux accrochages se sont produits entre les partisans des deux camps qui se heurtèrent lors de l'insurrection libanaise. Des tramways ont été assaillis et des poteaux de signalisation arrachés.

La troupe est intervenue pour empêcher l'extension des incidents. Mais quelques coups de feu isolés ont été entendus dans divers quartiers et la circulation a dû être interrompue en plusieurs points.

« Malheur aux trublions ! » s'écrie le chef du gouvernement

« Tout est calme mais malheureusement de fausses rumeurs semant la peur et provoquant une tension sont répandues » a déclaré notamment M. Rachid Karamé, président du Conseil libanais, dans une allocution radiodiffusée hier soir.

» Tout est normal, a conclu le président du Conseil, le cabinet est solidaire et est prêt à frapper d'une main de fer quiconque chercherait à troubler la sécurité du pays ou à entraver le cours de ses activités, que les Libanais se rassurent : le gouvernement veille. »

D'autre part, les leaders politiques des deux camps s'efforcent de dissiper la tension des esprits. C'est ainsi que Saeb Salam, ancien commandant en chef de l'insurrection, s'adressant aux membres de la résistance populaire rassemblés dans le quartier de Basta, a condamné les incidents qui ont eu lieu dans l'après-midi et lancé un appel au calme.

UNE MÈRE PRÉCOCE

(UPI) — Myra Lewis, la femme du chanteur de « rock and roll » Jerry Lewis, qui n'est âgée que de 14 ans, a donné naissance hier à un petit garçon qui pèse plus de trois kilos et demi. La mère et le fils se portent bien.

On se rappelle que Jerry Lewis avait soulevé des polémiques par son mariage, l'année passée. Il avait épousé sa cousine de 13 ans, Myra, avant même que la procédure de divorce de sa première femme ait été terminée.